

# L'INDUSTRIE

# EN GUADELOUPE

*Un secteur face à ses défis*

Novembre 2010



# S O M M A I R E

<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>Synthèse</b>	<b>2</b>
<b>Contexte général</b>	<b>6</b>
<i>Présentation de la Guadeloupe</i> .....	6
<i>L'économie guadeloupéenne</i> .....	9
<i>La politique d'aide aux entreprises et le financement des projets industriels</i> .....	12
<i>L'industrie guadeloupéenne : les activités, les entreprises et les hommes</i> .....	17
<i>Les zones d'activité économique guadeloupéennes</i> .....	20
<i>Faibles dépendance et contrôle de l'industrie guadeloupéenne</i> .....	22
<i>La création d'entreprise dans l'industrie guadeloupéenne</i> .....	24
<b>Secteurs industriels</b>	<b>25</b>
<i>Les industries agricoles et alimentaires (IAA)</i> .....	25
<i>Les industries des biens de consommation</i> .....	37
<i>Les industries des biens d'équipement</i> .....	44
<i>Les industries des biens intermédiaires</i> .....	50
<b>Les enjeux pour l'industrie guadeloupéenne de demain</b>	<b>62</b>
<i>Le traitement des déchets, un défi pour l'avenir</i> .....	62
<i>L'énergie en Guadeloupe, un challenge permanent</i> .....	65
<i>L'innovation des entreprises et la recherche</i> .....	69
<i>L'environnement, un enjeu au quotidien pour l'industrie guadeloupéenne</i> .....	72
<i>Le secteur des TIC, un développement à conforter</i> .....	74
<i>Les services aux entreprises, des partenaires pour l'industrie</i> .....	77
<i>Industrie guadeloupéenne, 450 entreprises à reprendre dans les dix ans</i> .....	79
<b>Annexes</b>	<b>81</b>
<i>Méthodes et principales sources</i> .....	81
<i>Définitions</i> .....	82
<i>Nomenclatures</i> .....	84

# AVANT-PROPOS

La Guadeloupe a connu pendant 40 ans une croissance économique forte et soutenue, à tel point qu'elle a longtemps figuré aux premières places du classement des régions françaises en termes de progression du Produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, de 2004 à 2009, on observe un net ralentissement de son développement : le PIB ne progresse plus que de 1,3 % par an en moyenne soit un rythme de croissance presque trois fois moins rapide qu'au cours des 40 années précédentes.

Composée de près de 3 400 établissements, l'industrie guadeloupéenne emploie 8 500 salariés. Comme dans les autres DOM, sa part dans la valeur ajoutée régionale est faible. En Guadeloupe, elle contribue pour 5% à la valeur ajoutée régionale. Cependant, la nécessité de son développement s'impose pour des raisons :

- économiques, avec la nécessité de développer la création d'emplois, de réduire la dépendance vis-à-vis de la France métropolitaine et de l'Union européenne et donc les coûts des produits ;
- stratégiques, car la Guadeloupe constitue une position avancée de l'Union européenne au milieu de la Caraïbe, avec l'exploitation optimale de ses avantages comparatifs (haute technicité de sa main d'œuvre, grand potentiel en matière de recherche et développement, équipements modernes et forte intégration des nouvelles technologies) pour engager des partenariats économiques régionaux ;
- culturelles et sociales avec l'attachement de la population à la production locale, réaffirmé au cours du mouvement social de début 2009 et dans le cadre des États généraux de l'Outre-mer.

Fruit d'un partenariat entre l'antenne de Guadeloupe de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) Antilles-Guyane et l'Insee, ce dossier « L'industrie en Guadeloupe » a plusieurs objectifs. En premier lieu, cette publication dresse un panorama de l'économie régionale et replace l'industrie dans son contexte. Puis les principaux secteurs de l'industrie guadeloupéenne sont étudiés au travers de fiches sectorielles détaillant les forces et faiblesses de chacun d'entre eux. Enfin ce dossier a pour ambition d'identifier les principaux enjeux pour l'industrie guadeloupéenne de demain à travers l'analyse de problématiques comme l'environnement et le traitement des déchets, l'énergie, l'innovation et les TIC, les ressources humaines et la transmission d'entreprise...

Cette étude ne porte pas un regard conjoncturel sur l'industrie guadeloupéenne, dans une période de crise internationale, mais propose une analyse sur plusieurs années (les précédentes monographies datent de 1994 et 2003) et dégage les perspectives lui permettant d'assurer sa compétitivité dans un environnement en mutation et de plus en plus ouvert à l'international.

Puissent tous les acteurs et décideurs, publics comme privés, concernés par l'industrie guadeloupéenne, trouver dans ces pages matière à étayer leurs décisions.

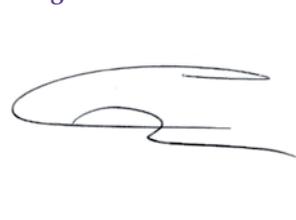
Le Directeur régional de l'industrie,  
de la recherche et de l'environnement

**Joël DURANTON**



Le Directeur interrégional  
de l'Insee

**Georges-Marie GRENIER**



L'économie guadeloupéenne est marquée par le poids du tertiaire (y compris l'administration). Ce secteur d'activité fournit quatre cinquièmes des emplois comme de la valeur ajoutée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le tissu productif guadeloupéen se compose de 36 600 établissements dont 70 % dans le tertiaire et 9 % dans l'industrie. Trois quarts d'entre eux n'emploient pas de salarié.

## Une industrie peu présente

L'industrie est peu présente en Guadeloupe : fin 2007, 3 400 établissements<sup>1</sup> exercent une activité dans le domaine de l'industrie. Parmi eux, 70 % n'emploient aucun salarié et 200 seulement comptent dix salariés ou plus. L'industrie guadeloupéenne emploie 8 500 salariés soit 7 % de l'emploi salarié régional total. Un chiffre comparable à celui de la Martinique et légèrement inférieur à celui de la Guyane (9 %). Quoiqu'en déclin, l'industrie est beaucoup plus présente en France métropolitaine (15 %).

Dans les entreprises industrielles guadeloupéennes, la main d'œuvre reste très masculine : les 3/4 des

salariés sont des hommes même si leur part a diminué de trois points entre 1999 et 2006. Plus de la moitié des salariés sont des ouvriers. Les écarts de revenus varient sensiblement d'un secteur industriel à l'autre : de 15 000 euros annuels en moyenne dans les industries agro-alimentaires (IAA) à 31 000 euros dans l'énergie. Des écarts qui s'expliquent surtout par des effets de structure : les cadres sont plus nombreux dans l'énergie que dans les IAA. Selon les secteurs, les niveaux de formation diffèrent sensiblement : les non diplômés sont plus nombreux au sein des IAA. Et plus de 45 % des salariés des biens de consommation ou de l'énergie ont au moins le niveau Bac.

### Les chiffres clés de l'industrie guadeloupéenne

Unités : nombre et %

	Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>3 377</b>
dont 0 salarié	2 393
dont 1 à 9 salariés	786
dont 10 à 49 salariés	182
dont 50 salariés ou plus	16
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003- 2007 (en %)</b>	<b>-0,3</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>8 538</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>3,3</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

1) Dans cette étude, une entreprise est considérée comme entreprise industrielle dès lors que l'activité qu'elle exerce relève de l'industrie et ce quels que soient sa taille et son chiffre d'affaires.

En 2006, l'industrie guadeloupéenne contribue pour 5,5 % à la production de la valeur ajoutée régionale, la part la plus faible de l'ensemble des régions françaises. Pourtant, sur la période récente, ce secteur d'activité a progressé : entre 2001 et 2006, la valeur ajoutée a progressé de 3 % par an, les effectifs salariés de 3 % également entre 2004 et 2007. En Guadeloupe, la création d'entreprise est très soutenue. En 2008, 4 200 nouvelles entreprises ont vu le jour, dont 400 dans l'industrie.

L'industrie guadeloupéenne apparaît comme peu dépendante de l'extérieur. En 2007, 2 760 salariés (32% de l'effectif salarié dans l'industrie) travaillant dans 155 établissements, dépendent d'un centre de déci-

sion situé hors du département. Effet de la petite taille des unités composant le tissu productif régional, la Guadeloupe figure parmi les régions françaises les moins dépendantes.

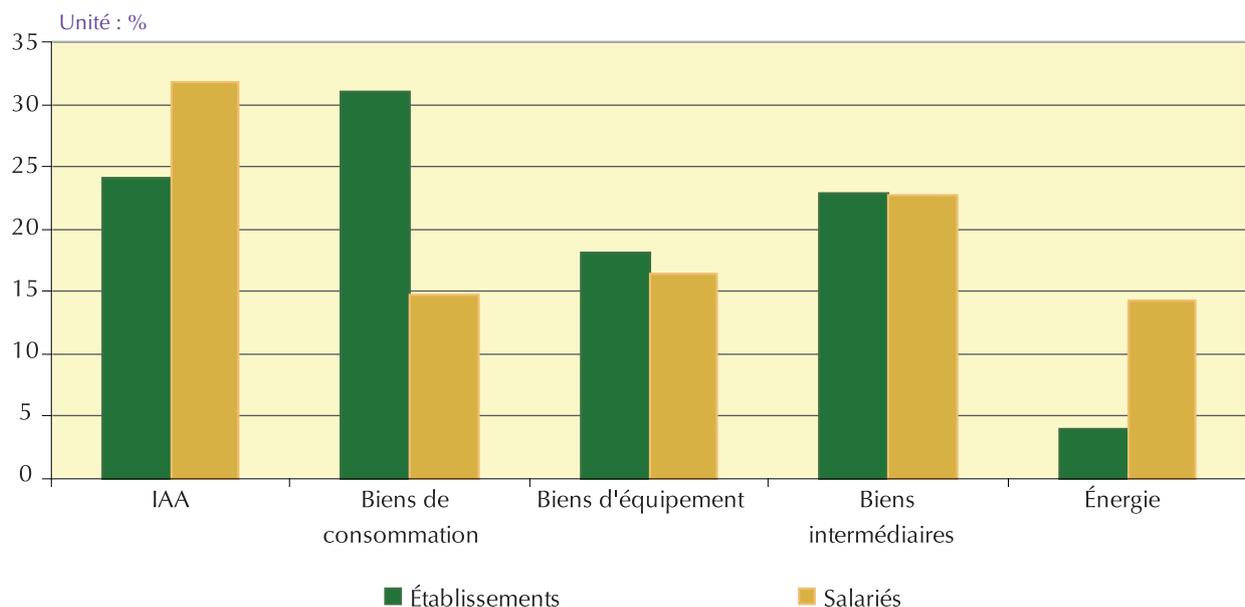
Hormis celles des industries agricoles et alimentaires davantage réparties sur le territoire, les entreprises industrielles guadeloupéennes sont concentrées sur l'agglomération pointoise (Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault et Les Abymes). À elle seule, la zone d'activité de Jarry, véritable poumon économique de l'archipel, abrite 440 établissements industriels qui emploient 2 530 salariés, le tiers des effectifs de l'industrie régionale.

## IAA et biens intermédiaires prédominent

Les secteurs des industries agricoles et alimentaires et des biens intermédiaires prédominent en Guadeloupe. En 2007, les IAA regroupent 24 % des établissements industriels, 33 % des salariés et 25 % de la valeur ajoutée produite par l'industrie. Ce secteur réalise la moitié des exportations de l'industrie régionale. Il est surtout présent dans les activités des boulangeries-pâtisseries et celles de production de rhum et de sucre.

Cinq entreprises de 50 salariés ou plus exercent leur activité dans les IAA : la Société des eaux thermales de Capes Dolé, la SGMA, la Socrema, la SA Gardel et la SA Sucreries Rhumeries de Marie-Galante. L'un des enjeux principaux de ce secteur est de réussir à mieux valoriser la production agricole locale. La mise en place récente de filières interprofessionnelles participe de cet objectif.

Industrie guadeloupéenne par grand secteur en 2007



Source : Insee, Clap 2007

Ayant pour débouché principal la construction, le secteur des biens intermédiaires est essentiellement représenté par les industries de la métallurgie et transformation des métaux. Les biens intermédiaires regroupent 23 % des établissements industriels, 22 % des salariés et réalisent 38 % de la valeur ajoutée soit 133 M€ (donnée 2006). En 2007, trois entreprises emploient 50 salariés ou plus : Biometal Guadeloupe, la Société des ciments antillais (CA) et la Société guadeloupéenne des enrobés chauds (SGEC).

Le secteur des biens de consommation et celui des biens d'équipement sont moins présents. Le premier regroupe 1 000 établissements (dont 80 % sans salarié), 1 250 salariés et 18 % de la VA industrielle. L'imprimerie-édition concentre à elle seule plus de la moitié des

salariés et de la richesse créée. France Antilles Guadeloupe est l'entreprise phare du secteur avec plus de 50 salariés. Les équipements du foyer sont également bien représentés. Le secteur des biens de consommation souffre de la concurrence de l'importation et de l'étroitesse du marché.

Le secteur des biens d'équipement est également très tourné vers la construction, notamment en fabriquant des éléments métalliques. En 2007, le secteur emploie 1 400 salariés dans 600 établissements. Il est peu concentré, aucun établissement ne dépasse les 50 salariés et les dix plus grands regroupent un quart des effectifs salariés. Les biens d'équipement produisent 19 % de la valeur ajoutée industrielle.

## Un archipel au sein de la Caraïbe, avantages et inconvénients

La faible présence de l'industrie dans l'économie guadeloupéenne s'explique notamment par l'éloignement et l'isolement de la Guadeloupe, ainsi que par l'étroitesse du marché que représente ce territoire pour les industriels.

Située à 6 700 km de la France métropolitaine, la Guadeloupe est un département français d'Outre-mer (DOM). Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, elle est habitée par près de 401 000 personnes réparties sur un archipel de 1 628 km<sup>2</sup> composé de six îles. C'est également une région ultrapériphérique (RUP) de l'Europe au même titre que les Açores, Madère et les Iles Canaries. Pour l'Europe, une RUP est un territoire spécifique par le fait que son développement est handicapé par l'éloignement, l'insularité, une petite taille et également le climat pour ce qui concerne les DOM. Cette situation entraîne des surcoûts importants (matières premières, salaires, investissement). En tant que RUP, la Guadeloupe bénéficie de « mesures spécifiques » visant à adapter le droit communautaire en tenant compte de ces handicaps.

La Guadeloupe dispose également d'atouts. Elle constitue une plateforme avancée de l'Europe dans la Caraïbe et assure le contrôle de la zone maritime qui l'entoure. Surtout, elle jouit d'un niveau de développement élevé par rapport à ses voisins et est dotée d'infrastructures modernes : aéroport, port, routes.

Depuis le milieu des années 80, un phénomène de rattrapage est observé. Entre 1993 et 2007, le produit intérieur brut (PIB) par habitant a crû de 4 % en moyenne en Guadeloupe contre 3,3 % en France

métropolitaine. Cependant, en 2007, il ne représentait encore que 58 % du PIB par habitant métropolitain. Depuis, l'économie guadeloupéenne a ralenti sa croissance en 2008 avant d'enregistrer un sévère coup d'arrêt en 2009 avec un recul du PIB de 4,8 %.

De par son insularité, la Guadeloupe dépend fortement de ses échanges avec l'extérieur. En 2008, le taux de couverture (rapport des exportations sur les importations) est de 7,9 %. La Guadeloupe a exporté pour 205 millions d'euros et importé pour 2,6 milliards d'euros. Elle échange principalement avec les autres départements français d'Amérique et la France métropolitaine.

D'origine européenne, nationale ou régionale, de nombreux dispositifs visent à soutenir le développement économique : des plans stratégiques (SRDE, SRI...), des programmes (PO-FEDER, PO-FSE, PDR, CPER, Interreg IV Caraïbes), des lois (LODEOM et défiscalisation) et autres aides (aide au fret, soutien à l'innovation, aide à l'export). En 2010, ils représentent plus de 1,7 milliard d'euros mobilisables pour le développement de l'archipel. Certains volets de ces dispositifs ciblent explicitement le développement de l'industrie régionale.

En 2009, avec 23,5 % de chômeurs, le chômage est très élevé dans l'archipel. La Guadeloupe manque d'emplois : 40 % des 15 ans ou plus occupent un emploi contre 52 % en métropole. Pénalisant au regard de l'emploi et même s'il progresse, le niveau de formation reste plus faible qu'au niveau national.

## Des enjeux pour l'industrie guadeloupéenne de demain

En Guadeloupe, la nécessité de développer la production locale a été réaffirmée lors du mouvement social de 2009 et au cours des États généraux qui s'en sont ensuivis. En se saisissant de cette opportunité, l'industrie guadeloupéenne dispose d'une carte à jouer pour développer ses activités et affirmer sa présence dans l'économie régionale.

Le traitement des déchets, la prise en compte de l'environnement, l'autonomie énergétique, l'innovation et le développement des TIC, l'évolution des ressources humaines sont autant d'enjeux voire de défis auxquels l'industrie guadeloupéenne va devoir se confronter.

**L'industrie du traitement des déchets** est très récente en Guadeloupe. En 2010, la région ne dispose d'aucune usine de traitement des déchets ; collecte et tri sélectifs sont embryonnaires. En 2007, 84 établissements exercent une activité dans la filière des déchets et emploient 400 salariés. Des moyens financiers importants (Europe, État, Région) sont mis à disposition et des objectifs ambitieux sont fixés pour 2020 : 80 % des déchets valorisés contre 5 % en 2010.

**La prise en compte de leur environnement** par les entreprises industrielles reste une démarche à généraliser. En 2007, une centaine d'établissements guadeloupéens principalement industriels sont classés pour la protection de l'environnement dont quatre au titre de la directive Seveso.

Sur un archipel dépourvu de gisement de ressources fossiles, **la maîtrise de l'énergie** est un défi permanent. La consommation d'énergie primaire est imputable pour 1/3 à l'habitat, 1/3 aux transports et 1/3 aux entreprises. En 2007, le secteur de l'énergie emploie 1 250 salariés répartis dans 135 établissements. Ce secteur génère 6,6 millions d'euros de valeur ajoutée (données 2006). En position de quasi-monopole, la Société anonyme de raffinerie des Antilles (SARA), implantée en Martinique, approvisionne la Guadeloupe en hydrocarbures. EDF emploie près de 700 salariés et fournit 58 % de l'énergie électrique en Guadeloupe : elle demeure le principal opérateur devant la Compagnie Thermique du Moule (27 %) et la centrale export diesel de Jarry (8 %).

À elles seules, **les énergies renouvelables** constituent un enjeu majeur : il s'agit de développer la géothermie, l'hydroélectricité, la biomasse, l'éolien et le solaire photovoltaïque. L'objectif fixé par le plan PRERURE de la Région Guadeloupe est de viser une indépendance énergétique proche des 50 % à l'horizon 2020.

**Innovation et recherche, développement des technologies de l'information et de la communication** constituent des passages obligés pour le développement de la Guadeloupe et son positionnement dans la Caraïbe. L'archipel dispose d'un potentiel de recherche publique important. Fin 2006, la R&D emploie 830 personnes dont 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Cependant les relations entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise restent insuffisantes. Adoptée fin 2009, la Stratégie régionale de l'innovation a vocation à impulser une dynamique au sein des entreprises guadeloupéennes.

Quoique proportionnellement moins présent qu'en France métropolitaine, le secteur des TIC connaît un développement rapide. En 2006, le secteur génère 137 millions d'euros de valeur ajoutée, deux fois plus qu'en 2001. Avec 1 320 salariés, dont 580 employés par France Telecom, les télécommunications constituent le plus gros employeur. Mais cette dynamique de croissance ne doit pas masquer certaines faiblesses : par exemple, les services informatiques locaux sont mal identifiés et mal reconnus par les clients.

**La sous-traitance et l'externalisation** à des entreprises de services sont peu pratiquées en Guadeloupe. Si cette pratique est un facteur de baisse des effectifs industriels, c'est aussi un moyen d'accéder à une main d'œuvre de qualité et spécialisée, offrant davantage de flexibilité et permettant à l'entreprise de se concentrer sur son cœur de métier.

Avec une moyenne d'âge de 40 ans, le secteur de l'industrie n'est pas marqué par un vieillissement prononcé de ses salariés. Cependant les seniors sont désormais plus nombreux que les jeunes. En 2007, **parmi les chefs d'entreprise, 450 ont plus de 50 ans** : ce sont autant d'entreprises industrielles qui seront à reprendre à plus ou moins longue échéance.

Située dans l'arc antillais à 6 700 km de la France métropolitaine, la Guadeloupe se présente sous la forme d'un archipel de 1 628 km<sup>2</sup> dont six îles sont habitées. Les îles de la Basse-Terre à l'ouest (848 km<sup>2</sup>) et de la Grande-Terre à l'est (586 km<sup>2</sup>) séparées par un étroit bras de mer constituent la Guadeloupe dite « continentale ». Les Saintes (Terre de Haut et Terre de Bas, d'une surface totale de 13 km<sup>2</sup>), de la Désirade (21 km<sup>2</sup>) et de Marie-Galante (158 km<sup>2</sup>) sont les autres îles habitées de la Guadeloupe.

Situé dans la mer des Caraïbes, l'archipel est marqué par des passages de cyclone et une activité tellurique qui ont un caractère récurrent et peuvent impacter l'économie. La Guadeloupe abrite le volcan le plus élevé des Antilles, La Soufrière (1 467m).

Depuis la loi organique du 21 février 2007, la Guadeloupe est constituée de 32 communes suite au passage en Collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

À la fois région et département d'Outre-mer français, la Guadeloupe est dotée d'un Conseil régional et d'un Conseil général. L'État est représenté par un Préfet de Région établi à Basse-Terre assisté d'un sous-préfet à Pointe-à-Pitre. En tant que département français d'Outre-mer, la Guadeloupe fait partie de l'Union européenne au sein de laquelle elle constitue une région ultrapériphérique (RUP) au même titre que les Açores, les Iles Canaries ou Madère. À ce titre, elle bénéficie de « mesures spécifiques » qui adaptent le droit communautaire en tenant compte des caractéristiques et contraintes particulières de ces régions.

Les principales caractéristiques handicapantes des RUP sont de trois ordres :

- l'éloignement ;
  - l'insularité (double pour l'archipel guadeloupéen) ;
  - la petite taille ;
- auxquelles il faut rajouter pour les DOM les problématiques de climat.

Cette exigüité du marché et l'éloignement, en limitant les économies d'échelle, renchérit les coûts de la production locale. Un marché de faible dimension et une capacité d'exportation limitée vers des pays voisins à faible pouvoir d'achat contraignent à maintenir des lignes de production diversifiées mais limitées en volume. L'éloignement oblige les entreprises à constituer des stocks.

L'Europe a évalué ces surcoûts :

- surcoût des matières premières : + 10 à 30 % (transport, stockage, quantité),
  - surcoût salariaux : + 20 à 30 %,
  - surcoûts de l'investissement : + 15 à 30 % (surdimensionnement, petites séries, terrains et bâtiments).
- Toutefois, l'économie guadeloupéenne bénéficie d'avantages comparatifs régionaux :
- une position géographique au sein de la zone Caraïbe qui en fait une plate-forme d'échanges de biens et services insuffisamment exploitée ;
  - un niveau de développement économique, technique et technologique supérieur à celui des pays voisins (santé, éducation, recherche, télécommunications, énergies) ;
  - un pouvoir d'achat parmi les plus élevés de la zone ;
  - un marché intérieur exigeant en matière de qualité et de disponibilité des services ;
  - un ensemble de dispositifs publics, appuyés par l'Union européenne.

## Des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires de qualité

De par sa variété géographique, la Guadeloupe ne peut avoir un développement homogène de ses infrastructures. En effet, la Grande-Terre, très plate, est bien desservie tant au nord qu'à l'est, par des routes nationales et des routes secondaires. Particulièrement montagneuse, la Basse-Terre n'offre de liaisons que par les routes côtières et la route de la Traversée. La préfecture, Basse-Terre, est desservie par des routes nationales.

En raison du caractère insulaire de la Guadeloupe, les installations aéroportuaires et portuaires constituent de véritables poumons économiques.

En 2008, deux millions de passagers ont transité par Pôle Caraïbes, l'aéroport international implanté sur la commune des Abymes. Avec plus de la moitié des passagers transportés, la ligne la plus fréquentée est celle

reliant la Guadeloupe à la France métropolitaine.

Le port autonome de Guadeloupe (PAG) assure également des transports de passagers : en 2008, plus de 840 000 passagers ont transité par ses installations dont 72% en provenance ou à destination de l'archipel guadeloupéen.

Le PAG assure l'immense majorité des transports de marchandises avec le monde extérieur : près de 3,6 millions de tonnes de fret en 2008 (90% des échanges de la Guadeloupe avec l'extérieur) ; 41% du trafic s'effectue avec les îles de la Caraïbe. Les importations représentent 72% du tonnage.

Dans la perspective de bénéficier du fort développement du trafic dans la zone Caraïbe, un important projet d'accroissement des capacités du PAG est actuellement à l'étude.

En effet, si le trafic domestique est limité par une croissance faible (1,8% en moyenne sur les huit dernières années), le trafic de transbordement a enregistré sur la même période une croissance moyenne annuelle de 16,4%. Cette hausse de trafic s'accompagne d'un fort développement de la conteneurisation, d'une augmentation de la taille des navires et de l'augmentation à venir des capacités du canal de Panama. Le PAG doit pouvoir s'adapter aux nouvelles perspectives pour

capturer une partie de ce potentiel de transbordement, et éviter une baisse de la qualité de la desserte maritime et un renchérissement des coûts de transport entre l'Europe et la Guadeloupe.

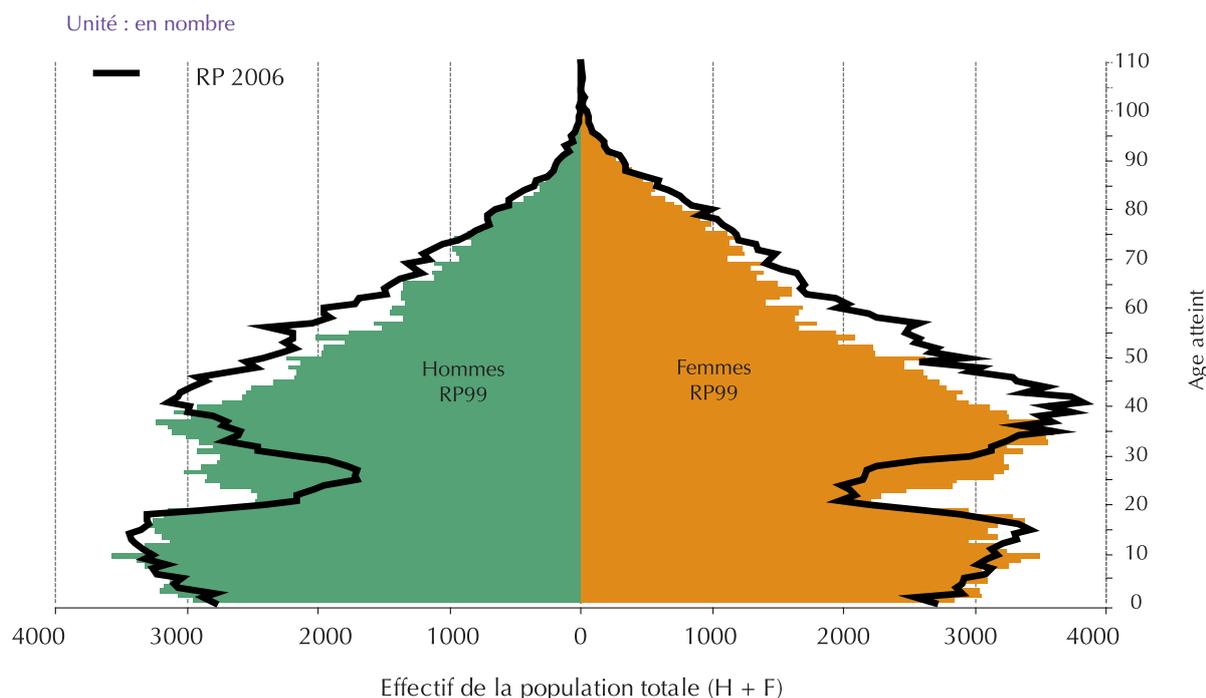
Ce projet prévoit notamment un besoin de foncier estimé à 200 ha pour l'extension du port, pour les besoins des zones d'activité actuelles et en développement et les zones nouvelles.

## La population vieillit et les jeunes partent

**A**u premier janvier 2006, la Guadeloupe (hors îles du Nord) abrite 400 736 habitants, soit 14 000 de plus qu'en 1999. Sa population reste jeune : 31 % a moins de 20 ans, contre 24 % de celle de la France métropolitaine. Cependant, elle vieillit : en 1990, les jeunes représentaient 36% de la population. Cette évolution est la résultante de deux effets. Conséquence de la baisse de la natalité, l'arrivée de classes d'âges moins peuplées entraîne une diminution de la part des moins de 14 ans. Autre cause, l'émigration des jeunes en âge de suivre des études et d'entrer sur le marché du travail. Elle est en partie responsable du déficit migratoire de la

région. L'âge moyen est passé de 33,2 années en 1999 à 35,8 années en 2006. La Guadeloupe est le deuxième département français d'Outre-mer le plus âgé après la Martinique (37 années) ; c'est aussi celui qui a le plus vieilli durant cette période (+ 2,6 années). Cependant, il reste plus jeune que la France métropolitaine même si l'écart s'est réduit : de 5,4 années en 1999, il passe à 3,8 années en 2006. À l'horizon de 2030, la part des personnes âgées de 60 ans et plus, qui est de 17 % en 2006, avoisinera 30 % de la population. Un vieillissement qui aura un impact sur l'économie, notamment par le développement rendu nécessaire des services à la personne.

### Pyramide des âges en Guadeloupe en 1999 et en 2006



Source : Insee, Recensements de la population

## Un déficit migratoire qui se creuse

Entre 2001 et 2006, la hausse de la population guadeloupéenne est due uniquement à l'accroissement naturel (un nombre de naissances supérieur à celui des décès), de l'ordre de 20 000. Le solde migratoire avec le reste de la France métropolitaine est déficitaire comme c'était déjà le cas entre

1990 et 1999 : plus de personnes sont parties de Guadeloupe qu'il n'en est arrivé. Ces dernières années, le déficit migratoire s'est creusé. En moyenne annuelle, il est passé d'un peu plus de 900 personnes sur la période 1990-1999 à 1 150 personnes sur la période 2001-2006.

## Niveau de formation de la population active

En 2006, le niveau de formation de la population active guadeloupéenne (les 15-64 ans) demeure inférieur à celui de la France métropolitaine. À la sortie du système scolaire, le nombre de non diplômés est proportionnellement deux fois plus élevé qu'au niveau national. Toutefois, en 60 ans, leur nombre s'est réduit de moitié. Seuls les actifs possédant le baccalauréat rivalisent avec ceux de la métropole. Au final, 37% des Guadeloupéens sont titulaires du baccalauréat (contre 48,7% des métropolitains) et 45 % des jeunes de 15 à 29 ans ont au moins le bac contre seulement 29 % pour les plus de soixante ans.

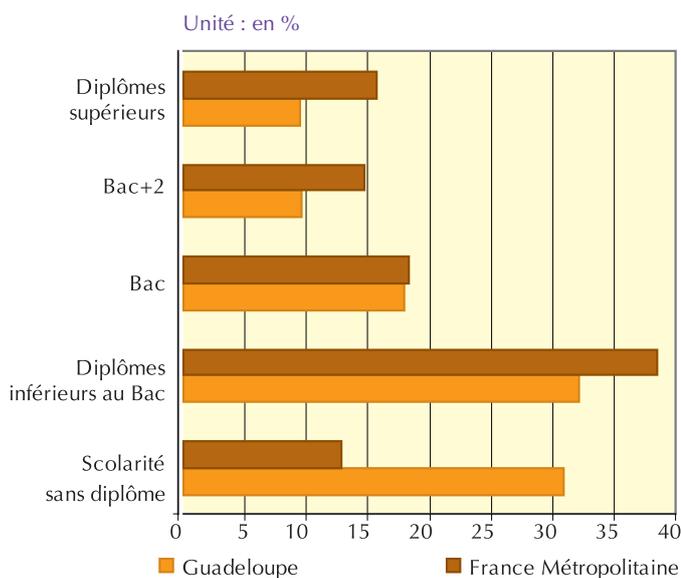
Le niveau de formation progresse en Guadeloupe. En 2006, la part des diplômés de niveau universitaire

représente 19 % de l'ensemble de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, contre 13,2 % en 1999. Durant cette période, la part des bacheliers est passée de 26 % à 37 %.

En 2008, l'enseignement supérieur forme près de 8 700 étudiants. Parmi eux, 5 200 sont universitaires dans des domaines variés : droit, sciences politiques, sciences économiques, lettres et sciences humaines, sciences techniques, médecine. Afin d'éviter le départ d'étudiants dans certaines filières, divers projets sont en cours : extension du cycle d'études en médecine actuellement limité aux premières années, développement du pôle universitaire de Saint-Claude...

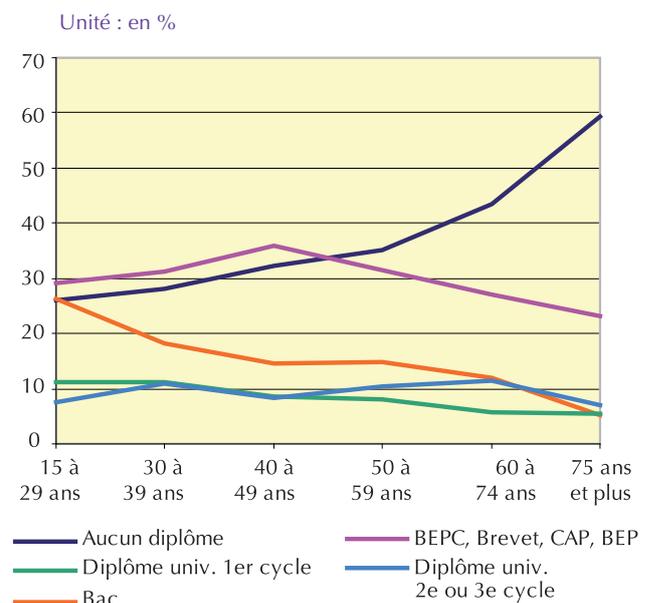
### Des actifs moins formés qu'au niveau national

Niveau de formation de la population active



### Un niveau de formation plus élevé pour les jeunes générations

Niveau de formation de la population guadeloupéenne de plus de 15 ans par classe d'âge



Source : Insee, RP 2006 (Population de plus de 15 ans)

L'économie de la Guadeloupe est dominée par le poids important du secteur tertiaire. Ce secteur produit quatre-cinquièmes de la valeur ajoutée. Depuis le milieu des années 1980, un phénomène de rattrapage de l'économie métropolitaine par l'économie guadelou-

péenne est constaté. Entre 1993 et 2007, le PIB par habitant a crû de 4% en moyenne en Guadeloupe contre 3,3 % en métropole.

En 2008, le taux de couverture, mesuré par le rapport entre les exportations et les importations, est de 7,9 %.

## Une économie tertiaisée

Le secteur tertiaire (y compris administration) prédomine en Guadeloupe. Il produit quatre-cinquièmes de la valeur ajoutée. En 2006, 80 % des emplois se trouvent dans ce secteur d'activité, un chiffre plus élevé qu'en France métropolitaine. C'est également le cas de la Martinique et de la Guyane. Le secteur industriel guadeloupéen fournit 7 % des emplois, contre 15% en France métropolitaine. Cette faible part de l'industrie se retrouve aussi en Martinique. Dans la même proportion qu'en Martinique mais moins qu'en France métropolitaine, la part des emplois industriels et agricoles guadeloupéens recule.

Entre 1999 et 2006, le tertiaire (y compris administration) a progressé de deux points. Cela est dû principalement aux services qui croissent de 1,9 point. Cette tendance à la hausse du tertiaire est également présente en France métropolitaine et dans les autres départements français d'Amérique.

La Guadeloupe manque d'emplois : en 2009, sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus, 40 sont en emploi contre 52 en France métropolitaine. Le chômage (23,5% en 2009) est trois fois plus important qu'en France métropolitaine.

Au 1er janvier 2008, 36 600 établissements exercent leur activité dans l'archipel. Les trois quarts d'entre eux relèvent du secteur tertiaire (dont 41 % dans les services et 29 % dans le commerce). L'industrie regroupe 9 % des établissements et la construction 15 %.

En Guadeloupe, les établissements sont de petite taille : 76 % n'emploient aucun salarié et 3 % en ont plus de dix. Seuls cinq établissements emploient plus de 300 salariés.

En 2008, 4 900 établissements ont été créés en Guadeloupe dont 460 dans l'industrie. Entre 2004 et 2008, les créations ont progressé de 10,9% dans ce secteur.

## Le produit intérieur brut (PIB) et le commerce extérieur de la Guadeloupe

Depuis le milieu des années 1980, l'économie guadeloupéenne progresse plus vite que l'économie métropolitaine. Entre 1993 et 2007, le PIB par habitant a crû de 4 % en moyenne en Guadeloupe contre 3,3 % en métropole. En 2007, il représente 57,9 % du PIB par habitant métropolitain, en progression de 5,2 points sur la période.

En 2008, l'activité économique de la Guadeloupe a ralenti sa croissance (1,1% contre 2,6 % l'année précédente). Si l'évolution du PIB se situe nettement en dessous de la moyenne décennale (3,1 %), elle reste néanmoins plus favorable que celle enregistrée par l'économie française (0,4 %).

Le recul de l'activité économique en 2008 est principalement dû à la baisse de l'investissement et de la consommation des ménages. Ce phénomène est le résultat de la détérioration du marché du travail et des tensions sur les prix.

En 2009, la situation s'est nettement dégradée avec un PIB en recul de 4,8 %. L'économie guadeloupéenne a connu une très forte récession due à des environnements internationaux et nationaux défavorables et au mouvement social qui a fortement perturbé son développement en début d'année. Ce climat général d'incertitude a provoqué les reculs de la consommation des ménages et de l'investissement, moteurs traditionnels de la croissance économique en Guadeloupe. Dans ce contexte, les importations ont baissé de 22 % en passant à 2,0 milliards d'euros et les exportations ont stagné s'élevant à 206,4 millions d'euros.

De par son caractère insulaire, la Guadeloupe dépend fortement de ses échanges avec l'extérieur et notamment avec les autres DFA et la France métropolitaine. En 2009, la récession qui a touché l'économie mondiale a eu un impact sur les échanges extérieurs de la Guadeloupe. Ainsi, si l'on exclut les réexportations

de produits pétroliers raffinés principalement vers la Guyane pour un montant de 61 millions d'euros, les exportations guadeloupéennes diminuent de 11%, soit 146 millions d'euros.

Les importations subissent une baisse encore plus importante (-22 %). Elles s'élèvent à 2,03 milliards d'euros. Cette diminution touche tous les secteurs et plus particulièrement les produits énergétiques dont la valeur des importations, en augmentation régulière depuis 2004, a diminué de 47%. Toutefois, cette forte baisse s'explique en partie par l'effondrement du cours annuel moyen du pétrole en 2009. En quantité de produits pétroliers importés, le recul n'est plus que de 26 %.

Le mouvement social du début d'année et le ralentissement de l'activité économique ont entraîné une diminu-

tion des importations et par, effet mécanique, une diminution du déficit de la balance commerciale (montants des exportations - montants des importations). Celui-ci atteint 1,8 milliards en 2009, en baisse de 24 % par rapport à 2008.

Du coup, le taux de couverture, mesuré par le rapport entre les exportations et les importations, progresse de 2,5 points par rapport à l'année précédente et atteint 10,2 % en 2009. Il traduit le niveau de dépendance de la Guadeloupe vis-à-vis de l'extérieur. Il est plus faible que celui de la Martinique (13,1 %) et, dans une moindre mesure, de la Guyane (11,6 %). Ce sont principalement les exportations de produits pétroliers (58 % des exportations totales) qui permettent à la Martinique de posséder le meilleur taux de couverture des Antilles-Guyane

## Les exportations

En 2009, les exportations guadeloupéennes sont composées de produits agro-alimentaires (39,2 %), de biens industriels (31,4 %) et de combustibles et carburants (29,4 %). Avec près de 57 millions d'euros, l'agro-alimentaire contribue à plus du quart des exportations de la région.

En dehors des produits agro-alimentaires, les principales exportations relèvent des secteurs suivants :

- les équipements électriques et électroniques : les exportations sont composées à 70 % (7,9 millions d'euros) d'appareils d'émissions et de transmissions et à 20 % (2,2 millions d'euros) de machines de bureau et de matériels informatiques. Elles sont principalement expédiées vers la Martinique (61 %) et la Guyane (10 %) ;

- la chimie, caoutchouc et plastiques : les exportations sont composées à 58 % (4,3 millions d'euros) de la parachimie et à 22 % (1,6 millions d'euros) de la transformation des matières plastiques. Près de la moitié de ces exportations est destinée à la Martinique.

Les productions guadeloupéennes sont essentiellement destinées aux autres départements français d'Amérique et à la métropole.

Les DFA sont les premiers clients de la Guadeloupe : plus de la moitié des exportations leur

sont fournies. Ce sont surtout des produits énergétiques qui sont livrés en Guyane et des biens industriels qui sont acheminés en Martinique. Ils représentent respectivement 91 % et 93 % des livraisons vers ces destinations.

### Les exportations par produit en 2009

Unités : million d'euros et pourcentage

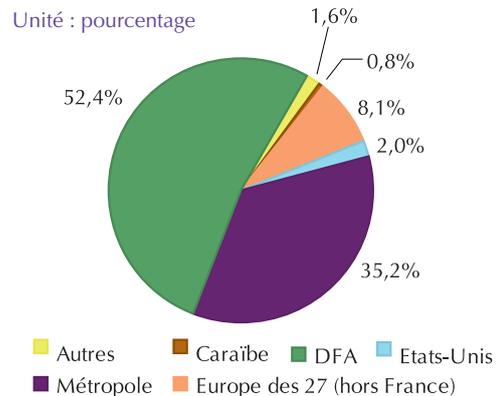
Secteurs d'activité	Total	%
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>31,9</b>	<b>15,5</b>
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>	<b>48,9</b>	<b>23,7</b>
<b>Biens de consommation</b>	<b>14,3</b>	<b>6,9</b>
<i>Habillement, cuir</i>	1,8	0,9
<i>Édition, imprimerie, reproduction</i>	1,5	0,7
<i>Pharmacie, parfumerie et entretien</i>	4,5	2,2
<i>Industries des équipements du foyer</i>	6,5	3,1
<b>Industrie automobile</b>	<b>6,4</b>	<b>3,1</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>24,1</b>	<b>11,7</b>
<i>Construction navale, aéronautique et ferroviaire</i>	5,4	2,6
<i>Industries des équipements mécaniques</i>	7,3	3,5
<i>Industries des équipements électriques et électroniques</i>	11,4	5,5
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>20,1</b>	<b>9,7</b>
<i>Industries des produits minéraux</i>	1,6	0,8
<i>Industrie textile</i>	0,2	0,1
<i>Industries du bois et du papier</i>	1,7	0,8
<i>Chimie, caoutchouc, plastiques</i>	7,3	3,5
<i>Métallurgie et transformation des métaux</i>	6,4	3,1
<i>Industrie des composants électriques et électroniques</i>	2,9	1,4
<b>Production de combustibles et de carburants</b>	<b>60,6</b>	<b>29,4</b>
<b>Divers</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Total</b>	<b>206,4</b>	<b>100,0</b>

Source: Douanes, Traitements Insee

La France métropolitaine est le deuxième client de la Guadeloupe : elle absorbe 35,2% de ses exportations. L'Union européenne est le troisième client : 8,1% des produits guadeloupéens y sont exportés.

Enfin, les exportations vers la Caraïbe (hors DFA) sont très faibles (0,7%). Elles sont composées d'aliments pour chiens ou chats, d'appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, de déchets et rebuts de papiers ou cartons à recycler. Elles baissent depuis 2007, en raison du recul des exportations des produits pétroliers raffinés (fuel, gazole et essence sans plomb) vers cette destination (hors DFA).

Structure des exportations par pays en 2009



Source: Douanes, Traitements Insee

## Les importations

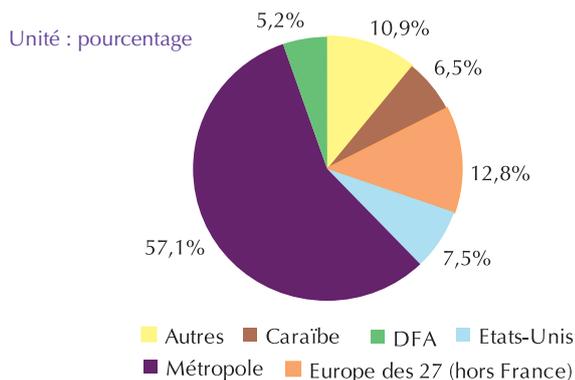
Les importations par produit en 2009

Unités : million d'euros et pourcentage

Secteurs d'activité	Total	%
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>39,0</b>	<b>1,9</b>
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>	<b>327,7</b>	<b>16,1</b>
<b>Biens de consommation</b>	<b>408,8</b>	<b>20,1</b>
Habillement, cuir	74,7	3,7
Édition, imprimerie, reproduction	26,8	1,3
Pharmacie, parfumerie et entretien	181,6	8,9
Industries des équipements du foyer	125,6	6,2
<b>Industrie automobile</b>	<b>232,8</b>	<b>11,5</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>316,6</b>	<b>15,6</b>
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	55,8	2,7
Industries des équipements mécaniques	127,8	6,3
Industries des équipements électriques et électroniques	133,0	6,6
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>434,9</b>	<b>21,4</b>
Industries des produits minéraux	50,3	2,5
Industrie textile	14,6	0,7
Industries du bois et du papier	75,8	3,7
Chimie, caoutchouc, plastiques	116,7	5,7
Métallurgie et transformation des métaux	79,7	3,9
Industrie des composants électriques et électroniques	97,9	4,8
<b>Production de combustibles et de carburants</b>	<b>264,8</b>	<b>13,0</b>
<b>Divers</b>	<b>5,7</b>	<b>0,3</b>
<b>Total</b>	<b>2 030,3</b>	<b>100,0</b>

Source: Douanes, Traitements Insee

Structure des importations par pays en 2009



Source: Douanes, Traitements Insee

En 2009, les importations guadeloupéennes sont composées de 69 % de produits manufacturés, 18 % de produits agro-alimentaires et 13 % de produits énergétiques. Les produits manufacturés sont principalement composés des biens intermédiaires et des biens de consommation.

La France métropolitaine est le principal fournisseur de la région avec 57 % des produits importés. Ce taux atteint 61% pour les biens intermédiaires (bois scié, câbles électriques, pneumatiques...), 74% pour les biens de consommation, notamment les médicaments, 64% pour les biens d'équipement, 73% pour les produits agroalimentaires et 62 % pour les produits agricoles. La métropole a également fourni la moitié des véhicules importés. En revanche, les États-Unis (37 %) et la Martinique (33%) assurent l'essentiel de l'approvisionnement en énergie de la Guadeloupe. Il s'agit de fuel, de gazole et d'essence sans plomb.

Les pays de l'Union européenne constituent le second fournisseur de la Guadeloupe avec environ 12,8 % du total des importations.

Les pays caribéens et les DFA représentent respectivement 6,5 % et 5,2 % des importations guadeloupéennes. Elles sont majoritairement composées de produits énergétiques (80,8 %).

# LA POLITIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES ET LE FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS

En 2010, plusieurs dispositifs (schémas, plans, lois) sont en vigueur en Guadeloupe. Ils ont pour objectif le développement économique de l'archipel et

présentent des volets visant explicitement les entreprises industrielles régionales.

## Les plans stratégiques qui s'appliquent à l'industrie

Les principaux plans et schémas<sup>1</sup> sont :

- le Schéma régional de développement économique (SRDE - janvier 2006) ;
- la Stratégie régionale de l'innovation (SRI - novembre 2009) ;

- le Plan régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie (PRERURE - mai 2008) ;

- le Plan régional de développement de la formation professionnelle (PRDF - juin 2007).

## Le conseil interministériel de l'Outre-mer

Le 6 novembre 2009, le conseil interministériel de l'Outre-mer a annoncé plusieurs mesures en faveur de la production locale et du développement endogène.

Un fonds de garantie à destination des PME sera créé. La création d'un grand marché antillais entre la Martinique et la Guadeloupe sera favorisée.

La création d'un Fonds d'investissement de proximité (FIP) permettra de défiscaliser à 50% l'investissement dans les capitaux propres d'une entreprise d'un secteur inscrit dans la Loi d'orientation pour le développement économique de l'outre-mer (LODEOM).

Afin de privilégier les approvisionnements en production locale, le code des marchés publics sera assoupli. Enfin la biodiversité ultramarine (plantes à parfum, aromatiques, médicinales) sera valorisée.

## Les Programmes Opérationnels (PO) 2007 - 2013

Émanant de l'Union européenne, le Programme Opérationnel - Fonds européen de développement régional (**PO-FEDER**) prévoit des financements pour un montant total de 986 M€ dont 542 M€ de FEDER, selon quatre axes prioritaires :

- la compétitivité et l'attractivité (dont 14,5 M€ d'aides directes aux entreprises pour leur compétitivité) ;
- l'environnement ;
- la cohésion sociale et territoriale ;
- l'allocation de compensation des contraintes et des handicaps liés à l'ultra-périphérie (fonctionnement et investissement).

À ces axes, vient s'ajouter le grand projet de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Le Programme opérationnel - Fonds social européen (**PO-FSE**) prévoit un montant total de 185 M€ pour 221 M€ de projets dans le domaine social, avec trois axes prioritaires :

- l'amélioration et développement de l'accès à l'emploi ;
- la valorisation des ressources humaines ;
- l'inclusion sociale et la lutte contre les discriminations.

Le Programme de développement rural (**PDR**) peut lui aussi éventuellement bénéficier aux industries agro-alimentaires des premières transformations. Il dispose d'un montant global de 138 M€ (FEADER).

**Le Programme Interreg IV Caraïbes** vise notamment la croissance et l'emploi par l'innovation et l'économie de la connaissance. Il cherche à renforcer l'attractivité par le désenclavement et la connectivité des territoires.

Avec cinq cibles géographiques prioritaires (Haïti, Dominique, Sainte-Lucie, République Dominicaine, Trinité-et-Tobago). Il bénéficie d'un budget de 63 M€ dont 75 % de FEDER.

<sup>1</sup>) consultables sur le site web de la région Guadeloupe

# LA POLITIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES ET LE FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS

Enfin, le Contrat de projets État-Région (CPER) totalise un montant de 332,7 M€, financé à hauteur de 169,5 M€ par l'Etat, 115,4 M€ par la Région et 48 M€ par le Département, selon quatre axes d'actions :

- la compétitivité et l'attractivité ;
- l'environnement ;

- la cohésion sociale et territoriale ;
- le volet territorial.

Cependant en dehors des aides thématiques (énergie, environnement), le CPER ne vise pas les aides directes aux entreprises industrielles.

## La Loi d'orientation pour le développement économique de l'outre-mer du 27 mai 2009 (LODEOM)

La LODEOM présente deux orientations principales :

- Favoriser la compétitivité et le développement endogène des départements d'outre-mer en privilégiant la production locale d'une part et les secteurs innovants ;
- Accroître la performance des entreprises en réduisant leurs charges d'exploitation. Ces marges nouvelles pourront servir à l'innovation ou au renforcement des capitaux propres.

La LODEOM a instauré des secteurs d'activité prioritaires qui bénéficient des mesures les plus favorables du dispositif de zone franche d'activité et des exonérations de charges sociales :

- le tourisme (y compris les activités de loisir s'y rapportant) ;
- l'agro-nutrition ;
- l'environnement ;
- les énergies renouvelables ;
- les TIC et la recherche-développement.

## La défiscalisation

Parmi l'éventail des outils mis en place pour le développement économique, le dispositif de défiscalisation proprement dit, créé en 1986 (loi Pons) puis prolongé (loi Paul) et remanié en 2003 (loi Girardin), occupe une place importante pour l'activité industrielle compte tenu des handicaps des RUP, de l'insuffisance de capital local, des faibles fonds propres des entreprises et de la cherté du crédit bancaire. L'un de ses buts principaux doit être la création ou le maintien d'emploi dans le département. La défiscalisation est autorisée dans trois cas : la participation au financement d'investissements exploités par des entreprises exerçant leur activité outre-mer ; la construction ou l'acquisition de logements neufs outre-mer ; la souscription au capital de certaines sociétés exerçant leur activité outre-mer.

Le dispositif permet soit de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, soit de déduire de la base de l'impôt sur les sociétés, le montant des investissements réalisés en cours d'année (hors subvention). Les taux peuvent être majorés pour certains secteurs (ex : projets de production d'énergie renouvelable). Ce dispositif consi-

déré comme une subvention de l'Etat doit respecter les taux d'aides à finalité régionale (de 50% à 70% selon le statut de l'entreprise, petite, moyenne ou grande selon la définition européenne – en cumulant l'ensemble des aides publiques accordées pour le programme concerné). Il permet aux entreprises exploitantes de payer un loyer beaucoup plus faible qu'un crédit classique.

En 2008, l'industrie guadeloupéenne a bénéficié d'un montant de programmes agréés de 5,75 M€ (4% du total des montants agréés de l'année) contre 8,16 M€ en 2005, tandis que les énergies renouvelables ont obtenu 46,94 M€ (15,99 M€ en 2005). Ces montants ne concernent cependant que les projets soumis à la procédure d'agrément obligatoire à partir d'un certain seuil.

Le dispositif a été revu dans le cadre de la LODEOM : pour les investissements productifs, les investissements de R&D ainsi que la pose de câbles sous-marins deviennent éligibles, et le seuil d'agrément est passé à 250 000 € fin 2009.

## Les Zones franches d'activité

La loi a institué un dispositif temporaire de dix ans d'abattement dégressif des bénéfices imposables des PME exerçant dans des secteurs visés, dont l'industrie, le conseil aux entreprises et la R&D.

En Guadeloupe, plusieurs zones prioritaires géographiques bénéficient d'un taux majoré : Baillif, Bouillante,

Deshaies, Gourbeyre, Pointe-Noire, Trois-Rivières, Vieux-Fort et Vieux-Habitants (taux de 80% jusqu'en 2014), ainsi que les îles du sud : La Désirade, Marie-Galante, les Saintes (taux de 100% jusqu'en 2011).

Recentrés sur les bas et moyens salaires, les nouveaux régimes d'exonération de charge peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

# LA POLITIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES ET LE FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS

## Régime d'exonération

Entreprises	Secteurs éligibles (non prioritaires)			Secteurs prioritaires		
	Salaire-plafond	Dégressivité d'exonération à partir de	Exonération nulle à partir de	Salaire-plafond	Dégressivité d'exonération à partir de	Exonération nulle à partir de
Effectif > 10 salariés	1,4 SMIC	1,4 SMIC	3,8 SMIC	1,6 SMIC	2,5 SMIC	4,5 SMIC
Effectif ≤ 11 salariés	1,4 SMIC	2,2 SMIC	3,8 SMIC	1,6 SMIC	2,5 SMIC	4,5 SMIC

Source : Drire

## L'aide au fret

Cette aide vise à compenser les surcoûts liés aux handicaps structurels des régions ultrapériphériques. Le régime d'aide s'applique à tous les secteurs sauf les secteurs suivants : industrie automobile, fibres synthétiques, sidérurgie, industrie charbonnière, ainsi que les produits agricoles visés à l'annexe I du traité de l'Union européenne, et le secteur de la pêche. Sont éligibles les coûts d'acheminement hors taxes occasionnés par les déplacements de marchandises et de matériels, de la plate-forme d'embarquement européenne à destina-

tion, en provenance et /ou destination de la Guadeloupe (y compris frais inter - îles ). L'aide au fret est égale à 50% des dépenses éligibles au titre du Feder. Elle intervient à ce taux, en remboursement des dépenses totales éligibles.

Par ailleurs, en 2010, la Commission européenne a autorisé un nouveau régime d'aide aux surcoûts de fonctionnement pour les DOM : l'aide au transport de matières dangereuses.

## L'octroi de mer

Parmi les aides publiques accordées au secteur productif du fait des surcoûts, il en est une qui est fortement débattue, dans la mesure où elle dispose d'une durée d'application limitée (2014) : c'est le régime dérogatoire autorisant les exonérations totales ou partielles de la production, permettant une

taxation différenciée entre produits importés et produits des DOM pour l'octroi de mer.

L'octroi de mer est une taxe sur la consommation intérieure des DOM, au même titre que la TVA.

Une réflexion est en cours pour préparer l'évolution du dispositif auquel tiennent particulièrement les industriels.

## La TVA NPR

Le dispositif de la TVA NPR (non perçue récupérable) instauré en 1953 bénéficie d'une base légale depuis 2009 : il consiste à autoriser les assujettis à la TVA, à récupérer la TVA qui aurait été acquittée lors de l'importation ou de l'achat de biens si ces opérations n'avaient pas été exonérées de la TVA dans ces départements (971 - 972 - 974).

sujetti qui dispose d'un établissement stable dans ces départements. Une instruction fiscale de mai 2010 est venue préciser le champ d'application (en cas de défiscalisation, le bénéficiaire est l'établissement exploitant ; les matériaux de construction sont exclus, mais pas les panneaux photovoltaïques incorporés dans les centrales...).

Elle s'applique aux livraisons et importations de biens d'investissement neufs, exonérées de la TVA lorsque le destinataire de la livraison ou l'importateur est un as-

Sa disparition concernant les achats de matières premières et de produits par les entreprises est compensée par l'aide au fret.

## Le financement de l'innovation

Les aides dédiées à l'innovation, mal connues, sont peu utilisées par les entreprises guadeloupéennes. Il existe une batterie d'outils<sup>2</sup> qui constituent autant de leviers pour favoriser le développement par l'innovation : - l'Agence française de développement (AFD) représentant OSEO innovation soutient financièrement les entre-

prises innovantes avec différents dispositifs : des subventions (jusqu'à 50 K€) et des avances remboursables à taux zéro sont proposées pour les phases de faisabilité, de recherche industrielle ou développement expérimental. Les montants sont complétés par la Région dans le cadre du fonds régional innovation ;

2) Un guide pratique est consultable à l'adresse suivante : [http://cordis.europa.eu/eu-funding-guide/home\\_en.html](http://cordis.europa.eu/eu-funding-guide/home_en.html)

# LA POLITIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES ET LE FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS

Le contrat de développement à l'innovation, permet de financer des innovations pour un montant de 40 à 300 K€ remboursable sur 6 ans avec un différé de 12 mois ;

En amont le prêt participatif d'amorçage apporte des montants de 50 à 75 K€ remboursables sur 8 ans avec un différé de 12 trimestres.

- Le Crédit Impôt Recherche (CIR) apporte une ressource de trésorerie aux entreprises industrielles quelle que soit leur taille et leur activité dès lors qu'elles sont soumises à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ou l'impôt sur les sociétés : les dépenses éligibles portent sur la veille technologique, les moyens humains et matériels affectés à la recherche et l'innovation, la recherche sous-traitée, les brevets et leur protection. L'expertise est réalisée par la DRRT et le Ministère de la Recherche.

- Le statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) permet d'obtenir des avantages fiscaux et sociaux cumulables avec le CIR. La PME industrielle doit avoir moins de huit ans, être innovante (dépenses de R&D égales au moins à 15% de la totalité des charges de l'exercice), indépendante et axée vers une activité nouvelle.

- Des dispositifs d'aide aux doctorants et post doctorants (Convention Industrielle de Formation par la Recherche et Entreprise – CIFRE) sont proposés soit par la DRRT soit par la Région.

- Enfin au niveau européen des aides permettent de soutenir les projets de recherche et d'innovation des entreprises au travers de deux types de fonds : le 7e Programme Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique (PCRDT) ; le Programme-cadre pour la Compétitivité et l'Innovation (CIP).

## Le financement de l'export et du développement international

Plusieurs dispositifs d'accompagnement individuels existent<sup>3</sup> :

- le SIDEX : soutien individuel à l'export ;
- le contrat de financement à l'export est un nouvel outil géré directement par l'AFD pour OSEO, mis en place avec Ubifrance (prêts de 6 ans de 20 à 80 K€ à concurrence des fonds propres) ;
- l'assurance prospection et les contrats export CO-FACE ;
- le Volontariat International en Entreprise (VIE).

Les projets de coopération régionale peuvent être financés sur le Programme Interreg IV Caraïbes.

Par ailleurs des actions collectives dédiées à l'internationalisation des marchés peuvent être engagées au profit de plusieurs entreprises : participation à des salons internationaux, actions d'information et de sensibilisation, études spécifiques, missions de prospection collective, structuration des compétences export des entreprises...

## Bilan des financements de l'industrie sur le DOCUP 2000-2006<sup>4</sup>

Les aides individuelles aux entreprises industrielles sur le DOCUP 2000-2006 étaient principalement regroupées dans la sous-mesure A1-2 d'aide à l'investissement, instruite par la DRIRE.

Elle prévoyait comme indicateur de réalisation 60 projets par an soit 350 projets en fin de programmation. En termes de réalisations, le nombre final de projets agréés s'élève à 331.

En termes de budget, le FEDER a apporté 31,1 M€ de subventions, complétés par 1,2 M€ de crédits Etat et 3,9 M€ de crédits Région, sur un montant de dépenses globales réalisées de 103,5 M€.

En termes de budget, le FEDER a apporté 31,1 M€ de subventions, complétés par 1,2 M€ de crédits Etat et 3,9 M€ de crédits Région, sur un montant de dépenses globales réalisées de 103,5 M€.

### Les secteurs d'activité

Globalement, les projets aidés sont essentiellement axés sur la satisfaction des besoins intérieurs de la Guadeloupe (industrie des biens de consommation et des biens intermédiaires). Si 14 secteurs d'activité principaux sont

représentés, deux secteurs ont bénéficié de 50 % des aides : l'imprimerie - reproduction (26 % des dossiers, 30 % des aides) et l'agroalimentaire non éligible au FEOGA (14 % des dossiers, 20 % des aides). Cette situation reste cohérente avec la structure industrielle locale. Pour le secteur de l'imprimerie le montant des aides s'explique par le caractère très capitalistique de l'activité qui nécessite de gros investissements très coûteux. Les principaux autres secteurs représentés sont l'industrie extractive (7 % des dossiers, 17 % des aides), le travail des métaux (10 % des dossiers, 14 % des aides) et le travail du bois (13 % des dossiers, 6 % des aides).

### Les types d'aides

60 % des dossiers portent sur l'aide à l'investissement matériel (modernisation des procédés de production) et 20 % des dossiers sont des aides au recrutement de cadre (principalement profils techniques ou de production). L'aide au conseil (principalement axée sur la qualité, la gestion de l'entreprise et le commercial) est encore très peu sollicitée malgré l'importance qu'elle revêt pour l'évolution des compétences de l'entreprise et l'amélioration de sa performance ou de sa capacité d'innovation.

<sup>3</sup>) Pour des informations plus précises : <http://www.ubifrance.fr/mes-aides-a-l-export.html>

<sup>4</sup>) En l'état actuel des choses, seules les données du bilan portant sur le DOCUP sont disponibles.

# LA POLITIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES ET LE FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS

## L'impact qualitatif

Les projets ont entraîné des effets positifs principalement sur la productivité, l'amélioration de la qualité des produits ou services, une meilleure gestion de production ou logistique, et enfin une diversification de l'offre.

À ce titre l'objectif de la mesure portant sur « l'augmentation de la productivité, la technicité et la qualité, et l'amélioration de la compétitivité » est atteint. Les entreprises aidées ont réalisé un réel saut qualitatif presque toujours technologique.

Les entreprises industrielles structurées sont majoritairement bien informées des modalités d'aides. Le programme touche cependant un nombre limité d'entreprises, tant du fait des fonds disponibles que du manque d'information sur les aides pour un grand nombre de très petites entreprises, peu enclines à engager des projets innovants.

ritairement bien informées des modalités d'aides. Le programme touche cependant un nombre limité d'entreprises, tant du fait des fonds disponibles que du manque d'information sur les aides pour un grand nombre de très petites entreprises, peu enclines à engager des projets innovants.

Au cours du DOCUP, 19 dossiers ont été déprogrammés, majoritairement pour abandon du projet, pour cause de difficultés économiques, ayant quelquefois conduit à des liquidations judiciaires.

## Les actions collectives

Quatre actions collectives instruites par la DRIRE au bénéfice direct des entreprises industrielles et trois études permettant de dimensionner les actions à mener ont été conduites.

Elles ont permis d'accompagner directement 46 entreprises sur trois sujets principaux : l'amélioration des coûts de revient, le management environnemental et la veille stratégique et l'intelligence économique.

Les études ont porté sur la prise en compte de l'environnement dans les entreprises, la réalisation d'un « guide déchets » et sur le développement des entreprises de construction et réparation navale.

Les actions collectives comportent l'avantage de toucher de plus nombreuses entreprises sur des thématiques stratégiques préalablement étudiées, et de capitaliser l'expérience pour en faire un retour au bénéfice du tissu industriel.

Elles permettent également de renouveler ou de modifier les orientations des accompagnements futurs. Enfin elles contribuent au rapprochement des entreprises pour favoriser la structuration des filières ou les partenariats, et surtout l'échange d'expérience.

## Les acteurs de l'accompagnement du développement économique

Adresses	N° Tél
<b>CONSEIL REGIONAL</b> ( Direction des Services Interventions Economiques) – Palais de Conseil Régional Petit-Paris 97100 BASSE-TERRE	0590.80.40.40
<b>GUADELOUPE EXPANSION</b> - Maison Régionale des Entreprises – Immeuble le Squal –ZAC de Houelbourg SUD II – ZI de Jarry 97122 - BAIE-MAHAULT	0590.94.45.40
<b>DAF</b> (Direction de l'Agriculture et de la Forêt) – Jardin Botanique-97100 BASSE-TERRE	0590.99.09.09
<b>DDTEFP</b> (Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)– Bisdary – 97113 GOURBEYRE	0590.80.50.50
<b>DRAM</b> (Direction Régionale des Affaires Maritimes)- boulevard du Marquisat de Houelbourg – ZI de Jarry –97122 BAIE-MAHAULT	0590.25.44.00
<b>DRCE</b> (Direction Régionale du Commerce Extérieur) – Pôle Caraïbes - Aéroport Frêt Nord -97139 LES ABYMES	0590.21.17.75
<b>DRFIP</b> (Trésorerie Générale) Rue de la République – 97100 BASSE-TERRE	0590.99.16.16
<b>DRIRE</b> (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement) – 552, Rue de la Chapelle ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	0590.38.03.47
<b>DRRT</b> (Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie) – 552, Rue de la Chapelle ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	0590.26.41.51
<b>PREFECTURE</b> – Rue de Lardenoy 97100 BASSE-TERRE	0590.99.39.00
<b>ADEME</b> (Agence du développement de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – Immeuble le Forum – 630 Boulevard Marquisat de Houelbourg - 97122 BAIE-MAHAULT	0590.26.78.05
<b>AFD / OSEO</b> – Parc d'Activités de la Jaille Bâtiment 7 – BP 110 – 97122 BAIE-MAHAULT	0590.89.65.65
<b>SAGIPAR</b> – Zac de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT	0590.94.45.48
<b>AGEFOS-PME</b> -ZAC de Houelbourg Sud – 97122 BAIE-MAHAULT	0590.26.93.62
<b>CCI DE P.A.P.</b> – Rue Félix Eboué – 97159 POINTE-A-PITRE CEDEX	0590.93.76.00
<b>CCI de BASSE-TERRE</b> - 6, Rue Victor Hugues – 97100 BASSE-TERRE	0590.99.33.67
<b>CHAMBRE DES METIERS</b> – Route de Choisy –97120 SAINT-CLAUDE	0590.80.23.33
<b>AMPI</b> – WTC – ZI de Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT	0590.25.06.28
<b>CGPME</b> – 40, Rue de l'Industrie – 97122 BAIE-MAHAULT	0590.82.31.71
<b>UCEG</b> - Moreau 969 A- 97170 PETIT-BOURG	
<b>UDE-MEDEF</b> – Immeuble SCI-BTB – Voie Principale – ZI de Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT	0590.26.83.58
<b>UMPEG</b> – 17 Immeuble Patio - Grand-Camp 97139 ABYMES	0590.91.79.31
<b>SYNERGILE</b> – Maison Régionale des Entreprises – Immeuble le Squal - ZAC de Houelbourg Sud II 97122 BAIE-MAHAULT	0590.94.48.24

# L'INDUSTRIE GUADELOUPÉENNE : les activités, les entreprises et les hommes

## Un secteur d'activité en retrait

En 2006, l'industrie guadeloupéenne génère 5,5 % de la valeur ajoutée régionale contre 6,4 % en 1996. Parmi les régions françaises, c'est la plus faible proportion. Sur la période, l'écart avec le niveau national s'est réduit mais ce rattrapage est principalement dû à un recul de l'activité industrielle en France métropolitaine. En France, comme dans la plupart des pays développés, le poids du secteur industriel se réduit en valeur : il est passé de 16,4 % en 1997 à 14,4 % en 2006.

Entre 2001 et 2006, la valeur ajoutée de l'industrie guadeloupéenne a progressé de 3 % par an et les investissements de 4 % par an.

Depuis 2004, les effectifs salariés ont augmenté de 3 % par an pour atteindre 8 500 salariés en 2007. En revanche, la rentabilité s'est détériorée, le taux de marge perd 4,5 points (29,5 % en 2006).

## Un grand nombre de petites unités

En 2007, en Guadeloupe, près de 3 400 établissements exercent une activité dans le domaine de l'industrie.

Parmi eux, 30 % emploient au moins un salarié et 200 établissements comptent dix salariés ou plus.

### Chiffres-clés de l'industrie guadeloupéenne

Unités : nombre et %

Chiffres-clés de l'industrie	Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>3 377</b>
dont 0 salarié	2 393
dont 1 à 9 salariés	786
dont 10 à 49 salariés	182
dont 50 salariés ou plus	16
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>-0,3</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>8 538</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>3,3</b>
<b>Indice de concentration *</b>	<b>17,3</b>
<b>Indice de spécificité **</b>	<b>0,5</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

\* : l'indice de concentration représente le poids des dix plus grands établissements dans l'emploi salarié total pour un secteur ou un territoire donné.  
\*\* : l'indice de spécificité sectorielle permet de comparer le poids du secteur d'activité (exprimé en % salarié) pour un territoire donné relativement au poids de ce même secteur pour une zone de référence (ici, la France métropolitaine). Si on note, respectivement, p et P les poids du secteur concerné dans la zone d'étude et dans la zone de référence, il s'agit donc du rapport p/P. Ainsi, un rapport supérieur à l'unité indique une surreprésentation du secteur dans la zone d'étude.

## Les IAA et les Biens intermédiaires prédominants

Dominié par les activités des boulangeries-pâtisseries et celles liées au sucre et au rhum, le secteur des industries agroalimentaires est le plus gros employeur de l'industrie. En 2007, il regroupe le quart des établissements et emploie un tiers des effectifs industriels. En 2006, ce secteur a généré 90,6 millions d'euros de valeur ajoutée, soit un quart de la richesse fournie par l'industrie.

La croissance des industries des biens intermédiaires, dont la construction est le principal débouché, est essentiellement liée à la forte progression des industries de la métallurgie et transformation des métaux. Au 31 décembre 2007, le secteur emploie 1 900 salariés dans 770 établissements. En 2006, avec 133 millions d'euros de création de valeur ajoutée, il est le plus gros contributeur à la richesse industrielle (38 %).

La progression des industries des biens d'équipement est essentiellement liée au dynamisme des industries des équipements mécaniques, en particulier celles liées à la fabrication d'éléments métalliques.

Fortement orienté vers la construction, au 31 décembre 2007, le secteur emploie 1 400 salariés dans 600 établissements. En 2006, avec 67 millions d'euros de création de valeur ajoutée, il contribue à 19 % de la richesse industrielle.

Le secteur des biens de consommation compte le plus grand nombre d'établissements, plus de la moitié sont à caractère artisanal et plus de 80 % n'emploient aucun salarié.

Au 31 décembre 2007, il emploie 1 250 salariés dans 1 050 établissements. En 2006, il génère 63 millions d'euros de valeur ajoutée, soit près de 18 % de la richesse créée par l'industrie guadeloupéenne.

# L'INDUSTRIE GUADELOUPÉENNE : les activités, les entreprises et les hommes

Données comptables de l'industrie guadeloupéenne (hors énergie)

Unités : million d'euros et %

	Chiffre d'affaire	Consommations intermédiaires	Valeur Ajoutée (VA)	Frais de personnel	Excédent Brut D'Exploitation / VA	Investissement
Industrie Agro-Alimentaire	339,3	188,8	90,6	74,9	23,50%	31
Industrie des biens de consommation	196,1	108,4	63,2	44,3	27%	10,3
Industrie des biens d'équipement	256,4	169,7	67,3	50,7	25,60%	6,5
Industrie des biens intermédiaires	472,8	289,2	132,8	74,4	40,70%	18,9

Source : Insee, SIE 2006

## Des unités de petite taille sur un marché étroit

Dans l'industrie, malgré l'implantation de filiales de groupes métropolitains, les détenteurs des capitaux sont des locaux. Les entreprises produisant des biens de consommation demeurent majoritaires sur le territoire guadeloupéen. La petite taille des entreprises est un handicap important pour l'investissement.

Compte tenu de l'exiguïté du marché, un minimum d'investissement est nécessaire même pour produire peu. De ce fait, le niveau d'équipement des PME industrielles guadeloupéennes est comparable à celui des entreprises métropolitaines de même taille, voire plus développé, par un effet de surdimensionnement de la capacité de production.

Autre conséquence de la petite taille des entreprises industrielles guadeloupéennes, le taux d'encadrement reste faible. Dans leur organisation interne, ces entreprises disposent de peu de moyens pour la recherche, le développement et l'analyse prospective.

En Guadeloupe encore plus qu'en France métropolitaine, la petite taille est une caractéristique des entreprises industrielles. Dans chaque région métropolitaine, à un degré plus ou moins avancé, la structuration par filière industrielle (aéronautique, automobile, navale, électronique, chimique) est favorisée par la présence de donneurs d'ordres, intégrateurs ou équipementiers. En Guadeloupe, c'est surtout l'absence de donneur d'ordres qui entraîne un manque de structuration de l'industrie autour de filières.

Cette situation a évidemment une incidence forte sur le comportement des entreprises qui n'ont pas les mêmes contraintes ni le même environnement pour innover, optimiser leurs processus de production et de logistique, leurs démarches qualité, etc.

Par ailleurs, les grands donneurs d'ordres sont souvent des acteurs majeurs de l'essaimage de petites entreprises et start-up à fort potentiel d'innovation hors de leur cœur de métier. En Guadeloupe, leur absence limite là aussi le potentiel local.

## Une main d'œuvre encore très masculine

En 2007, l'industrie emploie 8 500 salariés dont 74 % sont des hommes. Cependant, entre 1999 et 2007, leur part a diminué de trois points. Durant cette période, ce secteur a attiré plus de femmes, leur nombre a progressé en moyenne annuelle de 2,1 %.

Dans l'industrie, le vieillissement de la population active occupée se poursuit : la moyenne d'âge est passée de 38,8 années en 1999 à 40,5 années en 2007. Les hommes sont un peu plus âgés que les femmes (respectivement 40,8 années et 39,7 années).

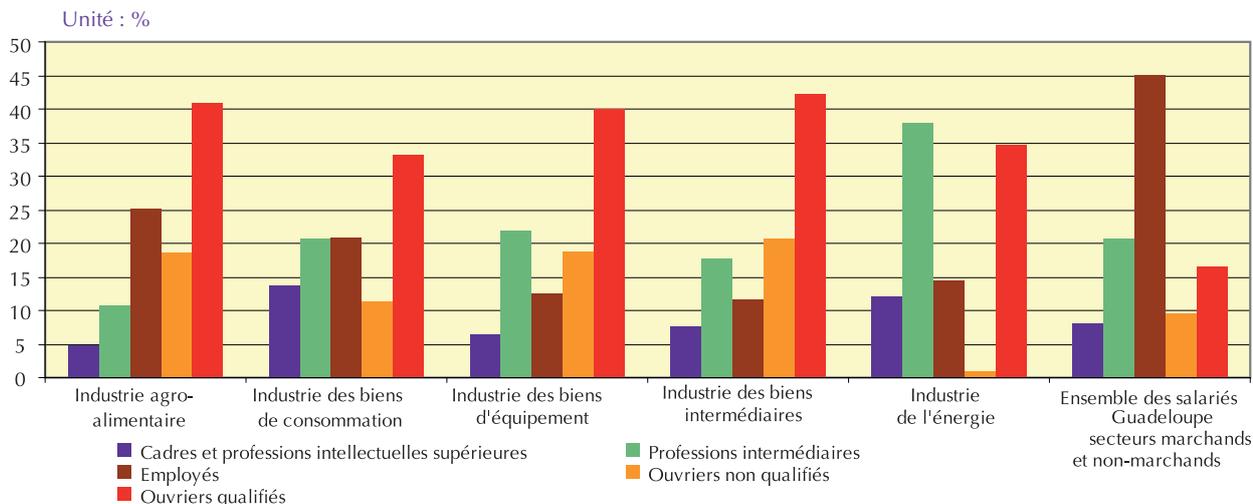
## Plus de la moitié d'ouvriers

En 2007, comme en France métropolitaine, un peu plus de la moitié des salariés travaillant dans le secteur industriel sont des ouvriers : 72 % d'entre eux sont des ouvriers qualifiés (68 % dans l'hexagone). Ces derniers sont majoritaires dans les biens intermédiaires (63 %), les IAA (60 %) et les biens d'équipement (59 %).

Près d'un salarié sur cinq exerce une profession intermédiaire. Ils sont plus nombreux dans la production d'énergie, avec près de deux salariés sur cinq, et moins présents dans les IAA, avec un salarié sur dix. Enfin, les employés sont plus nombreux dans les IAA et les biens de consommation, avec respectivement 25 % et 21 % des salariés.

# L'INDUSTRIE GUADELOUPÉENNE : les activités, les entreprises et les hommes

## Répartition des salariés guadeloupéens par activité et catégorie socioprofessionnelle en 2007



Source : Insee, DADS 2007

## Des écarts de revenus importants

Dans l'industrie, le revenu salarial annuel moyen est d'environ 19 000 euros. Les salaires varient beaucoup entre les secteurs d'activité. Les salaires moyens versés dans les IAA sont deux fois moins importants que dans l'énergie (15 000 euros contre 31 000 euros). Cet écart s'explique surtout par un effet de structure. En effet, les cadres et professions intermédiaires ne représentent

que 15 % des salariés dans les IAA contre 50 % dans l'énergie. Lorsque l'effet de structure s'estompe, les écarts de salaires sont moins importants. Les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires ont des structures par catégorie socioprofessionnelle proches. L'écart entre les revenus salariaux moyens (1 800 euros) s'explique essentiellement par un effet sectoriel.

Revenu salarial annuel moyen net par CSP et Nomenclature économique de synthèse en 2007

Unité : euros

	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Total
Industrie agro-alimentaire	44 564	22 644	10 441	12 038	14 099	15 202
Industrie des biens de consommation	31 794	23 508	14 213	11 041	16 017	18 812
Industrie des biens d'équipement	40 090	20 420	14 143	10 846	14 307	16 577
Industrie des biens intermédiaires	44 716	23 475	14 967	12 220	15 103	18 346
Industrie de l'énergie	52 351	32 780	22 524	15 144	27 231	31 436
<b>Total (Industrie)</b>	<b>45 984</b>	<b>27 638</b>	<b>17 476</b>	<b>13 444</b>	<b>20 965</b>	<b>19 036</b>
Ensemble de l'économie guadeloupéenne	40 727	22 766	14 667	9 884	13 591	17 812

Source : Insee, DADS 2007

## Niveaux de formation, des situations contrastées

En 2006, dans le secteur de l'industrie, huit actifs occupés sur dix sont salariés. Parmi eux, 26 % ne possèdent aucun diplôme et 36 % ont un diplôme de niveau bac et plus. Cependant, les disparités sectorielles sont importantes. Avec une plus forte proportion de cadres et de professions intermédiaires, les salariés des secteurs de l'énergie et des biens de consommations sont les plus diplômés : ils sont respectivement 46 % et 51 % à avoir un

diplôme de niveau bac et plus et 25 % possèdent un diplôme universitaire.

Dans ces deux secteurs à forte valeur ajoutée, les non diplômés représentent moins d'une personne sur cinq. A l'inverse, le secteur des IAA compte le plus de non diplômés : une personne sur trois ne possède aucun diplôme. Dans ce secteur, une personne sur quatre a un diplôme de niveau bac et plus.

À la mi 2010, une dizaine de zones industrielles sont réparties sur l'ensemble de la Guadeloupe et occupent une surface totale d'un peu plus de 460 ha. La région n'a pas bénéficié d'une politique d'aménagement

du territoire orientée sur le développement concerté des zones d'activités économiques. En effet, l'essentiel de son activité est concentré sur Jarry et les zones d'activité sont très hétérogènes.

## *JARRY : pôle majeur de développement à l'échelle de la Caraïbe*

### Un tiers des effectifs salariés industriels guadeloupéens à Jarry

Implanté sur la commune de Baie-Mahault, à proximité de l'aéroport Pôle Caraïbes et du port autonome de Guadeloupe (PAG), le site de Jarry bénéficie d'un réseau de communications élevé. Il est également au centre du bassin de la population de l'agglomération

pointoise. En 2007, à Jarry, l'industrie emploie 2 530 salariés répartis dans 440 établissements. Regroupant, près du tiers des effectifs salariés de l'industrie en Guadeloupe, la zone de Jarry justifie sa réputation de « poumon industriel de la région ».

### Les biens intermédiaires : principal secteur

L'industrie des biens intermédiaires est le secteur industriel dominant à Jarry. Il représente 35 % des salariés industriels de la zone (40 % au niveau régional), soit 750 salariés répartis dans plus d'une centaine d'établissements. Ces derniers sont parmi les plus grands de l'industrie guadeloupéenne avec en moyenne près de sept salariés par établissement. L'extraction de pierres, de calcaire et gypse, la fabrication de matériaux de construction, la transformation de matières plastiques, le travail du bois, la filature et tissage sont les princi-

aux secteurs employeurs. Deux des six plus grands établissements industriels, de 50 salariés ou plus, y sont implantés : la Société des Ciments Antillais et la Société Guadeloupéenne d'Enrobés Chaud (SGEC). Cette dernière appartient à l'industrie des produits minéraux qui domine le secteur des biens intermédiaires en employant un salarié sur trois. Vient ensuite l'industrie de la métallurgie et la transformation des métaux qui emploie un salarié sur quatre.

### Forte présence de l'activité de fabrication d'éléments en métal pour la construction

Avec 600 salariés regroupés dans une centaine d'établissements, l'industrie des biens d'équipement est le deuxième plus gros secteur industriel représenté à Jarry (29 % des salariés). Les activités de ce secteur sont principalement concentrées autour de la fabrication d'éléments en métal pour la construction (53 % des salariés), de la chaudronnerie et de la fabrication de réservoirs métalliques (20 % des salariés). La zone industrielle de Jarry polarise 44 % de l'ensemble des salariés des industries des biens d'équipement de la Guadeloupe avec en moyenne cinq salariés par établissement. Jarry Stores et SARL Eurostores emploient chacun plus de 40 salariés.

À Jarry, toutes les activités liées aux industries agro-alimentaires sont représentées : boisson, lait, viande, travail du grain, autres industries alimentaires... Elles emploient plus de 450 salariés travaillant dans une soixantaine d'établissements. Le secteur d'activité n'est pas fortement implanté à Jarry mais les établissements sont, en moyenne, les plus grands (7 salariés par unité de production). Deux des plus grands établissements industriels de la région y sont implantés. Il s'agit de la société de fabrication de glace (Socrema) et la société des grands moulins des Antilles (GMA), employant chacune plus de 50 salariés.

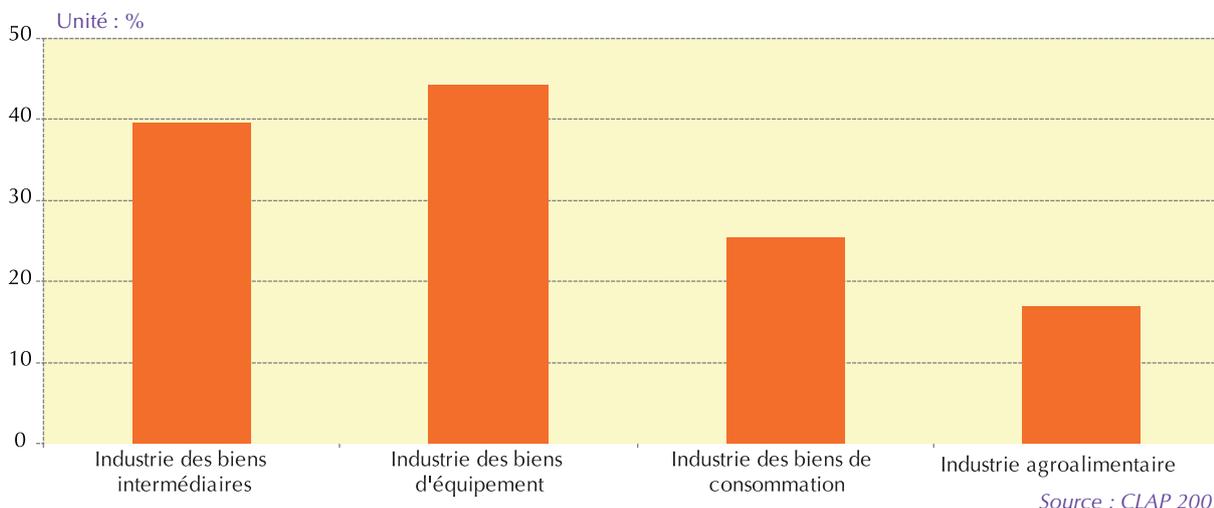
### Présence marquée de l'imprimerie

Un salarié sur huit travaille dans les industries des biens de consommation. Regroupant 317 salariés et 80 établissements, c'est le secteur d'activité

industrielle le moins bien représenté. Parmi les salariés, 55 % travaillent dans l'imprimerie et 15 % dans l'édition.

## Biens d'équipement et Biens intermédiaires, plus gros pourvoyeurs d'emplois à Jarry

Part des salariés industriels guadeloupéens travaillant à Jarry



## 27 zones d'activité économique

En 2007, hors Jarry, 27 zones d'activité économique sont recensées (cf. étude DDE Guadeloupe de 2007) sur le territoire guadeloupéen dont sept aux Abymes, quatre à Baie-Mahault et quatre à Basse-Terre. Elles présentent certaines caractéristiques :

- des zones peu traitées et organisées « maillent » le territoire;
- une hétérogénéité de contenu et d'image marquant le paysage (artisanat, industrie, production, BTP, commerce) : notamment pas de zone industrielle dédiée;
- aucun site dédié et « ciblé » sur un domaine particulier n'est proposé (hormis Dothémare et le Parc Tertiaire de la Jaille);
- des disponibilités effectives restreintes;
- la rareté du foncier et les phénomènes spéculatifs pénalisent le territoire régional;
- la faible maîtrise publique des terrains et des espaces économiques génère des difficultés de gestion et de suivi quantitatif des zones;
- pas ou peu de Schéma de Cohérence Territoriale, a fortiori économique;
- l'entretien, la gestion et le suivi des zones sont quasiment absents, pas de mise en valeur des zones;
- leur délimitation et périmètre, voire leurs noms, sont flous et informels.

L'optimisation et la requalification de ces zones figurent parmi les objectifs affichés par le Conseil régional de Guadeloupe à travers le Schéma régional de développement économique, avec nécessité de développer de nouveaux services et équipements (notamment informatiques) dans une démarche de développement

durable. Cependant, les priorités thématiques et géographiques ne sont pas identifiées.

Des zones comme celles de Baie-Mahault, des Abymes et de Basse-Terre-Baillif sont à requalifier en priorité.

Certaines zones d'activité ont une activité industrielle et une dimension régionale susceptibles d'être confortées :

- Dothémare aux Abymes (90 ha), deuxième pôle économique de Guadeloupe, en devenir tertiaire et production;
- Jaula-Caillou au Lamentin (30 ha) – 20 entreprises;
- Nolivier à Sainte Rose (30 ha) – 20 entreprises – orientation principalement artisanale et industrielle.

Sans être dédiées à l'industrie (données de l'étude 2007), trois autres zones de niveau communal ont aussi des activités industrielles :

- Cité Active de Beausoleil : 15 entreprises;
- Zone artisanale et industrielle de Baillif (Route des Pères) : 60 entreprises – orientation principalement artisanale et commerciale;
- Arnouville à Petit-Bourg : 30 entreprises – artisanat industrie-services.

À mi-2010, la Guadeloupe ne dispose pas de pépinière d'entreprises, ni de technopole, permettant de structurer des moyens humains et structurels autour de grappes d'entreprises jeunes et innovantes. Plusieurs projets sont cependant en cours d'élaboration, et notamment la réalisation d'un Technopôle au Morne Bernard, pôle régional dédié aux technologies innovantes, avec pépinière et hôtel d'entreprises, en collaboration avec l'université Antilles-Guyane (UAG).

## Une industrie faiblement dépendante

En 2007, 2 760 salariés travaillant dans 155 établissements guadeloupéens industriels dépendent d'un centre de décision (siège social ou tête de groupe) localisé hors de la Guadeloupe, que ce soit dans une autre région française ou à l'étranger. Ils représentent 31,5 % des effectifs salariés de l'industrie guadeloupéenne (contre 23,3 % en 2 000).

Même si l'indicateur a progressé depuis 2000, la Guadeloupe se classe parmi les régions les moins dépendantes d'un centre de décision extérieur, à la cinquième place sur vingt six. Comparativement aux autres DOM, la Guadeloupe apparaît cependant plus dépendante que la Réunion (24,4 %) et la Martinique (25,7 %) mais moins que la Guyane (38,7 %).

Globalement, la dépendance augmente avec la taille des établissements. 52 % des effectifs des établissements de plus de 20 salariés sont sous le contrôle d'un centre de décision extérieur à la région, contre seulement 15 % de ceux de moins de dix salariés. En Guadeloupe, le nombre important de petites unités de production oriente donc à la baisse le taux de dépendance. Au sein de la France et de l'Europe, l'isolement et l'éloignement géographiques des DOM constituent une faiblesse pour leur attractivité.

Près de 85 % des salariés de l'industrie de la Guadeloupe dépendant de l'extérieur travaillent pour un groupe français et seulement 8 % pour une entreprise nationale quasi-mono régionale<sup>1</sup>. La présence des groupes étrangers est relativement faible (7 %).

Parmi les 2 760 salariés travaillant dans une entreprise dépendant de l'extérieur de la Guadeloupe, près de 60 % dépendent d'un centre de décision basé en Île-de-France et 15 % en Martinique.

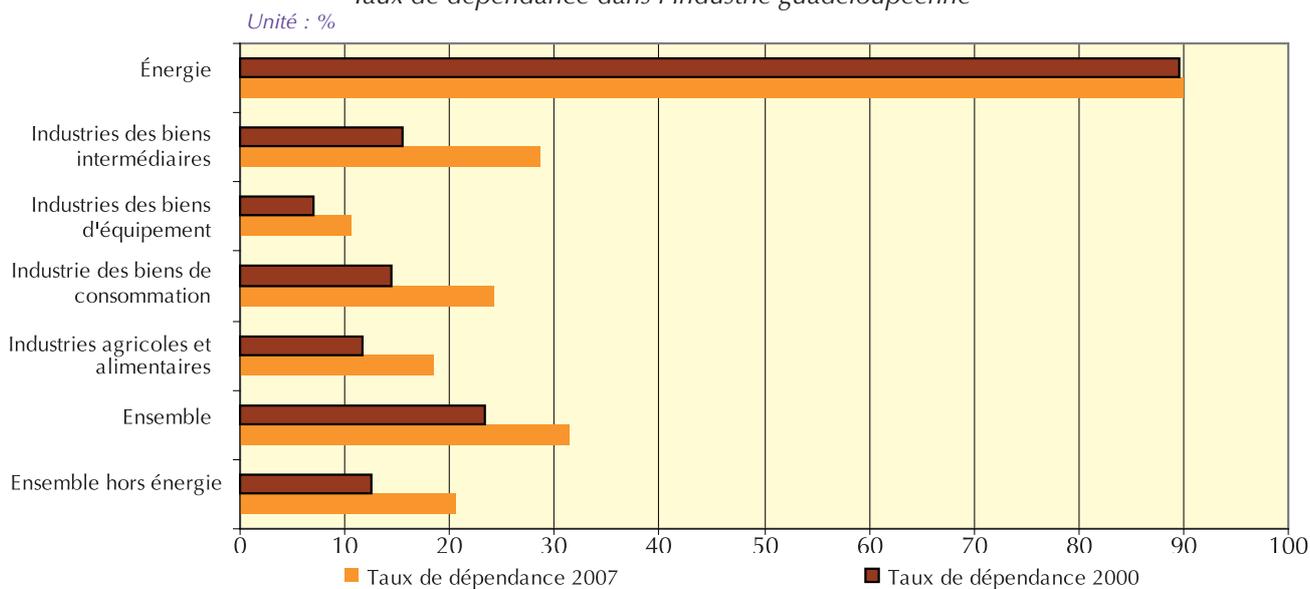
La présence des capitaux français se retrouvent surtout dans les secteurs :

- de l'électricité (760 sal) ;
- de l'eau (460 sal) ;
- du lait (110 sal) ;
- des aliments divers (150 sal) ;
- de la fabrication de matériaux de construction ( 160 sal) ;
- de la transformation des métaux (90 sal) ;
- de l'édition, imprimerie, reproduction (170 sal).

Les groupes étrangers investissent principalement dans les industries du travail et de la fabrication d'articles en bois, de la chimie, caoutchouc et plastiques. Une centaine de salariés sont concernés et 17 établissements sont contrôlés par des groupes étrangers.

### Une progression surtout dans les biens intermédiaires en 2007

Taux de dépendance dans l'industrie guadeloupéenne



Source : Clap 2007, Liaisons financières 2007 (LIFI)

1) Une entreprise est dite mono régionale lorsque l'ensemble de ses effectifs salariés sont situés dans la même région ; elle est quasi-mono régionale si au moins 80 % de ses effectifs salariés sont localisés dans des établissements d'une même région ; elle est nationale sinon.

## Un faible taux de contrôle

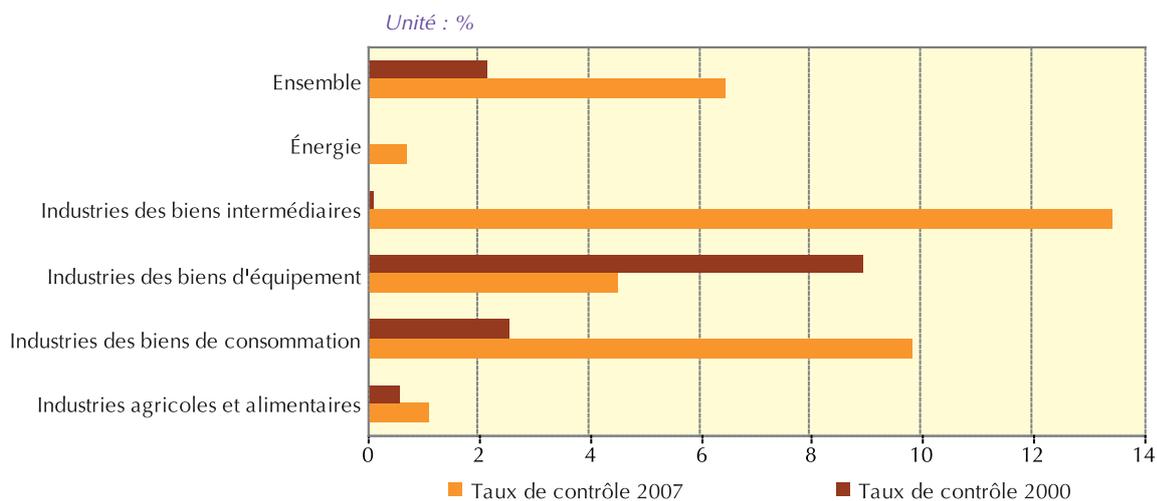
Peu dépendante, la Guadeloupe est également peu influente. En effet, 410 salariés de l'industrie localisés dans 34 établissements en dehors de la région dépendent d'un centre de décision guadeloupéen, soit un taux de contrôle de 6,5 % (2,4 % en 2 000). La moitié de ces salariés travaille dans des établissements situés en Martinique. Entre 2000 et 2007, l'influence de la Guadeloupe a progressé, essentiellement dans le secteur des biens intermédiaires où le taux de contrôle atteint 13 % et les industries des biens de consumma-

tion (10 %). Cependant, elle fait encore partie des régions les moins influentes (22<sup>e</sup> place sur 26). Par rapport aux autres DOM, elle demeure plus influente que la Réunion (1,5 %) et la Guyane (1 %) mais moins que la Martinique (9,3 %).

Les groupes Le Vilain, l'établissement Claude Blandin et Fils, Levallois et Fils, Savima Vitrierie sont les principaux centres de décision locaux possédant des établissements hors de Guadeloupe.

### Forte progression du taux de contrôle dans les biens intermédiaires

Taux de contrôle dans l'industrie guadeloupéenne en 2007



Source : Clap 2007, Liaisons financières 2007 (LIFI)

Le taux de contrôle et la dépendance (cf. Chapitre Définitions pour en savoir plus), notions complémentaires, permettent d'appréhender la puissance de l'économie d'une région ou d'une zone. Ils mettent en évidence des relations privilégiées entre certains territoires par l'analyse de l'implantation des centres de décision (têtes de groupes ou sièges sociaux) et des unités de production.

Un fort niveau de contrôle montre l'influence que la zone exerce hors de son territoire, au travers du contrôle d'emplois, sans pour autant être systématiquement synonyme d'un développement économique élevé. Réciproquement, un fort niveau de dépendance peut être interprété comme un indicateur de fragilité d'une zone soumise à des centres de décision externes mais aussi comme l'indice d'une large ouverture sur l'extérieur.

En 2008, le tissu économique guadeloupéen (hors îles du Nord) s'est enrichi de plus de 4 200 entreprises. Entre 2006 et 2008, la progression moyenne annuelle est de 8,7 %. Bien que portant sur des volumes moindres, c'est dans l'industrie que la dynamique de création a été la plus forte en 2008 : le nombre de créations progresse de près de 50 % par rapport à 2007 et leur poids dans l'ensem-

ble des créations passe de 7 % à 9,3 % en 2008 contre 6 % en France métropolitaine. Pour l'essentiel, ce bon résultat est imputable aux industries agro-alimentaires dont les créations ont plus que doublé au cours de l'année, faisant presque oublier la progression de 20 % des biens intermédiaires.

Plus encourageant encore, tous secteurs confondus, les entreprises créées en Guadeloupe ont une survie à trois ans plus élevée qu'en moyenne nationale. Ainsi, en 2005, 71 % des entreprises créées en Guadeloupe en 2002 étaient toujours actives contre 68 % en France métropolitaine.

Pour celles créées par des hommes, les unités de la région ont une pérennité qui dépasse de six points la moyenne nationale (71 %). L'implication des femmes participe à la dynamique de croissance des créations : la Guadeloupe est la région française qui compte le plus de femmes parmi ses créateurs (37%). Dans le secteur des IAA, elles sont mêmes proportionnellement plus nombreuses qu'en France métropolitaine.

Les nouveaux entrepreneurs de Guadeloupe sont à peine plus jeunes qu'en moyenne nationale (38 ans contre 38 ans et demi en moyenne). C'est dans la tranche d'âge des 30-39 ans que les créations sont les plus nombreuses, quel que soit le sexe de l'entrepreneur. Cependant, les créatrices se lancent plus tôt que leurs confrères de sexe opposé : 22 % d'entre elles appartiennent à la tranche d'âge des moins de 30 ans contre 20 % chez les hommes.

Les IAA restent le moteur essentiel de la création d'entreprise dans l'industrie : 40 % des créations relèvent de ce secteur d'activité. Du coup, son développement se poursuit, il représente 24 % des établissements industriels en 2008 contre 21 % en 2004. Dans ce contexte, le taux de création de ce secteur est le plus élevé du secteur industriel (hors énergie). Vient ensuite le secteur des biens intermédiaires dont le taux de création a régulièrement progressé depuis 2004. Ce secteur est le plus gros contributeur à l'emploi salarié et à la valeur ajoutée de l'industrie régionale.

## L'industrie progresse

Nombre de créations d'entreprises en Guadeloupe

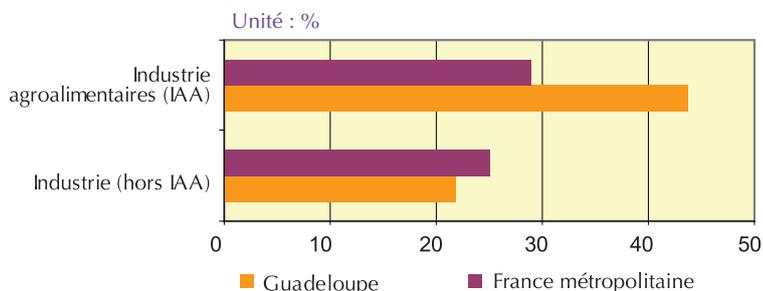
Unités : nombre et %

	2006	2007	2008
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>	71	70	165
<b>Industries des biens de consommation</b>	71	71	80
<b>Industries des biens d'équipement</b>	31	48	50
<b>Industries des biens intermédiaires</b>	55	64	77
<b>Énergie</b>	5	13	17
<b>Total</b>	233	266	389
<b>Poids des créations de l'industrie dans l'ensemble</b>	6,6	7,0	9,3
<b>Part des créations sans salarié dans l'industrie (%)</b>	74,7	78,2	81,2

Source : Insee, Répertoire Entreprises Établissements - Nouvelle Démographie

## Dans les IAA, les femmes de Guadeloupe s'impliquent plus qu'en moyenne nationale

Part des femmes parmi les créateurs et par secteur (%)



Source : Insee, Répertoire Entreprises Établissements - Nouvelle Démographie

## Forte progression des IAA

Taux de création d'entreprise par grand secteur d'activité

Unité : %

	2006	2007	2008
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>	11,2	11,2	24,6
<b>Industries des biens de consommation</b>	6,3	7,8	8,8
<b>Industries des biens d'équipement</b>	5,1	9	9,3
<b>Industries des biens intermédiaires</b>	7,3	9,9	11,3
<b>Énergie</b>	8,8	25,5	22,2
<b>Total industrie</b>	7,3	9,6	13,6

Source : Insee, Répertoire Entreprises Établissements - Nouvelle Démographie

### Définition

Taux de création : rapport entre les créations de l'année donnée et le stock d'établissement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

# LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

## Un des secteurs prédominants de l'industrie guadeloupéenne

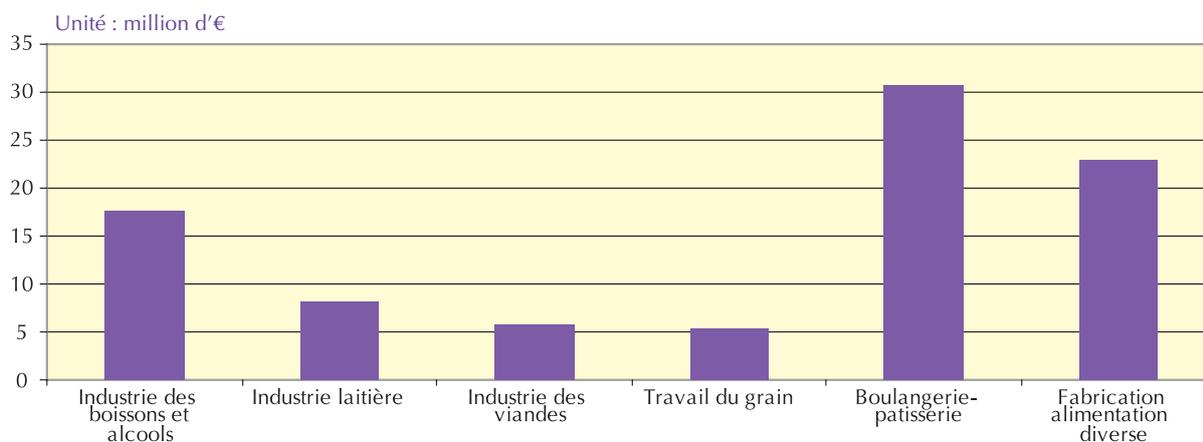
Plus gros employeur de l'industrie, les IAA emploient 2 700 salariés au 31 décembre 2007, soit un tiers des effectifs industriels en 2007. Le secteur est peu concentré, les dix plus grands établissements occupent un peu plus du tiers des salariés du secteur.

En 2006, ce secteur a généré 90,6 millions d'euros de valeur ajoutée, soit un quart de la richesse fournie par l'industrie. Il est l'un des principaux secteurs industriels. Il est à l'origine, en 2009, de près d'un tiers des exportations guadeloupéennes (contre près de la moitié en 2006). Le taux de couverture est passé de 17,1 % en 2006 à 14,9 % en 2009.

Basée depuis de nombreuses années sur les productions de sucre et de rhum, les IAA guadeloupéennes se sont diversifiées et modernisées. Elles s'appuient désormais sur des secteurs variés tels que l'industrie du lait, des boissons, des viandes, les boulangeries-pâtisseries, le travail du grain. Au sein des « aliments divers » figurent des activités comme l'industrie du poisson, les

transformations et conservations de fruits, de légumes et de jus de fruits, les huiles, la fabrication de desserts, de condiments, de poudres et de concentrés de boissons, l'extraction de sel, le sucre. En termes d'effectifs, les trois plus grosses entreprises du secteur sont la S.A Gardel, la S.A Sucreries Rhumeries de Marie-Galante et la SOCREMA.

Valeur ajoutée des industries agroalimentaires guadeloupéennes



Source : Insee, SIE 2006

Indicateurs comptables des industries agroalimentaires guadeloupéennes

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffres d'affaires	339,8	224	1,0%	430,7	2,6%
Consommations intermédiaires	188,8	127,7	0,6%	243	3,1%
Valeur ajoutée (VA)	90,6	58	0,4%	130,2	3,0%
Frais de personnel	74,9	49,5	3,1%	87,1	4,0%
Excédent Brut d'Exploitation/VA	23,5%	23,3%	-6,2%	30,7%	-2,7%
Investissement (FBCF)	31	21,2	12,2%	49,9	7,4%

Source : Insee, SIE 2006

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

	Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>810</b>
dont :	523
0 salarié	234
1 à 9 salariés	48
10 à 49 salariés	5
50 salariés ou plus	3,6%
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>3,6%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>2 703</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>3,1%</b>
<b>Indice de concentration *</b>	<b>36,5%</b>
<b>Indice de spécificité **</b>	<b>1,0</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

«\* : l'indice de concentration représente le poids des dix plus grands établissements dans l'emploi salarié total pour un secteur ou un territoire donné.»

«\*\* : l'indice de spécificité sectorielle permet de comparer le poids du secteur d'activité (exprimé en % salarié) pour un territoire donné relativement au poids de ce même secteur pour une zone de référence (ici, la France Métropolitaine). Si on note, respectivement,  $p$  et  $P$  les poids du secteur concerné dans la zone d'étude et dans la zone de référence, il s'agit donc du rapport  $p/P$ . Ainsi, un rapport supérieur à l'unité indique une surreprésentation du secteur dans la zone d'étude.

Le chiffre d'affaires, indicateur de la demande de biens agroalimentaires, croît moins vite que la moyenne observée dans l'industrie guadeloupéenne. Cette faible croissance est imputable à la forte diminution du chiffre d'affaires dans le secteur de la viande (-8,2 % par an entre 2001 et 2006) mais aussi dans celui du travail du grain (-5,6 % par an). Ce secteur subit une pression sur les prix particulièrement importante de la part des grandes et moyennes surfaces.

Entre 2001 et 2006, la croissance annuelle des exportations agroalimentaires atteint près de 5 % contre 3 % pour l'ensemble de l'industrie. Les exportations de sucre, banane et rhum, les trois principaux produits de l'exportation du département, contribuent aux bons chiffres que réalise ce secteur par rapport à l'industrie.

La croissance annuelle de la valeur ajoutée est beaucoup plus faible que dans les autres secteurs industriels. Dans l'industrie, son poids a perdu 3,6 points sur la période 2001-2006 (25,6 % en 2006). Cette faible progression de la richesse créée est liée à un chiffre d'affaires qui évolue en moyenne beaucoup plus lentement que dans les autres secteurs.

Sur la période 2001-2006, les frais de personnel, constitués des salaires et des charges patronales, ont évolué plus vite que la valeur ajoutée : 3 % en moyenne. Les salaires versés ont connu une croissance quasi-similaire à celle des frais de personnel. Cette augmentation est due pour partie à la forte revalorisation du SMIC de 24 % associée à la loi sur les 35 heures (source : Insee, les inégalités aux Antilles-Guyane, 10 ans d'évolution).

Les IAA sont le secteur où les ouvriers sont le plus représentés, et notamment dans les activités saisonnières de la filière canne-rhum. De ce fait, de 2001 à 2006, la rentabilité des entreprises s'est détériorée.

Le taux de marge des entreprises perd neuf points au cours de la période.

Trois périodes marquent l'évolution des investissements. De 2001 à 2002, le taux d'investissement progresse de 14 points. Puis, entre 2002 et 2005, il baisse de 8 points pour remonter de 9 points en 2006.

L'investissement est également lié à l'évolution de la production locale et à la capacité pour les entreprises agroalimentaires de se placer sur les créneaux de l'import-substitution. Sur la période 2001-2006, la part de la production locale sur l'ensemble de la production (locale + importée) a diminué d'un point, soit 20%.

Contrairement aux autres grands secteurs industriels, la comparaison avec les chiffres de la Martinique montre une différence de niveau d'activité et de performance : le chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire guadeloupéenne représente 80% de celui de la Martinique, principalement du fait des secteurs des boissons et alcools et de l'industrie laitière.

De même, la rentabilité brute est inférieure de sept points, avec un moindre taux de valeur ajoutée (- 4 pts) et des coûts de personnels proportionnellement supérieurs. Le taux de cadres et professions intermédiaires est moins élevé en Martinique.

La Martinique a une histoire industrielle agroalimentaire plus ancienne mais aussi un actionariat plus concentré sur des groupes locaux très importants. À ce titre, des investissements ont été réalisés de plus longue date, l'automatisation des lignes de production permettant de meilleurs gains de productivité.

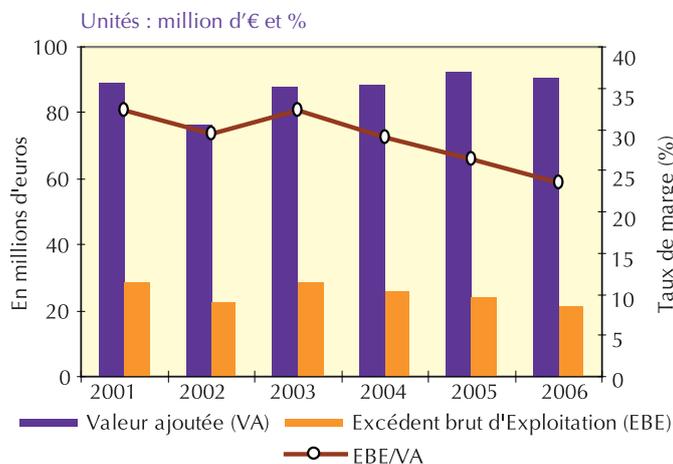
Cependant, chaque industrie reste très hétérogène, avec des disparités de comportement selon les secteurs qui seront présentées ci-après.

# LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

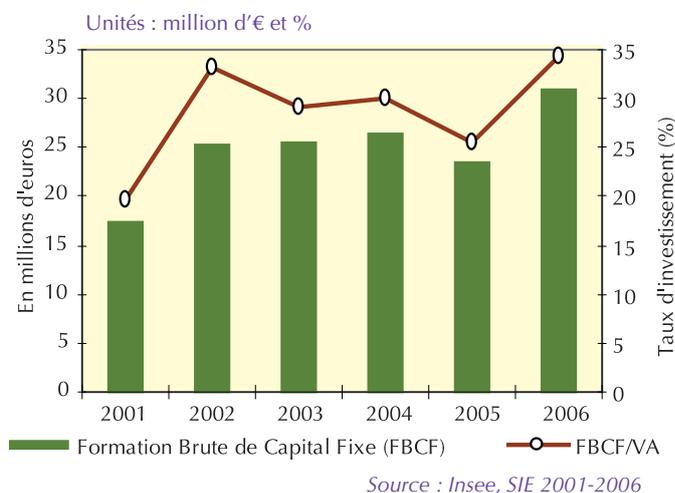
## Un des secteurs prédominants de l'industrie guadeloupéenne

### Industries agroalimentaires en Guadeloupe

Évolution de la VA, de l'EBE et du taux de marge de 2001 à 2006



Évolution de la Formation Brute de Capital Fixe et du taux d'investissement de 2001 à 2006



### Stratégie d'import - substitution

La stratégie d'import - substitution, c'est-à-dire la volonté de satisfaire le marché guadeloupéen par des productions locales plutôt que par des produits importés, s'est développée depuis une vingtaine d'années, favorisant le développement de l'industrie agroalimentaire. La fabrication de denrées périssables, telles que les yaourts, les jus frais et les plats cuisinés, a beaucoup progressé.

Cependant, hormis dans la filière sucre - rhum, les produits de base utilisés dans le secteur de la trans-

formation ne sont généralement pas issus de la production agricole locale. L'implantation d'unités de transformation de produits locaux reste à développer. Elle permettra le développement des filières de diversification.

C'est cette orientation qui est soutenue par la structuration des filières agricoles en approche verticale, de l'amont à l'aval (et notamment la distribution), avec la constitution d'interprofessions de concertation telles que Iguavie (viande et élevage) ou Iguafllhor (fruits, légumes, horticulture).

### Une offre de formation en agroalimentaire et de nombreux centres de recherche

La tradition agricole de l'archipel guadeloupéen incite à la mise en place de formations orientées vers l'agroalimentaire.

Dans ce secteur, la Guadeloupe bénéficie de formations variées : CAPA industrie agroalimentaire et production locale, BEP agricole, BPAM production aquacole, bac technologique en sciences et technologie de l'agronomie et du produit alimentaire, BTS en développement de l'agriculture des régions chaudes, BTS commercial, licence et master en biodiversité.

De nombreux centres de recherche et laboratoires, de taille variée, aident à la mise en place et à l'amélioration de produits, à la garantie de la qualité des produits

destinés au marché local, à la diversification de la production... Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) intervient notamment pour la diversification de fruits et légumes destinés au marché local et pour l'amélioration de la qualité et de la compétitivité de la filière banane. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) s'attache à fournir de nouvelles technologies adaptées aux spécificités du territoire, à élaborer, caractériser et valoriser la qualité des produits tropicaux. L'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) assure la recherche dans le domaine des Sciences agronomique et économique. Elle permet le contrôle de la qualité des fruits et légumes tropicaux, auquel contribue par ailleurs l'Institut Pasteur.

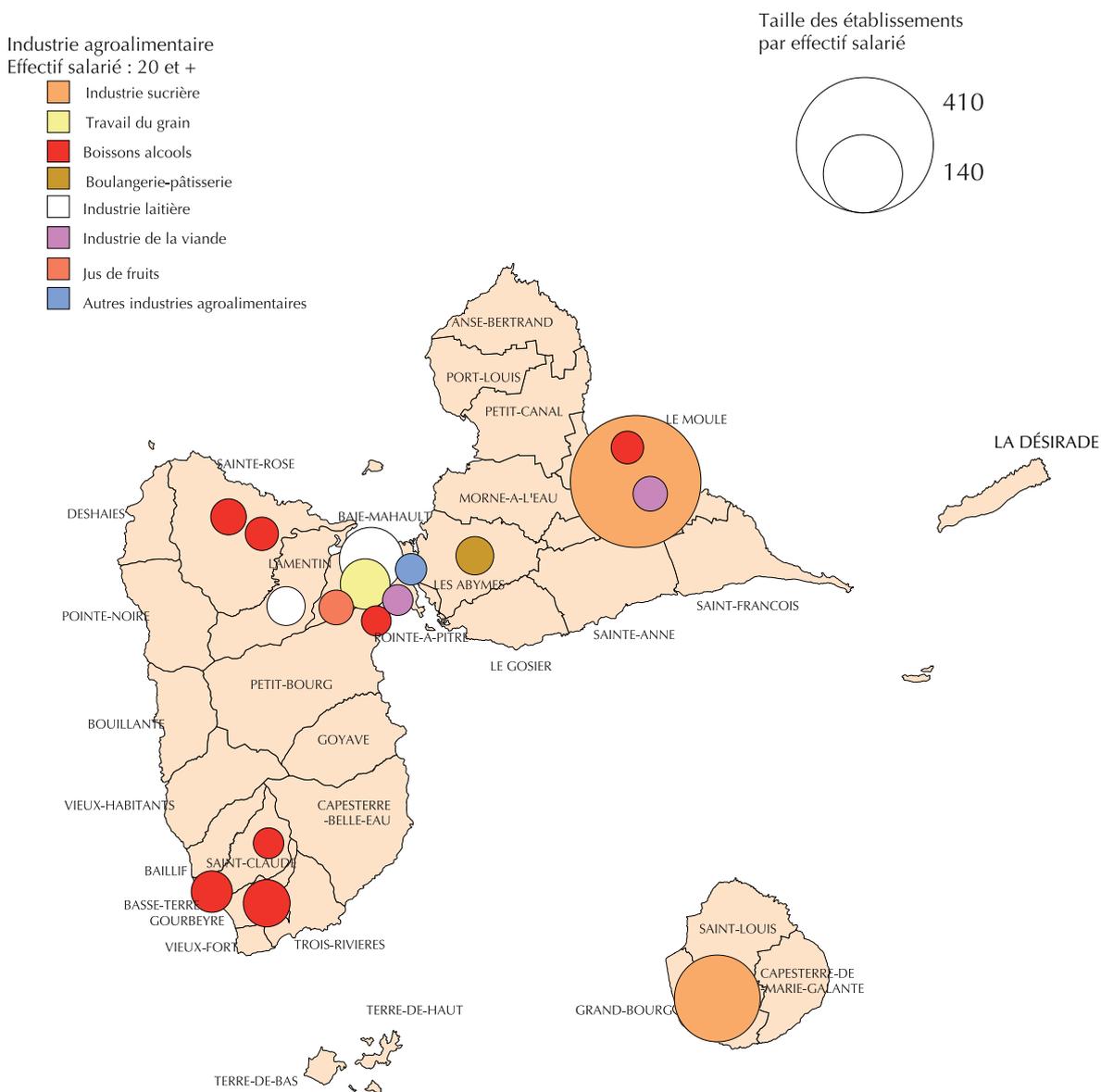
L'un des objectifs principaux du secteur est de réussir à mieux valoriser la production agricole locale. La volonté de mise en place d'une filière qui a commencé récemment avec la création des interprofessions guadeloupéennes participe à cet objectif. L'engagement des petites entreprises dans une démarche de traçabilité, de certifications et de méthodes qualité (comme HACCP, méthode d'analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise) va aussi dans ce sens.

Enfin, en s'appuyant sur l'image locale, la création de produits agro-transformés à plus grande valeur ajoutée et l'innovation (procédés de cuisson, conser-

vation, emballages...) devraient asseoir les entreprises sur un marché intérieur qui reste leur principal débouché. Sur le marché extérieur, l'exotisme et la différenciation par l'innovation pourraient permettre de gagner des parts de marché. Enfin, en s'appuyant sur l'image locale, la création de produits agro-transformés à plus grande valeur ajoutée et l'innovation (procédés de cuisson, conservation, emballages...) devraient asseoir les entreprises sur un marché intérieur qui reste leur principal débouché. Sur le marché extérieur, l'exotisme et la différenciation par l'innovation pourraient permettre de gagner des parts de marché.

### Les principales industries agroalimentaires guadeloupéennes en 2007

(Effectif salarié supérieur ou égal à 20)



©IGN-INSEE2007

Source : Insee, CLAP 2007

Elle comprend la brasserie, la fabrication de rhum (dont le taux d'exportation dépasse 70 %), la production d'alcool éthylique de fermentation, la production de boissons rafraîchissantes (notamment boissons gazeuses sous franchise) et les eaux de tables.

En termes d'investissement et de chiffre d'affaires à l'export, l'industrie des boissons domine largement l'agroalimentaire (hors aliments divers). Le rhum, qui représente 53 % du chiffre d'affaires de ce secteur, explique principalement le niveau élevé du taux d'exportation. Ce secteur très capitalistique a notamment dû investir pour la protection de l'environnement (traitement des rejets).

Si l'activité des boissons rafraîchissantes a du mal à garder une bonne rentabilité face à la concurrence extérieure, l'industrie des eaux de table est en revanche beaucoup plus stable de ce point de vue, malgré les efforts à réaliser en termes de traitement de l'eau notamment.

Cette filière a globalement fortement modernisé ses unités de production, en particulier sur la capacité d'embouteillage (soufflage de bouteilles plastique, automatisation du remplissage – convoyage, de la palletisation...). Au plan financier, le secteur pèse le tiers de celui de la Martinique. Si la croissance d'activité est moins forte, en revanche le taux de valeur ajoutée est plus important. Malgré une évolution plus élevée des frais de personnels, leur part dans le chiffre d'affaires est comparable à celle enregistrée en Martinique.

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>64</b>
dont 0 salarié	46
dont 1 à 9 salariés	7
dont 10 à 49 salariés	10
dont 50 salariés ou plus	1
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	-0,8%
Effectifs salariés	359
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	-0,6%
Indice de concentration	90,1%
Indice de spécificité	3

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Société des eaux thermales de Capès Dolé :**  
50 salariés ou plus
- **Société agricole de Bologne SA :**  
10 à 49 salariés
- **Société industrielle de sucrerie :**  
10 à 49 salariés

### Indicateurs comptables des boissons et alcools

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique		
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006	
Chiffre d'affaires	59,2	48	2,1%	187,6	3,6%	
Chiffre d'affaires à l'export	11,4%	13,7%	-	13,6%	-	
Consommations intermédiaires	32,2	26,4	2,6%	103,6	3,2%	
Valeur ajoutée (VA)	21,7	18	1,0%	56,5	1,1%	
Frais de personnel	11,1	8,9	4,5%	28,3	1,7%	
Investissement (ou FBCF)	9,3	8,5	11,9%	34,2	8,5%	

Source : Insee, SIE 2001-2006

## Zoom sur l'industrie du rhum

La filière rhum représente 16 % de la valeur ajoutée de l'industrie des boissons.

Elle se répartit entre neuf entreprises pour le rhum agricole (26 % des volumes contingentés) et quatre pour le rhum industriel (74 % des volumes).

Contrairement à la Martinique où les entreprises se sont restructurées ces dernières années pour être concentrées entre des grands groupes internationaux, le rhum agricole guadeloupéen est réalisé par des sociétés familiales.

Son niveau d'activité est dépendant de différents facteurs exogènes et endogènes :

- problème de sécheresse (2001-2002) et de report de récolte;
- mise aux normes environnementales;
- comportement du marché local et français, le marché étranger représentant un très faible pourcentage (5 % des exportations, le reste sur la France – sachant cependant que certaines livraisons en métropole sont réexpédiées à l'étranger).

Sur les marchés français et étrangers, le rhum guadeloupéen est très concurrencé par le rhum martiniquais et notamment par le rhum expédié en vrac, beaucoup moins coûteux, et évidemment par les rhums des pays tiers aux coûts de main d'œuvre sans comparaison.

- le régime contingentaire (108 000 HAP en 2010), la Guadeloupe bénéficiant de 35 % du contingent des DOM contre 45 % pour la Martinique. Cependant la répartition se fait au détriment du rhum agricole guadeloupéen (9,2 %) face au martiniquais (35,2%), bloquant pour le développement compte tenu de l'avantage fiscal que procure ce contingent avec pour effet de réduire le prix final de commercialisation.

- Des investissements lourds, tant pour la modernisation de l'outil de production que pour la mise aux normes environnementales.

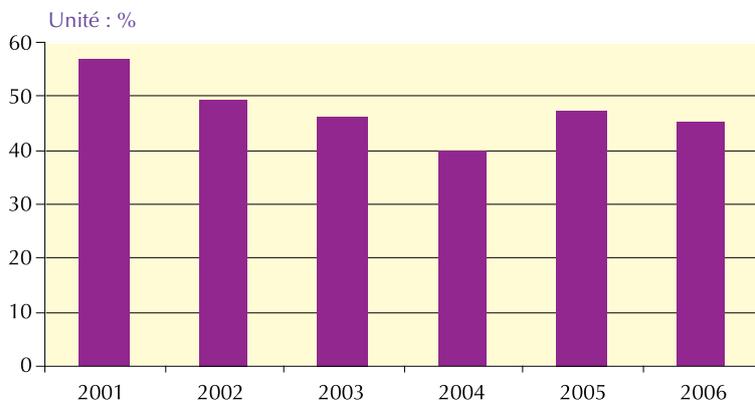
Le niveau de production est en croissance mais n'atteint plus les niveaux records de 1999 et 2000 (euphorie commerciale du passage à l'an 2000).

Ces dernières années les ventes sur le marché local sont relativement stables, ainsi que le prix du litre.

Hormis le problème du contingent, le développement de la filière passe par la conquête de nouveaux marchés européens et internationaux, en jouant sur l'image de qualité en s'adaptant aux modes de consommation, ou encore en diversifiant les produits (alcool de parfum à partir du rhum industriel par exemple).

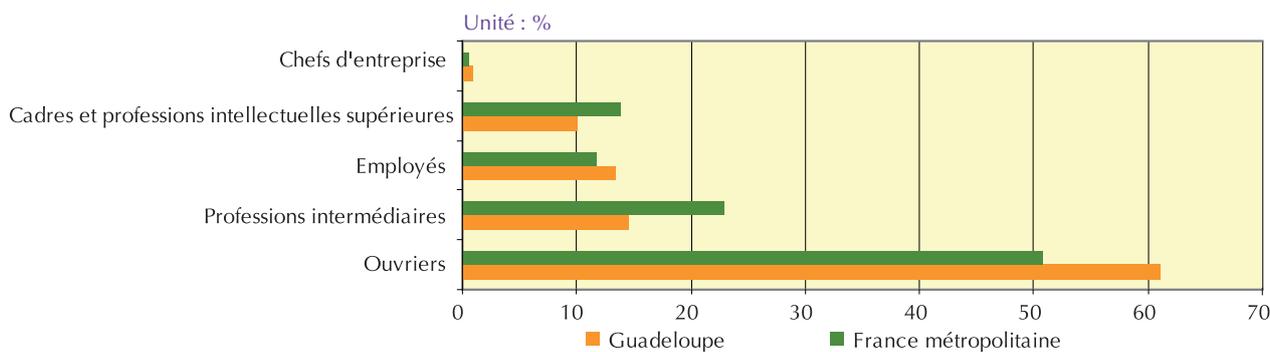
Réf : « le rhum en Guadeloupe : chiffres-clés, enjeux et perspectives » CCI 2006, données mises à jour pour 2010

Évolution du taux de marge de l'industrie guadeloupéenne des boissons et alcools



Source : Insee, SIE 2001-2006

Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

Ce secteur a fortement contribué au développement de l'import - substitution, avec des gammes de produits souvent sous franchise. Il comprend la fabrication de glaces et sorbets et d'autres produits laitiers tels que les yaourts. En l'absence d'une filière de production locale de lait, l'industrie laitière dépend exclusivement de l'approvisionnement extérieur. Les importations en produits laitiers représentent 49 millions d'euros et sont essentiellement destinées au marché local après transformation éventuelle. Les exportations sont marginales, elles sont surtout destinées au marché Saint-Martinois (un million d'euros).

Le marché de l'industrie laitière est relativement stable. La répartition des parts de marché est peu évolutive même si la concurrence est vive, face à une demande exigeante. L'avenir de ce secteur passe par une diversification de l'offre, l'innovation, le service et la valorisation de la marque. C'est le secteur où la part des établissements sans salarié est la plus importante. Mais ceux qui emploient des salariés sont parmi les plus grands avec en moyenne un peu plus de 20 salariés par établissement. Entre 2001 et 2005, en Guadeloupe, le chiffre d'affaires pro-

### Chiffres-clés

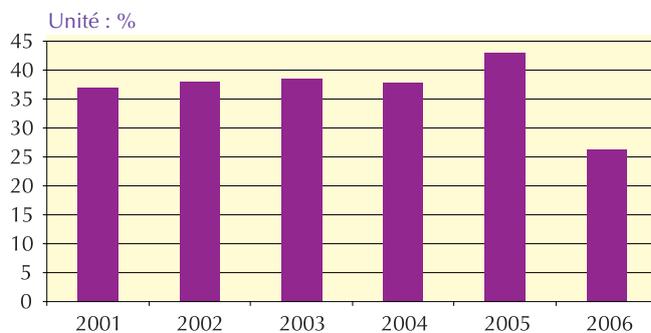
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>35</b>
<i>dont 0 salarié</i>	27
<i>dont 1 à 9 salariés</i>	5
<i>dont 10 à 49 salariés</i>	2
<i>dont 50 salariés ou plus</i>	1
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>4,8%</b>
Effectifs salariés	<b>168</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>-1,5%</b>
Indice de concentration	<b>99,4%</b>
Indice de spécificité	<b>1,2</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge de l'industrie laitière guadeloupéenne



Source : Insee, SIE 2001-2006

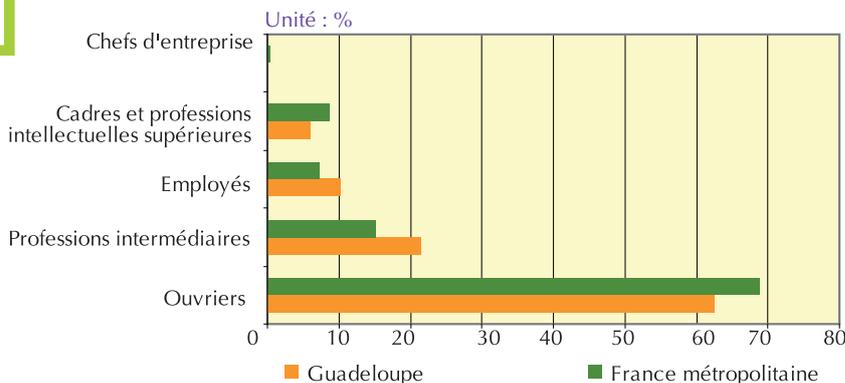
#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Société anonyme de fabrication de glaces et crèmes glacées (SOCREMA) :**  
50 salariés ou plus
- **Société guadeloupéenne de production de yaourts (SGPY) :**  
10 à 49 salariés
- **Glace an nou :** 6 à 9 salariés

gresse en moyenne de 4,3% par an et la valeur ajoutée de 14,3%. En 2006, la longue grève qu'a subi la Société guadeloupéenne de production de yaourts (SGPY) fait plonger la rentabilité de près de 40%.

Le taux de valeur ajoutée est plus élevé en Martinique qu'en Guadeloupe alors que la part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires est équivalente pour ces deux départements.

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### Indicateurs comptables de l'industrie laitière

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	28,5	25,9	0,2%	49	1,5%
Chiffre d'affaires à l'export	0,4%	0,4%	-	0,2%	-
Consommations intermédiaires	17,7	15,9	-0,2%	30,2	-0,4%
Valeur ajoutée (VA)	8,1	7,5	-2,3%	17	6,0%
Frais de personnel	5,4	4,9	1,1%	9,4	8,3%
Investissement (ou FBCF)	1,3	0,5	-2,9%	3,7	6,3%

Source : Insee, SIE 2001-2006

Figurent dans ce secteur les industries produisant et transformant la viande ainsi que les charcuteries commerciales. L'industrie de la viande dépend à la fois de la production locale estimée à un peu plus de 40 millions d'euros en 2008 et des importations qui ont représenté 88 millions d'euros en 2008. Près de 70% de la consommation locale est importée. Ce secteur contribue aussi au développement de l'import-substitution.

Cette filière qui commence à se structurer autour des coopératives et de l'amont à l'aval au sein de l'IGUAVIE, vise une augmentation des parts de marché et de la valeur ajoutée. L'accès à de nouveaux marchés et une meilleure organisation de la distribution a permis un fort développement de l'activité depuis 2008. Désormais, l'effort porte sur l'amélioration de la production.

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **L'Accessible :**  
10 à 49 salariés
- **SAGEBAT** (fermé depuis le 05/01/2009) : 10 à 49 salariés (société de transition pour reprendre l'activité de l'ancien abattoir)
- **Hypocampe Caraïbes :**  
10 à 49 salariés

Les difficultés de l'activité d'abattage ont fait chuter l'activité en 2002, entraînant un effondrement de la rentabilité. En 2005, les mauvais résultats enregistrés par plusieurs entreprises ont impacté à la baisse la rentabilité de ce secteur.

### Chiffres-clés

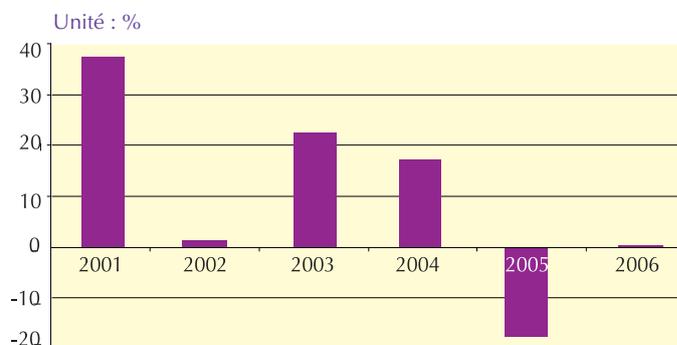
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>117</b>
dont 0 salarié	85
dont 1 à 9 salariés	28
dont 10 à 49 salariés	4
dont 50 salariés ou plus	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>4,2%</b>
Effectifs salariés	<b>181</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>1,9%</b>
Indice de concentration	<b>69,3%</b>
Indice de spécificité	<b>0,5</b>

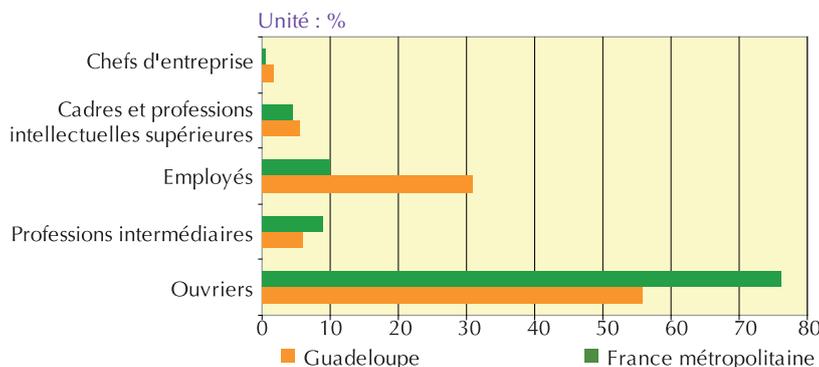
Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge de l'industrie des viandes guadeloupéenne



Source : Insee, SIE 2001-2006

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### Indicateurs comptables de l'industrie des viandes

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	26,3	9,2	-8,2%	26,4	6,8%
Chiffre d'affaires à l'export	0,0%	0,0%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	16,3	6,4	-5,3%	17,4	12,0%
Valeur ajoutée (VA)	5,8	1,7	-6,8%	7,4	3,7%
Frais de personnel	6,5	2,8	3,3%	6,7	6,6%
Investissement (ou FBCF)	3,3	0,2	34,8%	2,2	35,4%

Source : Insee, SIE 2001-2006

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

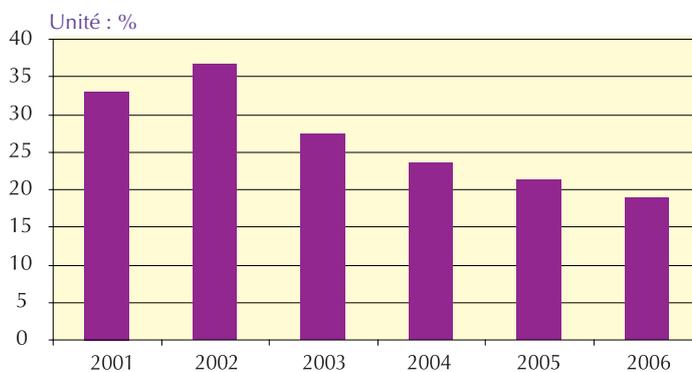
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>393</b>
dont 0 salarié	229
dont 1 à 9 salariés	136
dont 10 à 49 salariés	28
dont 50 salariés ou plus	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	0,8%
Effectifs salariés	1090
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	6,9%
Indice de concentration	19,5%
Indice de spécificité	3,3

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

Ce secteur comprend les boulangeries et pâtisseries artisanales et industrielles. L'approvisionnement des boulangeries en matières premières dépend presque entièrement de la société GMA (Grands Moulins des Antilles). C'est le premier secteur en chiffre d'affaires et valeur ajoutée, avec le plus grand nombre d'établissements, y compris de ceux de plus de 10 salariés.

Entre 2003 et 2007, le nombre d'établissements dans le secteur de la boulangerie a progressé de 17% tandis que le secteur de la pâtisserie, à dominante artisanale, perdait plus du quart de ses établissements (problème de coût et de difficulté d'occupation à temps plein des pâtisseries, achats de produits finis importés).

Évolution du taux de marge de l'industrie des boulangeries-pâtisseries guadeloupéenne

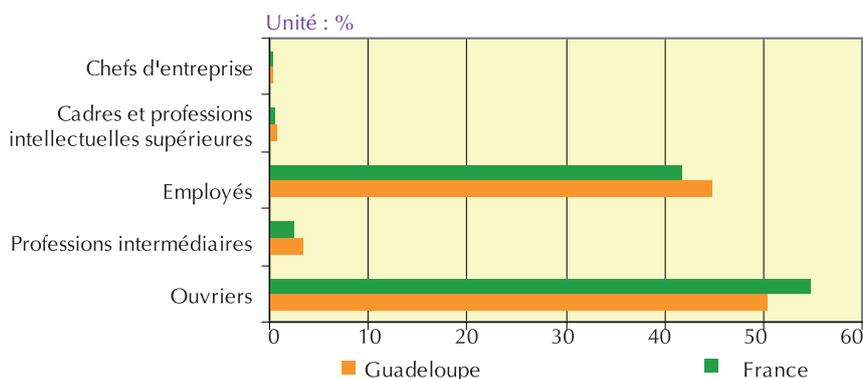


Source : Insee, SIE 2001-2006

#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Viennoiserie plus** :  
10 à 49 salariés
- **Boulangerie Conseil**  
(fermé depuis le 12/03/2009) :  
10 à 49 salariés
- **GENAM - Le Fournil d'Enoch** :  
10 à 49 salariés

Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

Indicateurs comptables de l'industrie des boulangeries-pâtisseries

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	99,8	35	1,9%	95,4	3,8%
Chiffre d'affaires à l'export	0,0%	0,0%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	48,5	15,4	5,7%	49,1	8,8%
Valeur ajoutée (VA)	33,3	13,1	-0,2%	36	3,6%
Frais de personnel	25,6	10,4	3,5%	27,4	6,8%
Investissement (ou FBCF)	2,3	1,1	-26,8%	4,6	16,6%

Source : Insee, SIE 2001-2006

Les industries du travail du grain comprennent principalement les fabrications et le conditionnement de farines à partir du blé importé mais aussi le conditionnement du riz importé et des aliments pour animaux de ferme.

Regroupant 80% des salariés de l'industrie du grain, la société GMA (Grands Moulins des Antilles) représente 74% du chiffre d'affaire du secteur.

Le second industriel, CRAF Antilles (conditionnement de riz), a plutôt connu une stabilité de l'activité tant en volume qu'en chiffre d'affaires sur cette période.

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

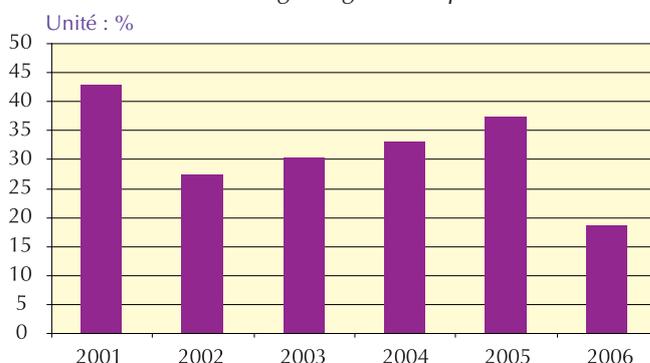
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>11</b>
dont 0 salarié	5
dont 1 à 9 salariés	4
dont 10 à 49 salariés	1
dont 50 salariés ou plus	1
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>12,0%</b>
Effectifs salariés	<b>74</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>-2,2%</b>
Indice de concentration	<b>100,0%</b>
Indice de spécificité	<b>1,2</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### LES DEUX PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Société des Grands Moulins des Antilles :**  
50 salariés ou plus
- **CRAF Antilles :**  
10 à 49 salariés

### Évolution du taux de marge de l'industrie du travail du grain guadeloupéenne

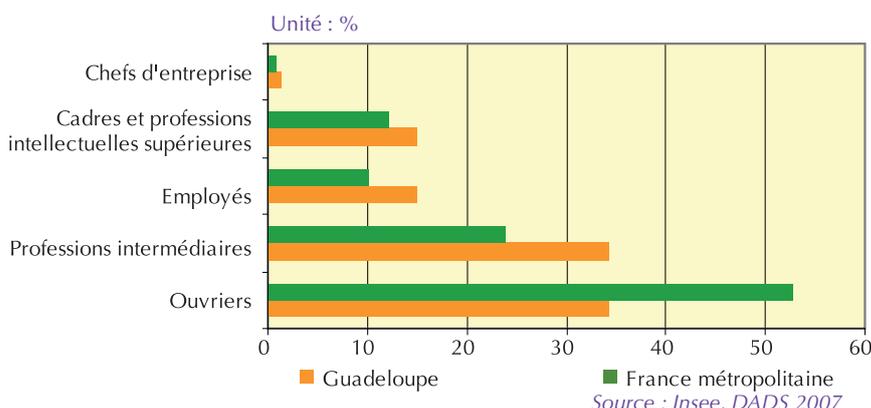


Source : Insee, SIE 2001-2006

Ce secteur est très dépendant des cours de matière première qui influent directement sur les prix et donc le chiffre d'affaires, mais aussi les marges (l'augmentation n'étant pas intégralement répercutée).

Par ailleurs il faut noter que le chiffre d'affaires de GMA est aussi dépendant de l'aide POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité) calculée sur la tonne de céréales transportées : revue à la baisse elle explique en partie la chute de CA et de taux de marge, alors que l'activité n'a pas baissé dans ces proportions en volume.

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### Indicateurs comptables de l'industrie du travail du grain

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	25,6	23,4	-5,6%	38,6	1,0%
Chiffre d'affaires à l'export	0,0%	0,0%	-	0,8%	-
Consommations intermédiaires	17,6	17,3	-9,0%	23,8	1,8%
Valeur ajoutée (VA)	5,4	5,2	0,4%	6,0	2,2%
Frais de personnel	5,3	5,1	1,1%	5,4	3,1%
Investissement (ou FBCF)	3,8	3,8	71,1%	1,4	37,2%

Source : Insee, SIE 2001-2006

Ce secteur comprend notamment l'industrie du poisson, la transformation du café et du thé, la fabrication de condiments et assaisonnements ainsi que la cuisson de produits de boulangerie. Parmi ce secteur des aliments divers, composé d'une trentaine d'établissements employant autant de salariés, l'industrie du poisson réalise 60 % du chiffre d'affaires et 30 % de la valeur ajoutée totale du secteur des aliments divers.

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

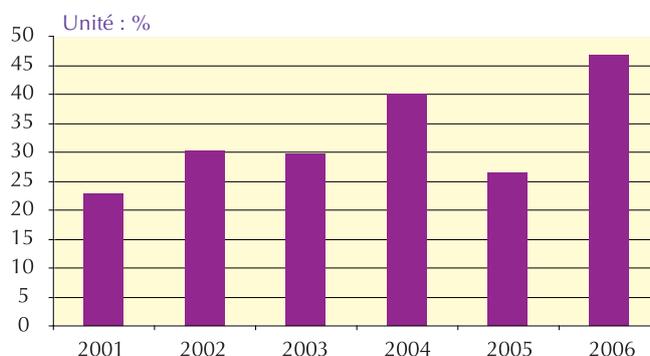
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>182</b>
<i>dont 0 salarié</i>	126
<i>dont 1 à 9 salariés</i>	53
<i>dont 10 à 49 salariés</i>	3
<i>dont 50 salariés ou plus</i>	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>13,4%</b>
Effectifs salariés	<b>242</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>9,6%</b>
Indice de concentration	<b>46,0%</b>
Indice de spécificité	<b>2,6</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

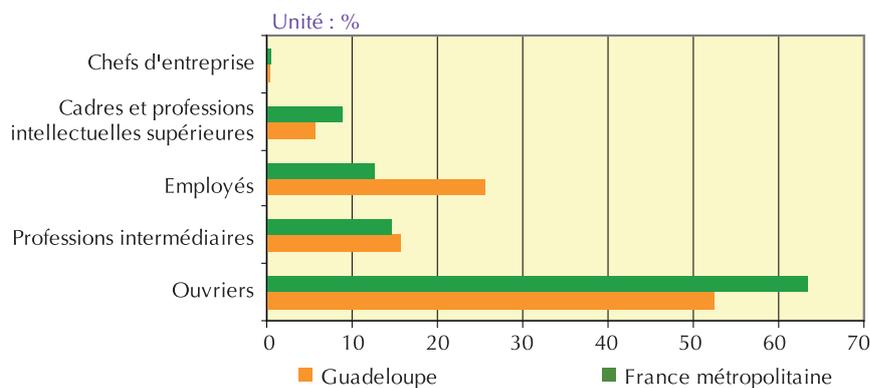
- **Catering PTP :**  
10 à 49 salariés
- **Établissement Guy Lesueur :**  
10 à 49 salariés
- **Société Édouard et Fils :**  
10 à 49 salariés

### Évolution du taux de marge de l'industrie guadeloupéenne des aliments divers



Source : Insee, SIE 2001-2006

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### Indicateurs comptables de l'industrie des aliments divers

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	43,5	25,8	4,1%	24,6	-4,3%
Chiffre d'affaires à l'export	0,8%	1,4%		4,0%	-
Consommations intermédiaires	15,5	5,7	0,7%	13,8	-6,5%
Valeur ajoutée (VA)	8,1	4,1	0,3%	5,6	30,3%
Frais de personnel	5,4	2,3	-1,0%	6,7	0,5%
Investissement (ou FBCF)	4,6	0,6	14,6%	1,7	-17,6%

Source : Insee, SIE 2001-2006

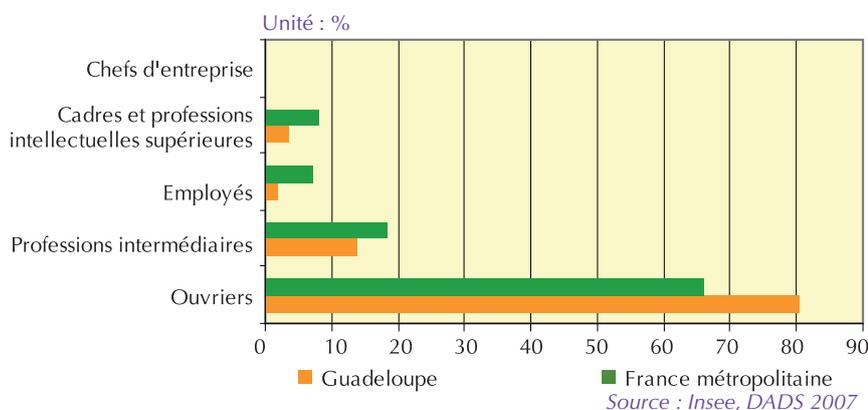
Culture traditionnelle de la Guadeloupe, la canne à sucre a façonné la vie économique et sociale de l'île depuis le 17<sup>e</sup> siècle. L'industrie sucrière connaît son apogée pendant la période 1945 - 1965, mais à partir de 1966, la production chute et pousse l'industrie à se remodeler. Les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la filière se révèlent trop importants ainsi que l'augmentation de la masse salariale (prestations sociales, rattrapage des disparités salariales,...) poussant à la fermeture d'usines. Sur la quinzaine d'usines que comptait la filière avant les restructurations intervenues dans les années 60, seules celles de la SA Gardel au Moule et de la Sucrerie-Rhumerie de Marie-Galante à Grand-Bourg de Marie-Galante sont restées en activité. L'usine Gardel représente un peu plus de 80 % des volumes de sucre produit en Guadeloupe. En 2008, avec une surface totale récoltée de 14 300 ha, l'usine de GARDEL a broyé 507 674 tonnes pour 52 209 tonnes de sucre fabriqué, soit un rendement de 10,3 %, alors que l'usine de Marie-Galante broyait 144 533 tonnes de cannes pour produire 11 243 tonnes de sucre (rendement de 7,8 %). La production annuelle de sucre de 2001 à 2008 a progressé de 1,8 % (+1,3 % à l'usine GARDEL et +4,3 % à l'usine de Marie-Galante). Le sucre conserve ainsi sa place de leader à l'exportation.

### Production de cannes et sucre en Guadeloupe

Unité: en tonnes		Gardel	SRMG	Total
2001	cannes broyées	434 614	75 971	510 585
	sucre fabriqué	47 579	8 383	55 962
2002	cannes broyées	545 321	112 246	657 567
	sucre fabriqué	42 761	8 965	51 726
2003	cannes broyées	478 106	94 204	572 310
	sucre fabriqué	53 917	9 638	63 555
2004	cannes broyées	707 628	133 993	841 621
	sucre fabriqué	61 767	12 274	74 041
2005	cannes broyées	675 274	165 785	841 059
	sucre fabriqué	58 244	14 586	72 830
2006	cannes broyées	594 824	122 071	716 895
	sucre fabriqué	55 907	12 769	68 677
2007	cannes broyées	602 184	130 265	732 449
	sucre fabriqué	65 773	14 437	80 210
2008	cannes broyées	507 674	114 533	622 207
	sucre fabriqué	52 209	11 243	63 452

Source : CTCS - Rapport de campagne 2008

### Les caractéristiques des salariés de l'industrie sucrière



Les deux principaux établissements réalisent près de 57 millions d'euros de chiffre d'affaires. Toute la production de la Sucrerie de Marie-Galante est exportée, ce qui représente 21 % du chiffre d'affaires total du secteur. La valeur ajoutée et les investissements ont fortement progressé entre 2001 et 2006 (respectivement 23 % et 13 % par an). Cependant, en 2007, la filière ne représente que 0,4 % de la valeur ajoutée du département.

Dans le même temps, les effectifs salariés ont augmenté de 3,8 % par an pour atteindre 590 personnes en 2007. Du coup, les frais de personnel ont progressé dans les mêmes proportions.

Depuis 2005, l'association interprofessionnelle de la filière canne-sucre, IGUACANNE, se charge de l'organisation technique et financière du secteur.

La filière est soumise à la régularisation du marché négociée par l'Organisation Commune de Marché du sucre (OCM Sucre) qui a mis en place un dispositif d'aide à la production en faveur des planteurs et de l'exploitation des usines. Réformé en 2006 à la suite d'une plainte déposée par les grands producteurs mondiaux, ce dispositif assure l'engagement de l'État à une compensation intégrale de la baisse du prix du sucre sur la période 2007-2015. Ainsi, sont assurés jusqu'en 2015 :

- la sécurité de l'approvisionnement des consommateurs européens ;
- la stabilité du marché ;
- un revenu stable et équitable aux producteurs de matière première et aux fabricants de sucre.

En termes d'énergie, la collaboration de la filière avec l'usine bagasse-charbon du Moule permet une réduction de la dépendance énergétique de la Guadeloupe.

### LES DEUX PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **S.A. GARDEL** : 50 salariés ou plus
- **Sucrerie Rhumerie de Marie-Galante** : 50 salariés ou plus

# LES INDUSTRIES DE BIENS DE CONSOMMATION

## Un secteur à dominante artisanale en bonne santé

*Bien que ce secteur compte le plus grand nombre d'établissements, plus de la moitié sont à caractère artisanal et plus de 80 % n'emploient aucun salarié. Au 31 décembre 2007, il emploie 1 250 salariés dans 1 050 établissements. Le secteur est peu concentré, les dix plus grands établissements occupent un tiers des salariés du secteur. En 2006, il génère 63 millions d'euros de valeur ajoutée, soit près de 18 % de la richesse créée par l'industrie guadeloupéenne.*

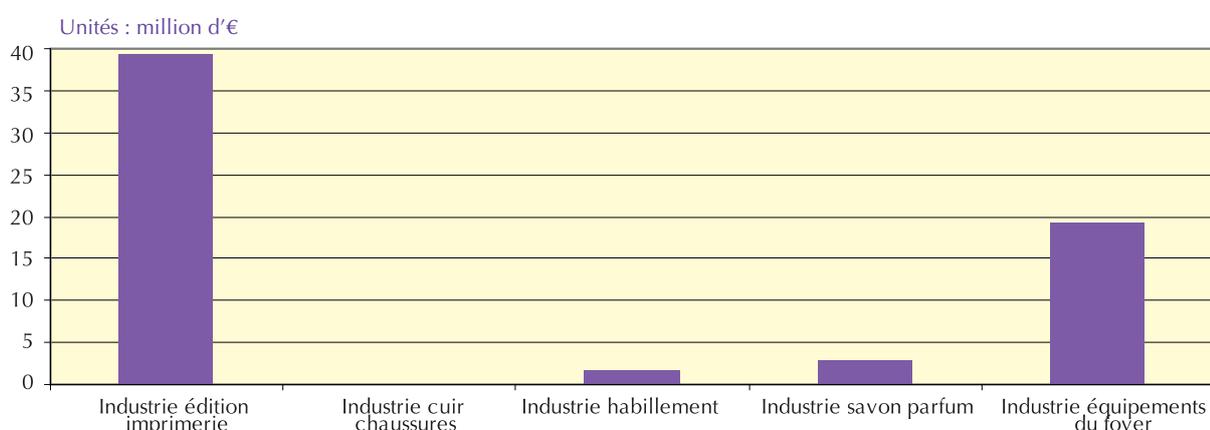
Les industries des biens de consommation comprennent des activités dont le débouché « naturel » est la consommation des ménages : pharmacie parfums et savons, édition et imprimerie, textile et équipements divers du foyer. Elles contribuent à 17,7 % de la valeur ajoutée de l'industrie guadeloupéenne.

En Guadeloupe, l'industrie des biens de consommation est constituée principalement des secteurs de l'imprimerie-édition (plus de la moitié des effectifs salariés et de la richesse créée) et des équipements du foyer (meubles, articles de musique, de sport ...). D'autres sous-secteurs existent, tels que le textile, l'habillement-cuir et la chimie-parachimie (l'indus-

trie pharmaceutique, la fabrication de parfums, de savons et de produits d'entretien). France Antilles Guadeloupe est l'entreprise guadeloupéenne la plus importante du secteur des biens de consommation. L'industrie des biens de consommation souffre de la concurrence de l'importation et de l'étroitesse du marché. Les capacités de production locales sont souvent limitées à des productions traditionnelles.

La Guadeloupe est dépendante de l'extérieur pour l'importation de produits de consommation courante. En 2008, le taux de couverture (rapport entre la valeur des exportations et celle des importations) est de 4 %.

Valeur ajoutée des industries guadeloupéennes des biens de consommation



Source : Insee, SIE 2006

Indicateurs comptables des industries des biens de consommation

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffres d'affaires	196,1	68,3	2,1%	171,6	-0,8%
Consommations intermédiaires	108,4	33,2	0,9%	88,3	-3,2%
Valeur ajoutée (VA)	63,2	23,9	3,1%	62,1	1,1%
Frais de personnel	44,3	17,2	2,1%	48,7	3,5%
Excédent Brut d'Exploitation/VA	27,0%	24,4%	3,1%	17,4%	-8,1%
Investissement (FBCF)	10,3	2,7	1,6%	2,6	-31,4%

Source : Insee, SIE 2006

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

	Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>1 048</b>
dont 0 salarié	857
dont 1 à 9 salariés	167
dont 10 à 49 salariés	22
dont 50 salariés ou plus	2
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>-3,3%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>1 258</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>6,8%</b>
<b>Indice de concentration *</b>	<b>33,1%</b>
<b>Indice de spécificité **</b>	<b>0,5</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

«\* : l'indice de concentration représente le poids des dix plus grands établissements dans l'emploi salarié total pour un secteur ou un territoire donné.»

«\*\* : l'indice de spécificité sectorielle permet de comparer le poids du secteur d'activité (exprimé en % salarié) pour un territoire donné relativement au poids de ce même secteur pour une zone de référence (ici, la France Métropolitaine). Si on note, respectivement, p et P les poids du secteur concerné dans la zone d'étude et dans la zone de référence, il s'agit donc du rapport p/P. Ainsi, un rapport supérieur à l'unité indique une surreprésentation du secteur dans la zone d'étude.»

En 2006, la part du marché local sur l'ensemble de la production (locale + importée) est de 12 %. Parmi les secteurs industriels, celui des biens de consommation est le plus dépendant vis à vis des importations.

Près de 75 % des importations en biens de consommation (en valeur) sont des produits pharmaceutiques, de parfumerie, d'entretien et d'équipements du foyer. La croissance du chiffre d'affaires (+2,1 %) est inférieure à celle de l'ensemble de l'industrie (+4 %). Les débouchés sont presque exclusivement locaux. Entre 2001 et 2005, les exportations ont représenté moins de 2 % du chiffre d'affaires. Cependant, en 2006, elles ont triplé.

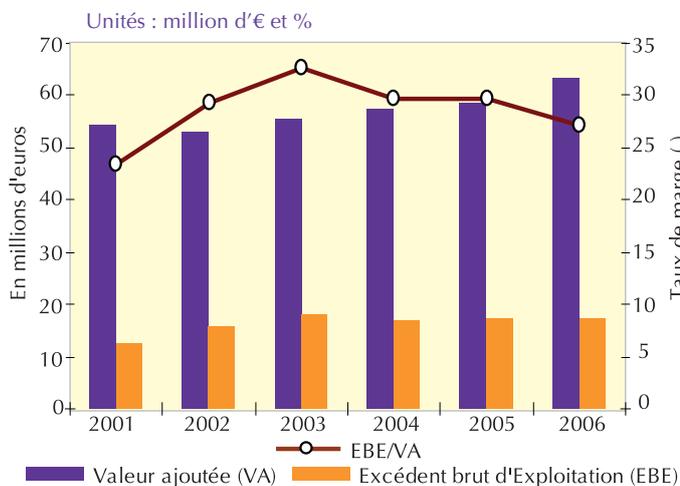
Dans ce secteur, la part de la production locale sur le total de la production locale et des importations est stable sur la période 2001-2006 (12 %). L'évolution annuelle quasi-similaire de la valeur ajoutée et des importations explique la faible variation de la part de la production locale.

Le taux de valeur ajoutée est stable sur la période étudiée (30 %). Il est le plus élevé de l'industrie.

La part de la valeur ajoutée consacrée aux frais de personnel a baissé de huit points entre 2001 et 2003 avant de croître de cinq points entre 2004 et 2006. L'emploi salarié diminue en moyenne annuelle de 7 % tandis que les salaires ont augmenté de 3,4 % par an.

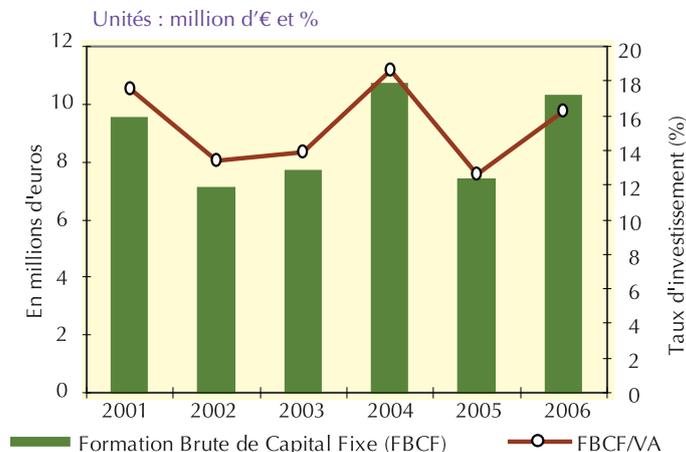
### Industrie des biens de consommation en Guadeloupe

Évolution de la VA, de l'EBE et du taux de marge de 2001 à 2006



Source : Insee, SIE 2001-2006

Évolution de la Formation Brute Capital Fixe et du taux d'investissement de 2001 à 2006



Source : Insee, SIE 2001-2006

# LES INDUSTRIES DE BIENS DE CONSOMMATION

## Un secteur à dominante artisanale en bonne santé

La santé financière des entreprises s'est améliorée entre 2001 et 2003 comme en atteste la progression de neuf points du taux de marge durant cette période.

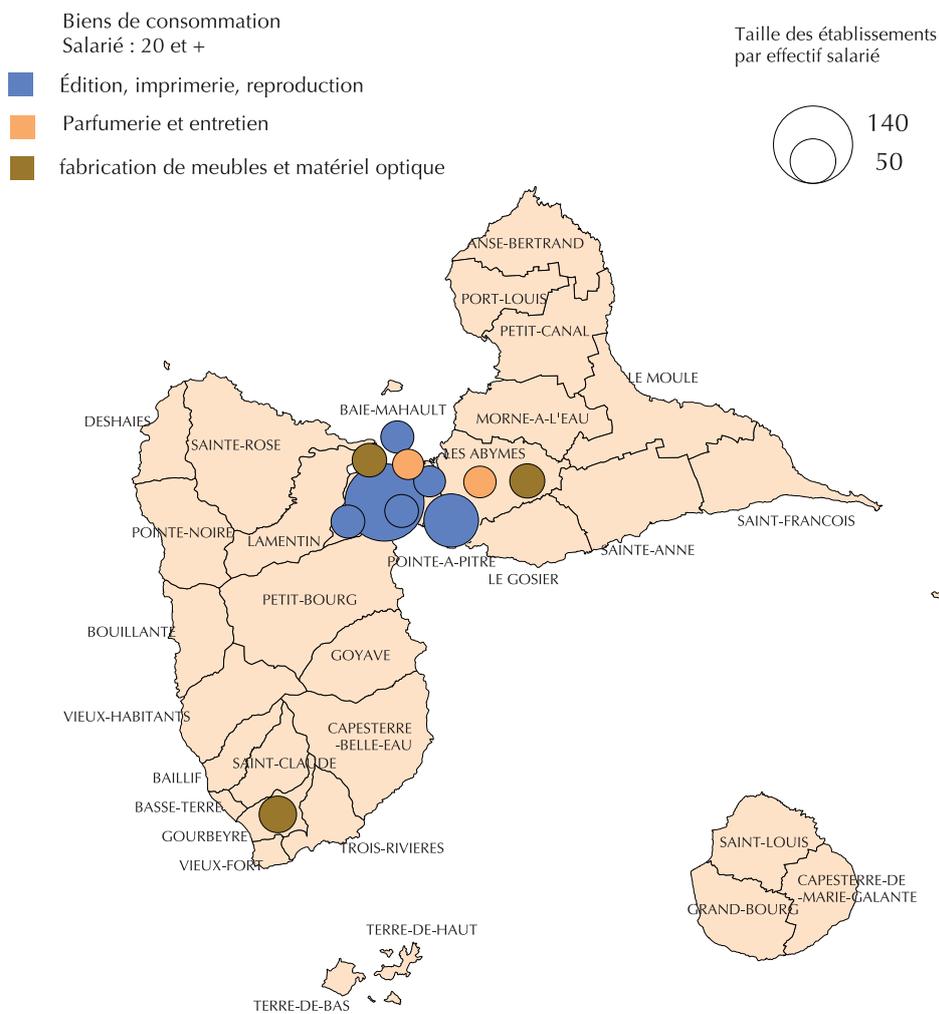
Mais, cette période de prospérité n'a pas duré. La situation s'est dégradée entre 2004 et 2006, où le taux de marge perdait une partie de l'acquis précédent (cinq points de moins).

La croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée est dans la moyenne de l'industrie, soit 3 %. La productivité du travail progresse de 10% par an.

L'investissement, signe du dynamisme du secteur, progresse modérément, soit 1,6 % par an entre 2001 et 2006. Durant cette période, la part de la richesse qui lui est consacrée a baissé de deux points. Elle représente 16 % en 2006.

### Les principales industries guadeloupéennes de biens de consommation en 2007

(Effectif salarié supérieur ou égal à 20)



Ce secteur est celui qui contribue le plus à la richesse produite par l'industrie des biens de consommation. L'impression de livres, magazines, catalogues et autres sont les activités les plus représentées. Ce secteur comprend aussi l'édition de livres, de journaux, de revues et périodiques, l'impression de journaux, la reproduction d'enregistrements sonores, vidéos et informatiques. En 2006, 64 % des exportations (en valeur) sont destinées au marché martiniquais. Son chiffre d'affaires à l'exportation représente 74 % de l'ensemble des exportations des biens de consommation. Plus gros établissement, France Antilles Guadeloupe représente 16% du chiffre d'affaires total du secteur.

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **France Antilles Guadeloupe :**  
50 salariés ou plus
- **Dubois Imagerie Caraïbes :**  
20 à 49 salariés
- **Société Impression Magnétique Antillaise (SIMA) :**  
20 à 49 salariés

L'imprimerie de labour représente environ 80 % des entreprises de l'activité graphique. Parmi elles, 70 % assurent à la fois pré-press, impression et finition.

Compte tenu du développement de l'activité locale et des capacités de production, ce secteur est de moins en moins confronté à la concurrence extérieure.

De gros investissements ont été réalisés sur la période 2001-2006, tant dans des équipements offset performants (4 - 8 couleurs), en façonnage, que sur le computer to plate (CTP) qui a permis un saut technologique au niveau du pré-press et a impacté les métiers de l'imprimerie.

Depuis la disparition de l'entreprise « Papeco », les imprimeurs achètent le papier en direct avec un risque en termes de gestion des stocks : cette situation devrait accélérer une évolution vers de plus grosses structures capables de faire face aux besoins de trésorerie engendrés. En effet le secteur est très atomisé, en particulier depuis la création de nombreuses petites structures ayant investi dans des moyens numériques.

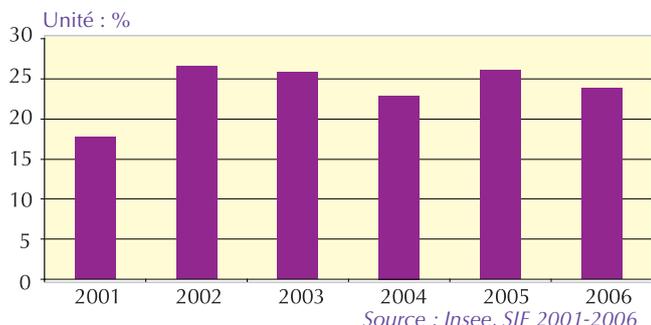
Par ailleurs le déclin annoncé des imprimés en continu a eu raison d'une entreprise importante, la société Areborg, qui n'a pas survécu à la crise de 2009.

L'industrie graphique est, elle aussi, très sensibilisée aux problématiques environnementales. En 2009, la CCI de Pointe-à-Pitre a lancé en partenariat avec la DRIRE, la mar-

Chiffres-clés		Au 31/12/2007
Unités : nombre et %		
<b>Nombre d'établissements</b>		<b>484</b>
	dont 0 salarié	392
	dont 1 à 9 salariés	78
	dont 10 à 49 salariés	12
	dont 50 salariés ou plus	2
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)		<b>0,5%</b>
Effectifs salariés		<b>706</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)		<b>9,1%</b>
Indice de concentration		<b>51,0%</b>
Indice de spécificité		<b>1,8</b>

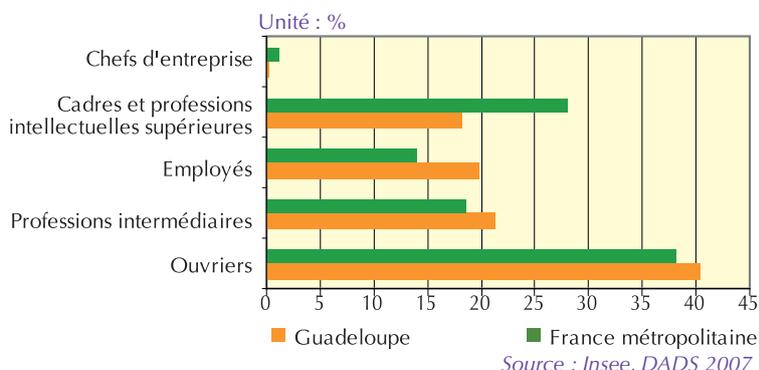
Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge de l'imprimerie, l'édition et la reproduction en Guadeloupe



Source : Insee, SIE 2001-2006

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

que Imprim'Vert afin de valoriser les démarches des entreprises plus soucieuses de l'environnement. Un travail sera par ailleurs entrepris afin de sensibiliser les donneurs d'ordres, publics et privés, à l'intérêt de cette démarche afin qu'ils l'intègrent dans leurs conditions de choix.

### Indicateurs comptables de l'industrie de l'imprimerie, l'édition et la reproduction

Unités : millions d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	112,7	37,2	1,6%	88,2	-4,1%
Chiffre d'affaires à l'export	7,6%	19,4%	-	8,8%	-
Consommations intermédiaires	65,9	21,1	0,9%	50,2	-6,4%
Valeur ajoutée (VA)	39,3	14,4	3,1%	34,2	0,6%
Frais de personnel	29,1	11,2	1,8%	27,2	3,3%
Investissement (ou FBCF)	6,3	2,2	-4,0%	1,0	-38,9%

Source : Insee, SIE 2001-2006

Ce secteur à dominante artisanale (64 % des établissements) est composé majoritairement des industries de la confection de vêtements (95 %) à partir de matériaux divers. Dominé par les établissements sans salarié (94 % des établissements de ce secteur n'ont pas de salarié – 12 entreprises emploient au total 22 salariés), sa contribution à la richesse des biens de consommation est la plus faible. Pour la plupart, ses indicateurs économiques sont en baisse. Ainsi, sur la période 2001-2006, les effectifs chutent de 16 % en moyenne annuelle, le chiffre d'affaires et l'investissement perdent respectivement 14 % et 10 %.

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>190</b>
<i>dont 0 salarié</i>	178
<i>dont 1 à 9 salariés</i>	12
<i>dont 10 à 49 salariés</i>	0
<i>dont 50 salariés ou plus</i>	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>-8,9%</b>
Effectifs salariés	<b>22</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>-1,5%</b>
Indice de concentration	<b>88,9%</b>
Indice de spécificité	<b>0,1</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **EHDEN :**  
1 à 9 salariés
- **ZUCKER**  
(fabrication d'autres vêtements et accessoires) :  
1 à 9 salariés
- **PROMENEUR/ROSPART**  
(fabrication de vêtements sur mesure) :  
1 à 9 salariés

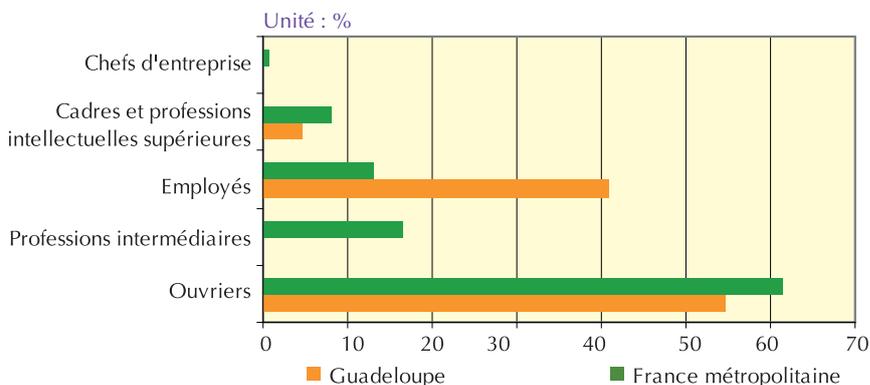
Entre 2001 et 2006, la stabilité des importations n'a pas empêché la chute brutale du chiffre d'affaires. Cette baisse est surtout due à la fermeture d'établissements. En 2006, l'industrie de l'habillement représente 99 % du chiffre d'affaire de ce sous-secteur. Cependant, la valeur ajoutée est relativement préservée, elle ne perd que 2,5 % en moyenne annuelle. Du coup, la contribution de l'entreprise à la valeur de la production, qui se mesure par le taux de valeur ajoutée, est le plus élevé du secteur des biens de consommation (48 % en 2006 contre 25 % en 2001). Elle est une fois et demi plus élevée que dans les autres filières.

#### Évolution du taux de marge de l'industrie de l'habillement et du cuir de 2001 à 2006



Source : Insee, SIE 2001-2006

#### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

#### Indicateurs comptables de l'industrie de l'habillement et du cuir de 2001 à 2006

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	3,3	0	-14,0%	5,2	-7,1%
Chiffre d'affaires à l'export	0,0%	0,0%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	1,7	0	-15,0%	2,8	-10,5%
Valeur ajoutée (VA)	1,6	0	-3,0%	2	-4,0%
Frais de personnel	0,9	0	-7,0%	1,5	0,1%
Investissement (ou FBCF)	0,03	0	-10,0%	0,03	-33,7%

Source : Insee, SIE 2001-2006

# LES INDUSTRIES DE BIENS DE CONSOMMATION

## Industrie de la parfumerie et de l'entretien

Ce secteur compte le moins d'établissements de toute l'industrie des biens de consommation.

Cette filière est à l'origine de 40% des importations de l'industrie des biens de consommation. Avec 10 salariés par établissement, les unités employant des salariés sont de taille moyenne. Le secteur comporte essentiellement des établissements fabriquant des savons et détergents, et a cherché à se diversifier vers des produits cosmétiques à base de végétaux tropicaux, permettant de valoriser la production locale.

Ce secteur au même titre que celui de la chimie et des plastiques, est particulièrement exposé à la nouvelle réglementation européenne REACH.

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

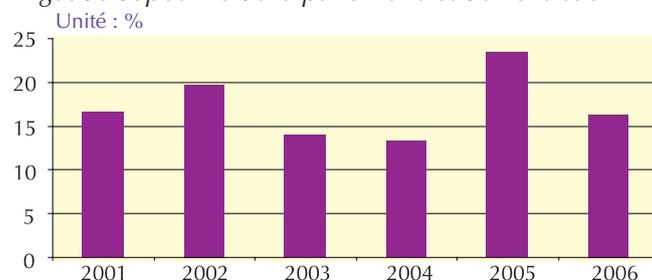
Nombre d'établissements		
	dont 0 salarié	18
	dont 1 à 9 salariés	10
	dont 10 à 49 salariés	6
	dont 50 salariés ou plus	2
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)		-1,3%
Effectifs salariés		111
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)		16,1%
Indice de concentration		85,9%
Indice de spécificité		0,6

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Chlorex Industrie :**  
10 à 49 salariés
- **SOFADIG Exploitation :**  
10 à 49 salariés
- **SANOPI PASTEUR :**  
1 à 9 salariés

#### Évolution du taux de marge de l'industrie guadeloupéenne de la parfumerie et de l'entretien

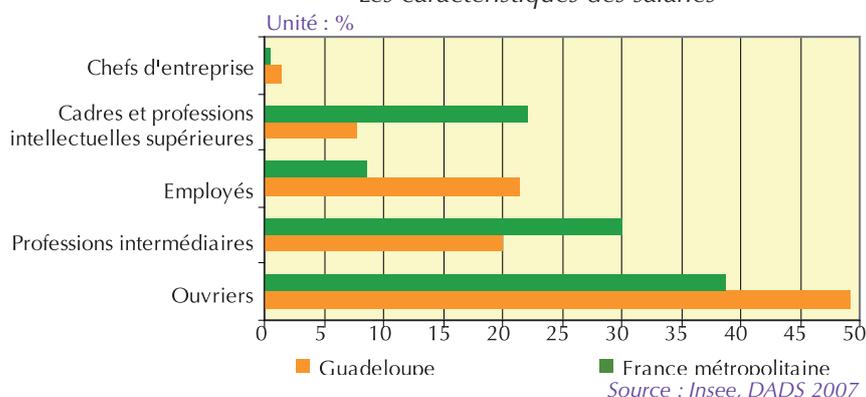


Source : Insee, SIE 2001-2006

#### REACH : une nouvelle réglementation concernant les substances chimiques

Entré en vigueur le 1er juin 2007, le règlement européen REACH a pour principal objectif d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement vis-à-vis des substances chimiques commercialisées en Europe. Il en revêt la législation sur la fabrication, l'importation et l'usage, avec un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation concernant plus de 30 000 substances.

#### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

#### Pour en savoir plus

<http://www.acfci.cci.fr/environnement/documents/REACHen10mn.pdf>

<http://www.atoutreach.fr/>

#### Indicateurs comptables de l'industrie de la parfumerie et de l'entretien

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	13,7	9,6	7,6%	17,1	4,2%
Chiffre d'affaires à l'export	0,1%	0,1%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	8,1	4,7	6,9%	10,2	5,1%
Valeur ajoutée (VA)	3	2,3	10,1%	5,4	4,2%
Frais de personnel	2,3	2	9,5%	5,1	5,0%
Investissement (ou FBCF)	0,3	0,3	-0,5%	0,8	3,5%

Source : Insee, SIE 2001-2006

# LES INDUSTRIES DE BIENS DE CONSOMMATION

## Industrie des équipements du foyer

Ce secteur est le plus rentable des industries de biens de consommation, le taux de marge atteint 36 % en 2006. La productivité du travail a plus que doublé entre 2001 et 2006. Les industries d'équipements du foyer comprennent la fabrication de meubles, de bijoux, d'instruments de musique, d'articles de sport, d'appareils domestiques, de matériel optique et photographique, d'appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction. Avec 57 % des établissements et 40 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée, la fabrication de meubles domine le secteur, mais est fortement concurrencée par les produits d'importation à faible coût.

On peut relever deux situations de production spécifiques : d'une part dans le domaine de l'optique, la présence d'un fabricant de verres distributeur unique pour les Antilles-Guyane (OMI devenue filiale d'Essilor), et d'autre part dans le domaine de la literie, une entreprise devenue le seul fabricant local (Matelas Baptiste) qui a su atteindre une part significative du marché local (environ un tiers).

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

**Agipsah (Association guadeloupéenne d'insertion professionnelle et sociale pour les adultes handicapés)**, atelier protégé spécialisé dans la fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement :  
10 à 49 salariés  
**OMI :**  
10 à 49 salariés  
**LIVAN :**  
10 à 49 salariés

### Chiffres-clés

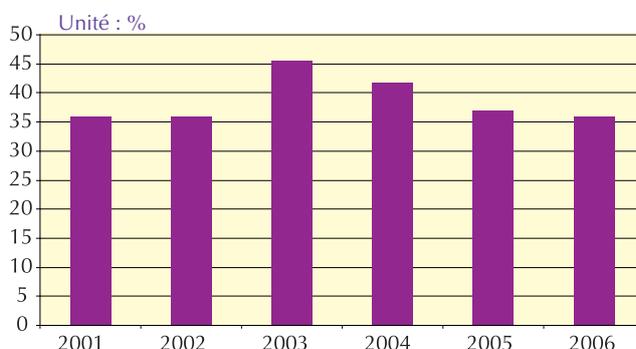
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>356</b>
dont :	
0 salarié	277
1 à 9 salariés	71
10 à 49 salariés	8
50 salariés ou plus	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>-4,7%</b>
Effectifs salariés	<b>419</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>2,1%</b>
Indice de concentration	<b>29,5%</b>
Indice de spécificité	<b>1,3</b>

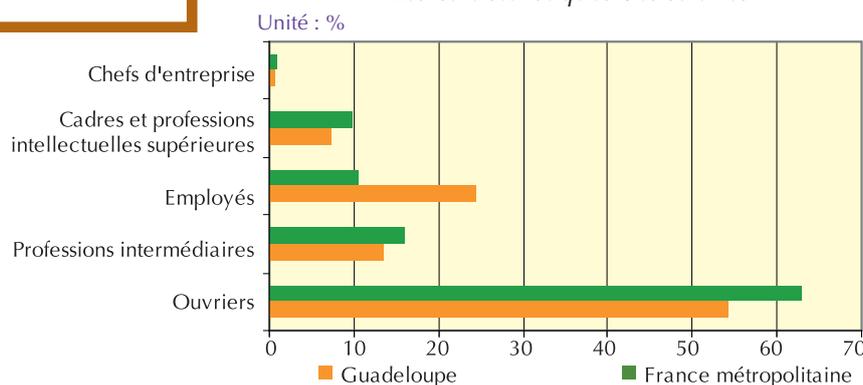
Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge de l'industrie guadeloupéenne des équipements du foyer



Source : Insee, SIE 2001-2006

### Les caractéristiques des salaires



Source : Insee, DADS 2007

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	66,4	21,5	3,0%	50,5	5,1%
Chiffre d'affaires à l'export	4,5%	0,8%	-	0,1%	-
Consommations intermédiaires	32,6	7,5	1,0%	22,7	3,5%
Valeur ajoutée (VA)	19,3	7,2	3,0%	16,7	1,4%
Frais de personnel	12	4,1	3,0%	12,6	3,2%
Investissement (ou FBCF)	3,6	0,2	21,0%	0,6	-17,9%

Source : Insee, SIE 2001-2006

# L'INDUSTRIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

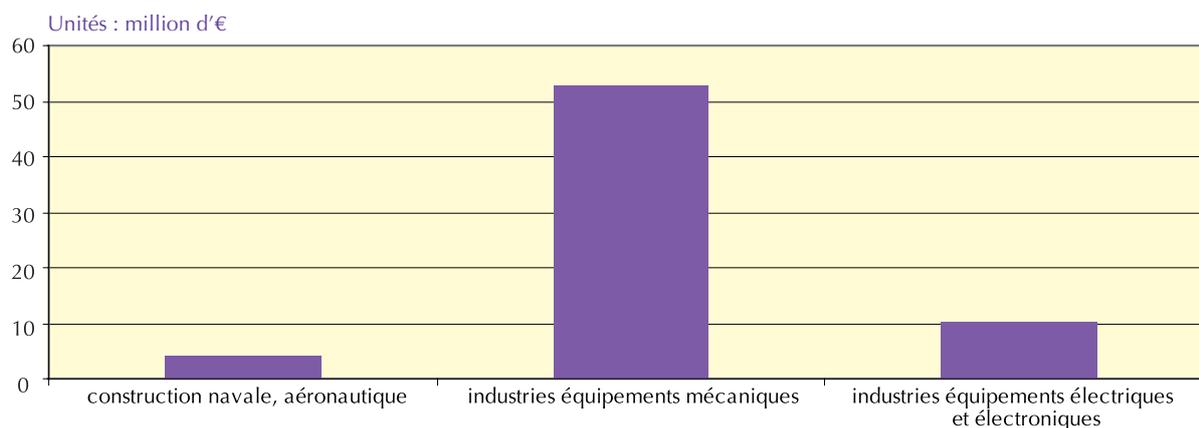
## Un secteur à forte croissance

La croissance des industries des biens d'équipement est essentiellement liée au dynamisme des industries des équipements mécaniques, en particulier celles concernant la fabrication d'éléments métalliques. Fortement orienté vers la construction, au 31 décembre 2007, le secteur emploie 1 400 salariés dans 600 établissements. Le secteur est peu concentré, les dix plus grands établissements occupent un peu plus du quart des salariés du secteur. En 2006, avec 67 millions d'euros de création de valeur ajoutée, il contribue à 19 % de la richesse industrielle. En 2009, les exportations du secteur représentent 14 % de l'ensemble des exportations industrielles guadeloupéennes (contre 19 % en 2006). Le taux de couverture est de 7,6 % (9,5 % en 2006).

Les industries des biens d'équipement recouvrent des activités de production de matériel servant principalement à produire d'autres biens. En Guadeloupe, ce secteur est moins représenté qu'en France métropolitaine du fait de la marginalisation des secteurs de la construction navale et de la construction aéronautique (activités de maintenance uniquement) et de l'absence

de la construction ferroviaire. Cependant, il s'est relativement diversifié en direction du bâtiment : le sous-secteur de la fabrication d'éléments métalliques pour la construction réalise 57 % de la valeur ajoutée du secteur. En Guadeloupe, les trois plus grosses entreprises des biens d'équipement sont : Jarry Stores, SARL Eurostores et Forclumeca Antilles Guyane.

Valeur ajoutée des industries guadeloupéennes des biens d'équipement



Source : Insee, SIE 2006

Indicateurs comptables des industries des biens d'équipement

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffres d'affaires	256,4	106,8	8,6%	250,2	6,8%
Consommations intermédiaires	169,7	74	9,4%	144,9	5,2%
Valeur ajoutée (VA)	67,3	31,1	5,8%	84,8	9,4%
Frais de personnel	50,7	25,3	10,0%	60,3	9,4%
Excédent Brut d'Exploitation/VA	25,6%	20,5%	-7,9%	27,6%	-0,7%
Investissement (FBCF)	6,5	3	8,4%	6,8	7,9%

Source : Insee, SIE 2006

# L'INDUSTRIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

## Un secteur à forte croissance

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %	
Au 31/12/2007	
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>610</b>
dont :	408
0 salarié	163
1 à 9 salariés	39
10 à 49 salariés	0
50 salariés ou plus	
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>0,4%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>1 401</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>1,5%</b>
<b>Indice de concentration *</b>	<b>25,2%</b>
<b>Indice de spécificité **</b>	<b>0,4</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

«\* : l'indice de concentration représente le poids des dix plus grands établissements dans l'emploi salarié total pour un secteur ou un territoire donné.»

«\*\* : l'indice de spécificité sectorielle permet de comparer le poids du secteur d'activité (exprimé en % salarié) pour un territoire donné relativement au poids de ce même secteur pour une zone de référence (ici, la France Métropolitaine). Si on note, respectivement, p et P les poids du secteur concerné dans la zone d'étude et dans la zone de référence, il s'agit donc du rapport p/P. Ainsi, un rapport supérieur à l'unité indique une surreprésentation du secteur dans la zone d'étude.»

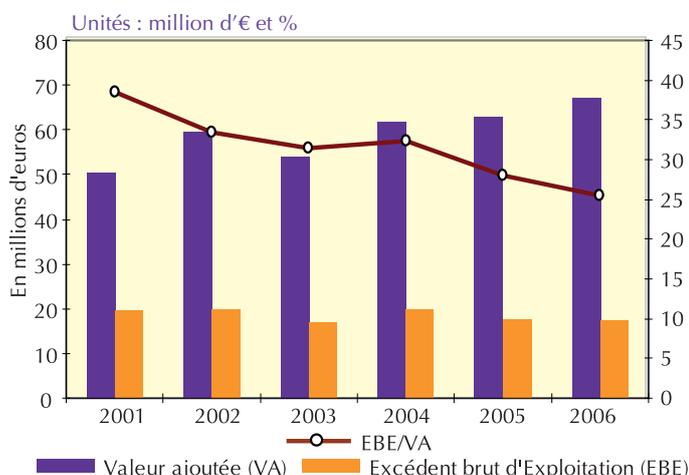
Entre 2001 et 2006, le secteur des biens d'équipement a connu une croissance significative de son activité. En moyenne annuelle, son chiffre d'affaires a progressé de 9 % et sa valeur ajoutée de 6 %. Cet essor est imputable à une demande de biens soutenue. Cette demande est surtout locale, les exportations représentent à peine 1 % du chiffre d'affaires.

Pénalisé par des consommations intermédiaires et des salaires qui augmentent d'environ 10 % par an, l'excédent brut d'exploitation baisse de 2,4 % par an et à 26 %, le taux de marge perd 13 points sur la période. Les entreprises ont

ainsi dégagé de moins en moins de profit, les dividendes baissent et l'accent est porté sur les investissements qui ont connu une progression continue jusqu'en 2006 où ils atteignent une croissance à deux chiffres. Après les IAA, c'est le secteur qui a connu la plus forte augmentation des investissements (+8,4 % par an). Le taux d'investissement, l'un des plus bas de l'industrie, reste relativement stable (10%). A l'image des IAA, l'industrie des biens d'équipement est fortement dépendante des importations : en 2006, la part de la production locale sur l'ensemble de la production (locale + importée) est de 16 %.

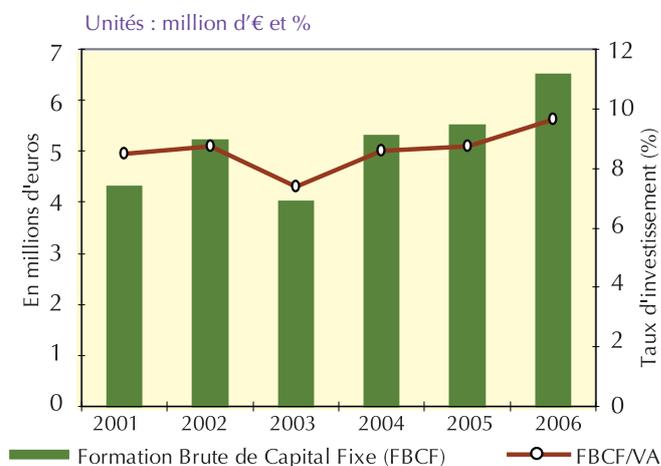
### Industrie des biens d'équipement en Guadeloupe

Évolution de la VA, de l'EBE et du taux de marge de 2001 à 2006



Source : Insee, SIE 2001-2006

Évolution de la Formation Brute Capital Fixe et du taux d'investissement de 2001 à 2006



Source : Insee, SIE 2001-2006

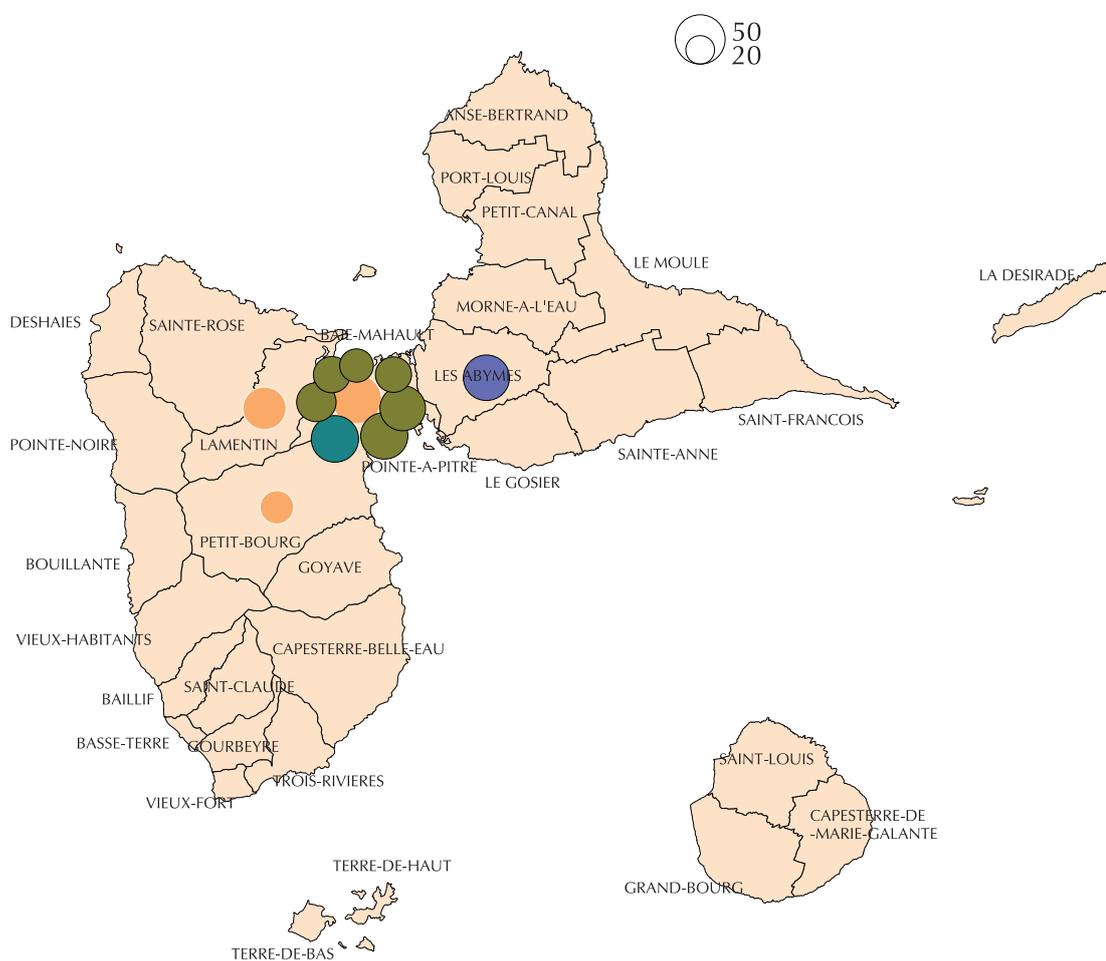
# L'INDUSTRIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

## Les principales industries des biens d'équipement guadeloupéennes en 2007 (Effectif salarié supérieur ou égal à 20)

Biens d'équipement  
Effectif salarié : 20 et +

- Construction aéronautique
- Menuiseries et constructions métalliques
- Chaudronnerie-tuyauterie
- Equipements mécaniques

Taille des établissements  
par effectif salarié



©IGN-INSEE2007

Source : Insee, CLAP 2007

# L'INDUSTRIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

## Construction navale, aéronautique

Ce secteur est le moins bien représenté de l'industrie des biens d'équipement. Entre 2001 et 2006, il enregistre la plus grosse chute de rentabilité du secteur avec un taux de marge qui diminue de moitié.

L'activité aéronautique se résume à la présence d'une société assurant la maintenance des avions d'Air Caraïbes. Le secteur des chantiers navals est plus riche en entreprises de construction ou de réparation, toutes d'un effectif inférieur à 10 salariés en 2007.

En 2007, une étude commanditée par Guadeloupe Expansion a permis d'identifier un certain nombre d'entreprises dans ces deux activités :

- une dizaine de chantiers spécialisés en construction d'embarcations de petite taille (saintoises notamment) : 45 % des chantiers ne réalisent que la coque, les autres le bateau plus ou moins complet ;
- huit chantiers de réparation navale, concentrés sur Pointe-à-Pitre, aux compétences en carénage et entretien de bateaux, apportant une couverture globale des besoins et une variété de métiers, avec des moyens de levage de faible capacité principalement.

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>92</b>
dont :	
0 salarié	66
1 à 9 salariés	25
10 à 49 salariés	1
50 salariés ou plus	0
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>-2,8%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>116</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>2,4%</b>
<b>Indice de concentration</b>	<b>73,9%</b>
<b>Indice de spécificité</b>	<b>0,4</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Air Caraïbes Industrie :**

10 à 49 salariés

- **M. PINEAU Richard :**

1 à 9 salariés

- **Compagnie de Manutention Portuaire (CMP) :**

1 à 9 salariés

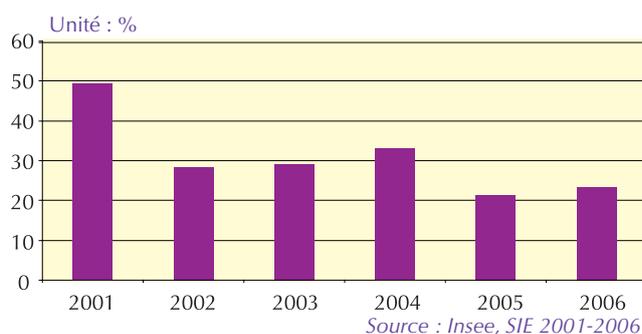
Les métiers concernés sont variés : travail du plastique et du bois (avec un vrai savoir-faire local), peinture, mécanique, voilerie, électricité électronique...

Dans la Caraïbe, ce secteur d'activité représente de réelles perspectives, compte tenu du grand nombre de professionnels du nautisme, des besoins du secteur de la pêche, de la densité des services, du nombre important d'escales et de mouillages, et des projets de ports et d'extension sur la Guadeloupe.

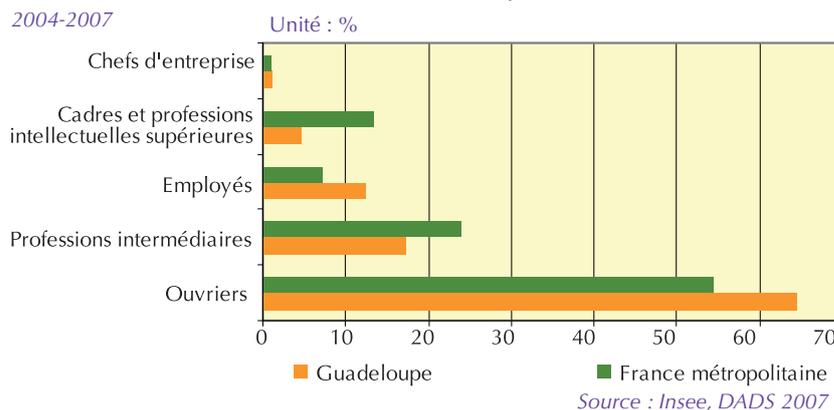
Si Antigua et Saint-Martin proposent ces services, ce n'est pas le cas de Saint-Barthélemy, Montserrat ou encore Anguilla.

Assurer une meilleure qualité permettant de compenser des coûts supérieurs à la concurrence étrangère, structurer la filière et résoudre les problèmes de foncier (dans le cadre du schéma départemental des ports notamment) sont autant de pistes qui devraient permettre de développer ce secteur.

Évolution du taux de marge en Guadeloupe de l'industrie de la construction navale et aéronautique



Les caractéristiques des salariés



Indicateurs comptables des industries de la construction navale et aéronautique

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	11,4	0	2,6%	36	8,3%
Chiffre d'affaires à l'export	0,0%	0,0%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	5,5	0	1,7%	18,3	2,8%
Valeur ajoutée (VA)	4,2	0	1,4%	13,6	30,2%
Frais de personnel	3,1	0	10,8%	8,9	22,4%
Investissement (ou FBCF)	0,5	0	-	2,1	9,2%

Source : Insee, SIE 2006

# L'INDUSTRIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

## Industries des équipements mécaniques

Secteur orienté vers la construction et plus gros employeur des biens d'équipement, il est composé pour l'essentiel d'entreprises fabriquant des éléments en métal (menuiserie aluminium, stores, persiennes, chaudronnerie), mais aussi du travail du verre. Il produit les quatre cinquièmes de la richesse de l'industrie des biens d'équipement grâce à la forte contribution du sous-secteur de la fabrication d'éléments en métal (72 % de la valeur ajoutée des industries des équipements mécaniques). Entre 2001 à 2006, sa valeur ajoutée progresse annuellement de 7 %. En revanche, le taux de marge est en baisse constante du fait de l'augmentation particulièrement forte des frais de personnel, le secteur étant fortement consommateur de main d'œuvre.

Au 31 décembre 2007, 83 % du chiffre d'affaires des biens d'équipement provient de l'industrie des équipements mécaniques (dont 79% résultent de la fabrication d'éléments métalliques). De 2001 à 2006, les importations de ce sous-secteur progressent de 6,2 % par an.

Le secteur est très dépendant de l'évolution du parc immobilier, et a subi fortement la crise depuis fin 2008.

Le secteur de la menuiserie métallique a connu un fort développement de la concurrence locale, avec des entreprises de petite taille mais bien équipées.

La compétitivité se joue beaucoup sur l'organisation industrielle, la logistique, permettant d'offrir une qualité de produits et de services au client.

### Chiffres-clés

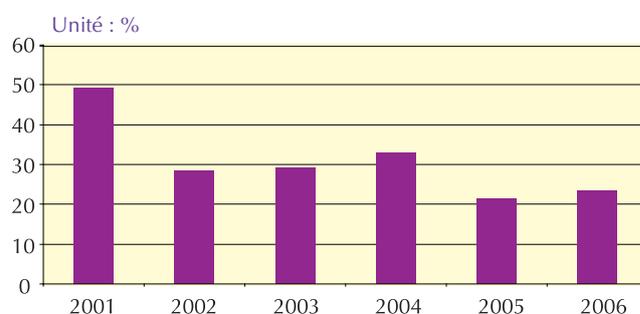
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>399</b>
dont 0 salarié	267
dont 1 à 9 salariés	97
dont 10 à 49 salariés	35
dont 50 salariés ou plus	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>0,8%</b>
Effectifs salariés	<b>1 109</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>1,9%</b>
Indice de concentration	<b>32,7%</b>
Indice de spécificité	<b>1,2</b>

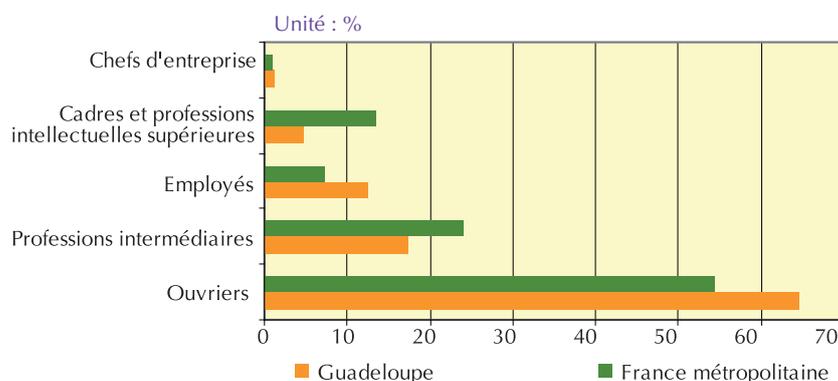
Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge des industries guadeloupéennes des équipements mécaniques



Source : Insee, SIE 2001-2006

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Jarry Stores** :  
10 à 49 salariés
- **Forclumeca Antilles Guyane** :  
10 à 49 salariés
- **SARL Eurostores** :  
10 à 49 salariés

### Indicateurs comptables des industries des équipements mécaniques

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	212,9	102	9,6%	173,4	7,0%
Chiffre d'affaires à l'export	1,0%	0,0%	10,9%	1,4%	-
Consommations intermédiaires	152,4	72,5	7,0%	110,3	6,5%
Valeur ajoutée (VA)	53	29,1	11,1%	56,2	7,6%
Frais de personnel	41,3	23,8	7,0%	41,7	3,5%
Investissement (ou FBCF)	5,4	2,9		3	

Source : Insee, SIE 2006

# L'INDUSTRIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

## Industries des équipements électriques et électroniques

### Chiffres-clés

Ce secteur est principalement composé d'entreprises fabriquant du matériel médico-chirurgical et orthopédique qui contribuent à 46 % à la richesse créée dans ce secteur. Toutefois, leur chiffre d'affaires n'est pas majoritairement composé de produits électriques ou électroniques fabriqués sur le territoire local. Ainsi, les deux plus grosses entreprises du secteur travaillent dans la réparation électromécanique et la téléphonie. C'est d'ailleurs principalement sur la maintenance et la réparation que se positionnent les petites entreprises du secteur.

Le taux de marge de ce secteur a connu la plus faible baisse des secteurs relevant des biens d'équipement entre 2001 et 2006 : -6 points. Au sein du secteur des biens d'équipement, les entreprises de ce sous-secteur demeurent les plus rentables sur toute la période ( 34% en 2006).

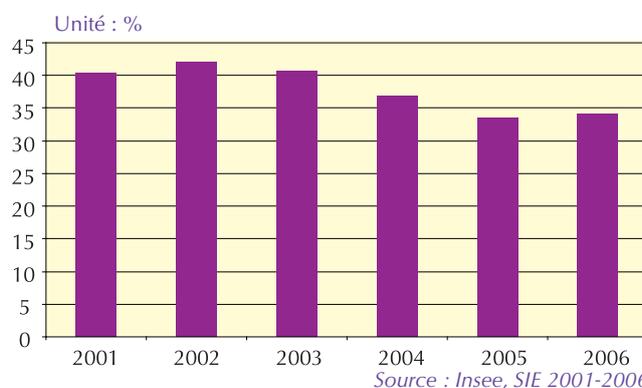
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>119</b>
dont 0 salarié	75
dont 1 à 9 salariés	41
dont 10 à 49 salariés	3
dont 50 salariés ou plus	0
Évolution annuelle moyenne des établissements (2003-2007)	<b>1,8%</b>
Effectifs salariés	<b>176</b>
Évolution annuelle moyenne des effectifs (2004-2007)	<b>-1,3%</b>
Indice de concentration	<b>53,1%</b>
Indice de spécificité	<b>0,4</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

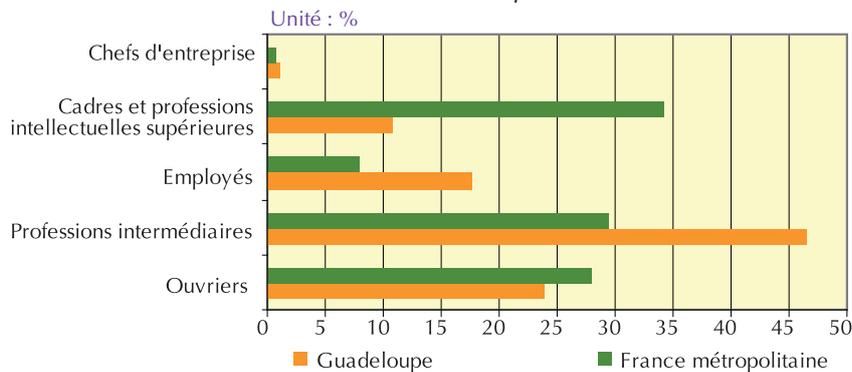
Évolution du taux de marge des industries guadeloupéennes des équipements électriques et électroniques



#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Garage du Raizet - SAM Services :**  
10 à 49 salariés
- **Caraïbes télécom :**  
10 à 49 salariés
- **Orthésia :**  
10 à 49 salariés

Les caractéristiques des salariés



Indicateurs comptables des industries des équipements électriques et électroniques

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	32,1	4,8	4,8%	40,8	4,6%
Chiffre d'affaires à l'export	0,6%	0,0%	-	19,3%	-
Consommations intermédiaires	11,9	1,5	-0,3%	16,3	0,3%
Valeur ajoutée (VA)	10,1	1,9	2,3%	14,9	5,1%
Frais de personnel	6,3	1,5	3,8%	9,7	5,3%
Investissement (ou FBCF)	0,6	0,1	-2,5%	1,7	17,5%

Source : Insee, SIE 2006

# LES INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES

## Plus gros contributeur à la richesse industrielle

La croissance des industries des biens intermédiaires, dont la construction est le principal débouché, est essentiellement liée à la forte progression des industries de la métallurgie et transformation des métaux. Au 31 décembre 2007, le secteur emploie 1 900 salariés dans 770 établissements. Le secteur est peu concentré, les dix plus grands établissements occupent 23,9 % des salariés du secteur. En 2006, avec 133 millions d'euros de création de valeur ajoutée, il est le plus gros contributeur à la richesse industrielle (38 %).

Les industries des biens intermédiaires recouvrent des activités qui produisent des biens le plus souvent destinés à être réincorporés dans d'autres biens ou qui sont détruits par leur utilisation pour produire d'autres biens : produits minéraux, textile, bois et papier, chimie, caoutchouc et plastiques, métallurgie et transformation des métaux, composants électriques et électroniques. En Guadeloupe, ce secteur produit majoritairement des biens qui alimentent le secteur de la construction. Les sous-secteurs des matériaux de construction, d'industrie du bois, de la métallurgie et transformation des métaux contribuent à 76 % de la valeur ajoutée du secteur des biens intermédiaires. Seules les industries du textile, du papier, carton, plastique, trouvent des débouchés ailleurs que dans la construction.

Les trois plus grosses entreprises des biens intermédiaires sont : Biométal Guadeloupe, la société des Ciments Antillais (CA) et la Société Guadeloupéenne des Enrobés Chauds (SGEC).

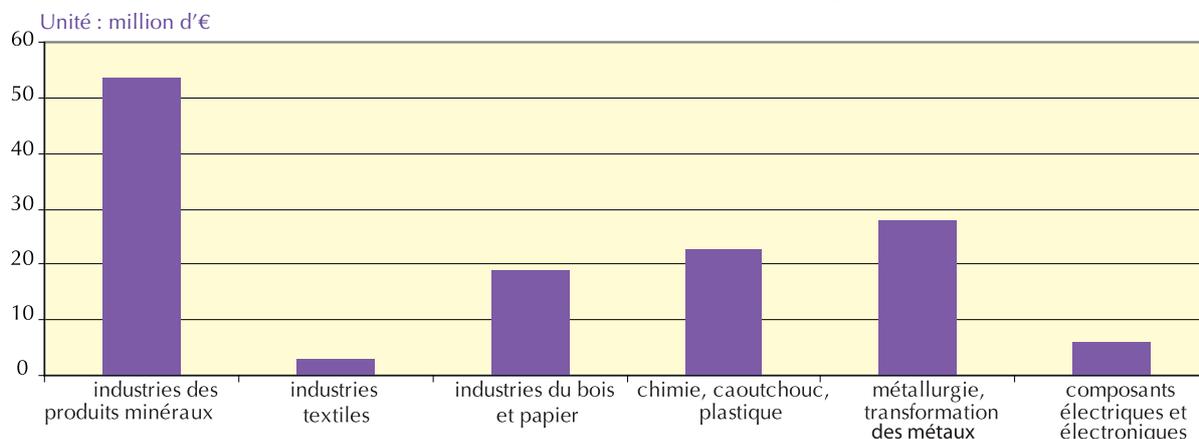
Les industries des biens intermédiaires génèrent près de 38 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie, c'est le premier secteur industriel devant l'agroalimentaire. Son dynamisme est légèrement supérieur à la moyenne de l'industrie : la valeur ajoutée progresse de 3,7 % par an et le chiffre d'affaires de 4,6 %. C'est la demande soutenue du marché intérieur qui a permis ces bons résultats. Cette progression associée à la stabilité des effectifs entraîne une augmentation de la productivité du travail de 18 %.

Avec un taux de marge de 41 % en 2006, c'est aussi le secteur le plus rentable de l'industrie. Le taux de marge a crû de deux points en cinq ans.

En revanche, les investissements des biens intermédiaires perdent 4 % par an, ramenant le taux d'investissement à 14 % contre 21 % en 2001.

En 2006, la part du marché local sur l'ensemble de la production (locale et importée) est de 23 %, soit un point de plus qu'en 2001.

Valeur ajoutée des industries des biens intermédiaires guadeloupéennes



Source : Insee, SIE 2006

Indicateurs comptables des industries des biens intermédiaires

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffres d'affaires	472,8	291	4,6%	370,8	4,2%
Consommations intermédiaires	289,2	187,3	4,2%	224,6	3,4%
Valeur ajoutée (VA)	132,8	86,6	3,7%	117,5	5,9%
Frais de personnel	74,7	46	3,3%	64,1	3,3%
Excédent Brut d'Exploitation/VA	40,7%	43,8%	1,0%	41,2%	3,9%
Investissement (FBCF)	18,9	12,9	-3,9%	21,9	8,0%

Source : Insee, SIE 2006

# LES INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES

## Plus gros contributeur à la richesse industrielle

### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

	Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>774</b>
dont :	
0 salarié	531
1 à 9 salariés	189
10 à 49 salariés	50
50 salariés ou plus	4
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>1 925</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>2,8%</b>
<b>Indice de concentration *</b>	<b>23,9%</b>
<b>Indice de spécificité **</b>	<b>0,3</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

«\* : l'indice de concentration représente le poids des dix plus grands établissements dans l'emploi salarié total pour un secteur ou un territoire donné.»

«\*\* : l'indice de spécificité sectorielle permet de comparer le poids du secteur d'activité (exprimé en % salarié) pour un territoire donné relativement au poids de ce même secteur pour une zone de référence (ici, la France Métropolitaine). Si on note, respectivement, p et P les poids du secteur concerné dans la zone d'étude et dans la zone de référence, il s'agit donc du rapport p/P. Ainsi, un rapport supérieur à l'unité indique une surreprésentation du secteur dans la zone d'étude.»

Parmi les secteurs industriels, celui des biens intermédiaires est le moins dépendant vis à vis des importations. Si les exportations sont restées stables entre 2001 et 2006, elles ont fortement augmenté en 2007 et 2008, notamment la parachimie (60 % des exportations du secteur chimie, caoutchouc, plastiques), la fabrication de produits métalliques (50 % des exportations du secteur métallurgie et transformation de l'acier) et la première transformation de l'acier (36 %). Elles sont principalement destinées au marché martiniquais. Au final, le taux de couverture est passé de 3,2 % en 2006 à 4,6 % en 2009.

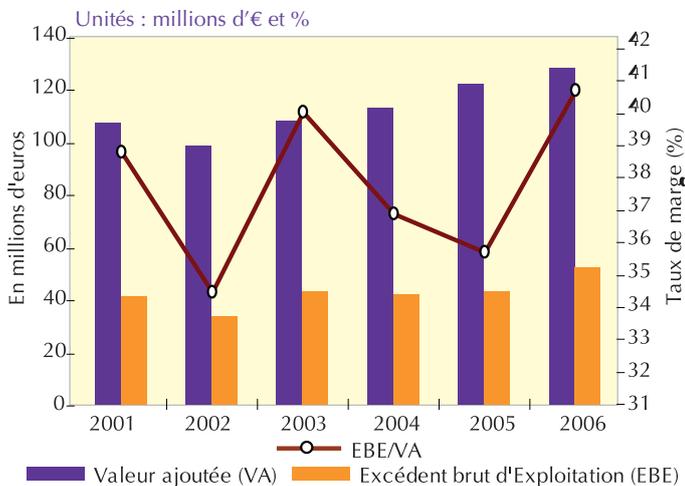
Le sous-secteur de la métallurgie et transformation des métaux est le moteur de la croissance des biens intermédiaires. Sa progression est très importante : entre 2001 et 2006, la valeur ajoutée augmente de 16 % par

an, le chiffre d'affaires de 12 % et l'excédent brut d'exploitation fait un bond annuel de 28,7 %. Les effectifs augmentent plus lentement. La productivité du travail s'en ressent : elle a presque doublé sur la période. En 2006, le taux de marge élevé constaté n'est pas représentatif de la majorité des entreprises du sous-secteur. En effet, deux entreprises sont surreprésentées. Sans elles, le taux de marge serait inférieur de près de dix points à celui constaté.

En 2006, le chiffre d'affaires du secteur des biens intermédiaires guadeloupéen est supérieur de 30 % à celui du même secteur en Martinique. Les ratios de rentabilité sont proches, mais avec une meilleure évolution de la Martinique sur la période étudiée. Le niveau d'investissements supérieur peut expliquer cette meilleure performance.

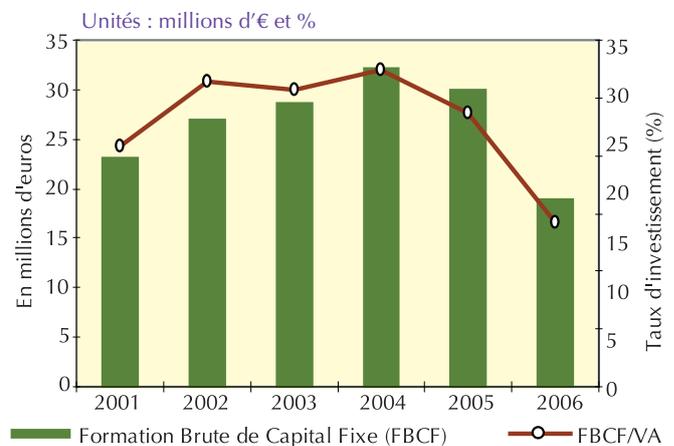
### Industrie des biens intermédiaires en Guadeloupe

Évolution de la VA, de l'EBE et du taux de marge de 2001 à 2006



Source : Insee, SIE 2001-2006

Évolution de la Formation Brute Capital Fixe et du taux d'investissement de 2001 à 2006

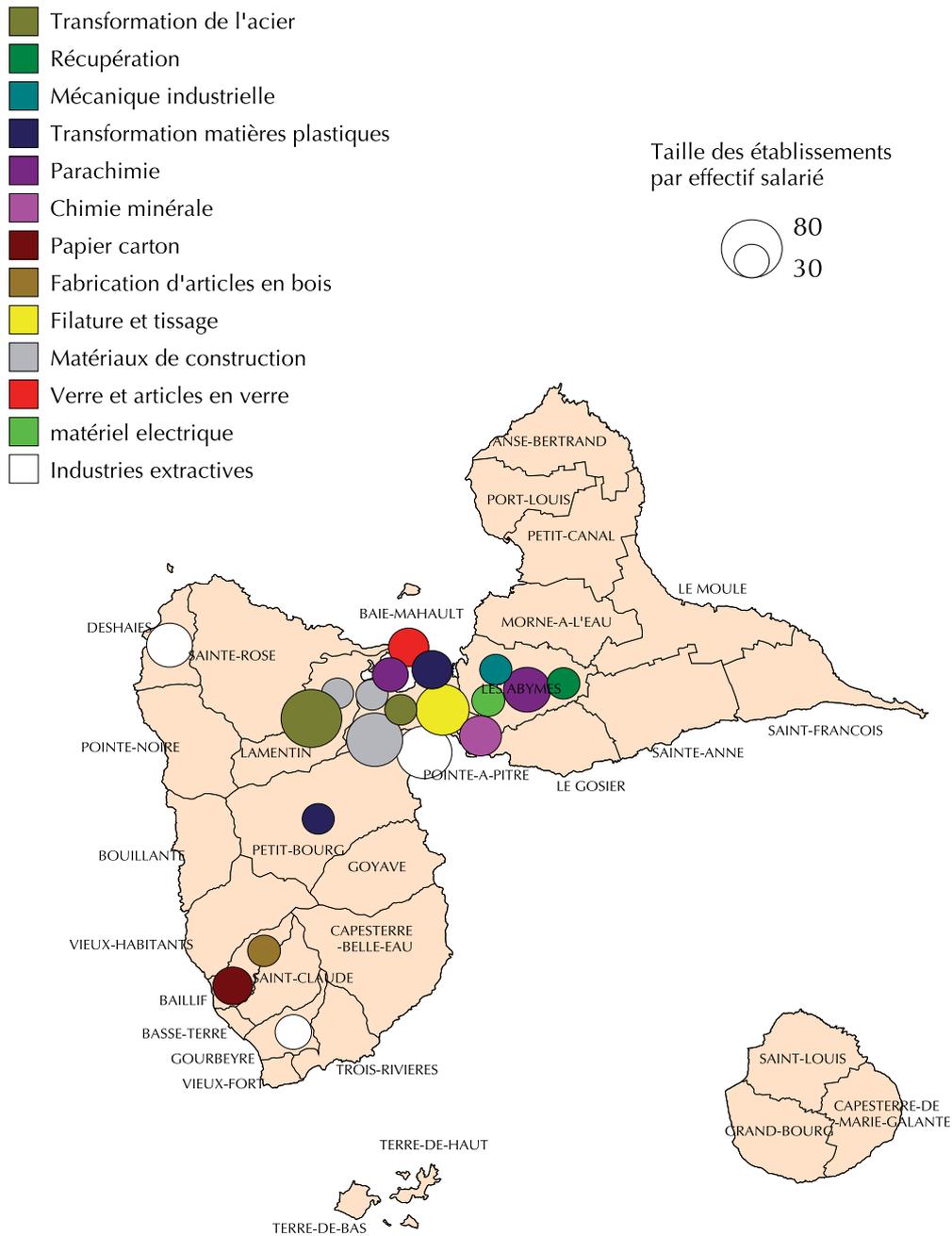


Source : Insee, SIE 2001-2006

# LES INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES

## Plus gros contributeur à la richesse industrielle

Les principales industries des biens intermédiaires guadeloupéennes en 2007  
(Effectif salarié supérieur ou égal à 20)



©IGN-INSEE2007

Ce secteur réalise plus du tiers du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'industrie des biens intermédiaires, principalement dans la fabrication de ciment (Ciments Antillais), de béton prêt à l'emploi (la société Le Béton Contrôle(LBC), Transbeton, SABB...) répondant aussi bien aux besoins des grands projets que des particuliers, et d'éléments en béton pour la construction (parpaings, blocs, poutres, poutrelles...) qui répondent aux normes de fabrication parasismiques et paracycloniques.

Les autres activités portent sur l'extraction des matières premières (dont les deux plus grandes carrières, la Société antillaise de granulats (SADG), et sablières de Guadeloupe), les bitumiers (Colas, SGEC...), et les fabricants de produits pour la construction (parpaings, blocs, poutres, poutrelles...).

Entre 2001 et 2006, l'investissement augmente de 7 % par an. Le taux d'investissement est l'un des plus élevés parmi les biens intermédiaires, soit 15 % en 2006.

Avec un taux de marge de 42 %, ce secteur a aussi une bonne rentabilité. Tous les matériaux de base importés (en provenance essentiellement de la métropole, des autres pays d'Europe et de la Caraïbe) sont destinés au marché local.

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Société des Ciments Antillais (CA) :**  
50 salariés ou plus
- **Société Guadeloupéenne des Enrobés Chauds (SGEC) :**  
50 salariés ou plus
- **Société Antillaise de Granulats :**  
10 à 49 salariés

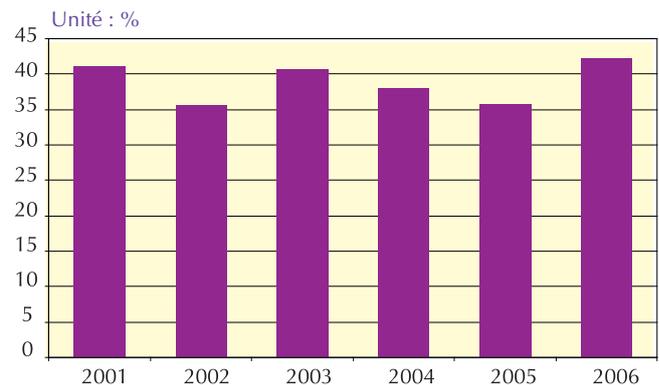
### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

		Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>		<b>142</b>
dont :		
	0 salarié	86
	1 à 9 salariés	41
	10 à 49 salariés	13
	50 salariés ou plus	2
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>		<b>-1,7%</b>
<b>Effectifs salariés</b>		<b>533</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>		<b>5,8%</b>
<b>Indice de concentration</b>		<b>52,2%</b>
<b>Indice de spécificité</b>		<b>1,7</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge des industries des matériaux de construction en Guadeloupe



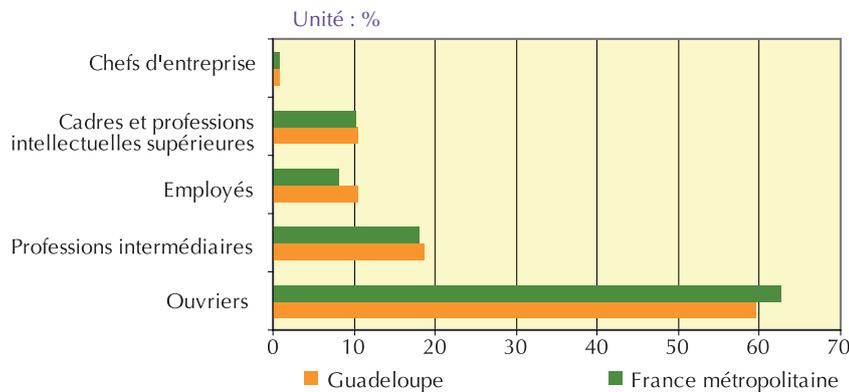
Source : Insee, SIE 2001-2006

Le secteur est évidemment très dépendant des grands chantiers du BTP. Il a subi de plein fouet le ralentissement de l'activité observé depuis le second semestre 2008.

Les investissements dans ce secteur sont particulièrement lourds compte tenu des procédés de production.

## Les matériaux de construction

Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

Pour les activités d'extraction, le Schéma Départemental des Carrières doit être adopté avant la fin 2010 par les services de l'État. Il démontre que la production sera insuffisante pour couvrir la demande du territoire sans ouverture de nouvelles carrières en roches massives. Ceci nécessite un arbitrage et un compromis avec la protection de l'environnement compte tenu de la position du gisement par rapport au parc national. Les

exploitants doivent pouvoir s'engager sur une revégétalisation exemplaire en cours et fin d'exploitation, et une meilleure protection de l'environnement.

Le schéma prévoit en parallèle une meilleure maîtrise de la consommation des matériaux notamment par l'utilisation des déchets du BTP, et une optimisation des transports.

Indicateurs comptables des industries des matériaux de construction

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	217,5	165,8	4,4%	140,9	0,5%
Chiffre d'affaires à l'export	0,9%	0,2%	-	3,3%	-
Consommations intermédiaires	143,1	113,2	4,1%	93	-1,3%
Valeur ajoutée (VA)	53,6	44,4	2,6%	41,5	3,8%
Frais de personnel	28,2	22,6	2,3%	19,1	-3,1%
Investissement (ou FBCF)	7,9	6,7	7,1%	11,2	8,9%

Source : Insee, SIE 2006

Essentiellement composé d'entreprises artisanales tournées vers le bâtiment, le secteur du bois est fortement lié à celui de la construction de logements. Le secteur se compose des activités de scierie (Promobois, Piveteau...), de menuiserie industrielle (Technobois, Batibois...) et de fabrication de charpentes (Charpentes Industrie Bois Antilles(CIBA), ID Bois...).

Face à la concurrence du métal et à la généralisation de l'aluminium et du PVC dans les menuiseries extérieures, les entreprises peinent à développer leur activité sur un marché de plus en plus concurrentiel. Entre 2001 et 2006, la valeur ajoutée progresse de 3% par an grâce à des gains de productivité du travail. Les entreprises sont devenues moins rentables : le taux de marge perd 10 points sur la période et s'établit à 24% en 2006.

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **Société Guadeloupéenne de Carton Ondulé :**  
10 à 49 salariés
- **Bâti-bois :**  
10 à 49 salariés
- **Batimantilles :**  
10 à 49 salariés

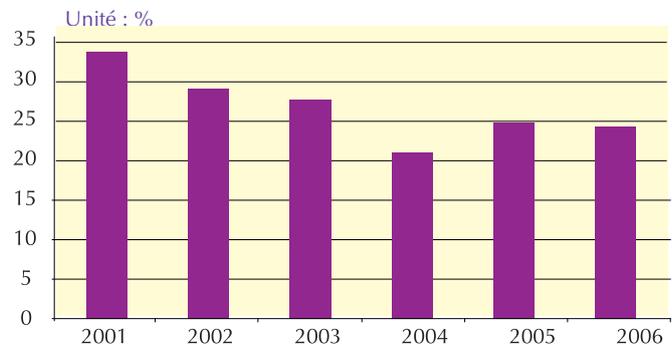
### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

		Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>		<b>343</b>
dont :		
	0 salarié	264
	1 à 9 salariés	64
	10 à 49 salariés	15
	50 salariés ou plus	0
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>		<b>1,2%</b>
<b>Effectifs salariés</b>		<b>459</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>		<b>4,2%</b>
<b>Indice de concentration</b>		<b>40,5%</b>
<b>Indice de spécificité</b>		<b>1,4</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge des industries du bois et du papier en Guadeloupe

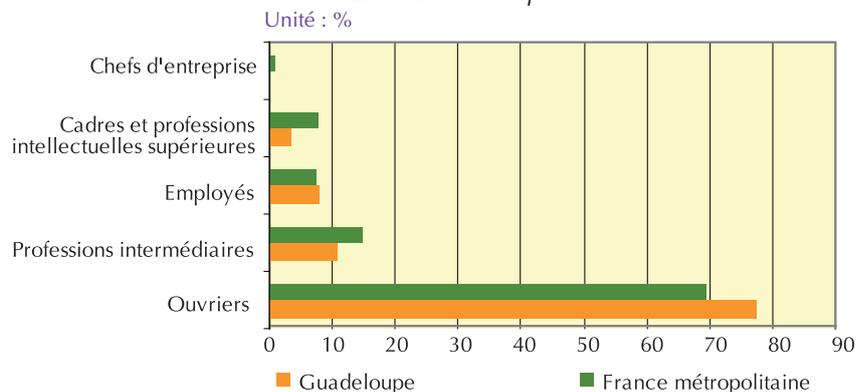


Source : Insee, SIE 2001-2006

De nombreux investissements ont été réalisés sur cette période pour s'équiper des machines à commandes numériques permettant de réaliser de nouvelles prestations trop coûteuses manuellement ou impossibles à réaliser. Mais la concurrence locale est forte dans un contexte de pression sur les prix.

En 2010, la filière bois n'est pas encore suffisamment structurée pour pouvoir faire face aux exigences de formation, certification ou encore environnementales (déchets).

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### Indicateurs comptables des industries du bois et du papier

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	62,8	21,1	2,4%	67,6	7,6%
Chiffre d'affaires à l'export	1,5%	4,5%	-	0,1%	-
Consommations intermédiaires	37,9	12,3	3,5%	41,8	8,3%
Valeur ajoutée (VA)	19,1	7,6	3,0%	20,4	4,5%
Frais de personnel	14,5	6	6,5%	14,4	5,7%
Investissement (ou FBCF)	1,7	0,6	1,6%	3,8	19,3%

Source : Insee, SIE 2006

Né dans les années 1970 du processus de substitution à l'importation, ce secteur est surtout orienté vers la fabrication de peinture (Seigneurie Caraïbes, Azurel, Siapoc), de gaz industriels (la Société gaz industriels Guadeloupe (SOGIG)) et dans la transformation de plastiques (Jarry Plastiques, Caraïbes Industrie...). Il réalise seulement 10% du chiffre d'affaires et 15 % de la valeur ajoutée de l'industrie des biens intermédiaires mais sa dynamique d'investissement traduit un potentiel de développement important. Entre 2001 et 2006, l'investissement a progressé de 12 % par an. Le taux d'investissement atteint 15 % en 2006. Avec un taux de marge de 42%, c'est aussi l'un des secteurs les plus rentables.

Cependant le cours des matières premières (pétrole en particulier) a entraîné une forte augmentation des consommations intermédiaires et du chiffre d'affaires. D'autant que ces dernières années, le coût du fret a lui aussi augmenté.

Dans l'activité du plastique, si Caraïbes Industrie a pu diversifier ses produits (piscines et produits en composites en plus du polystyrène), en revanche Jarry Plastiques a subi la décision des grandes et moyennes surfaces de ne plus distribuer de sacs plastiques dès 2008 sans attendre la date limite réglementaire (2010) sans pouvoir préalablement diversifier sa production compte tenu des coûts d'adaptation des procédés de fabrication, par exemple sur des produits biodégradables.

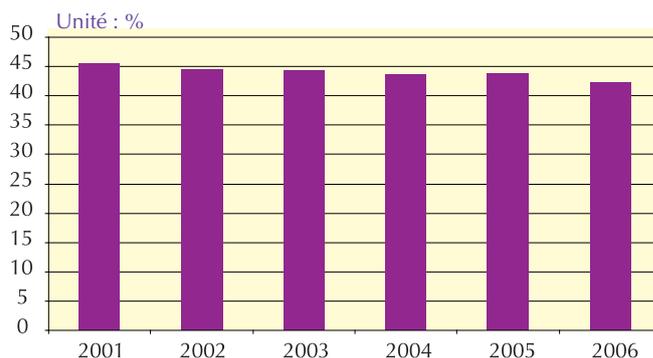
### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

		Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>		<b>91</b>
dont :	0 salarié	54
	1 à 9 salariés	30
	10 à 49 salariés	7
	50 salariés ou plus	0
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>		<b>-3,5%</b>
<b>Effectifs salariés</b>		<b>310</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>		<b>-0,7%</b>
<b>Indice de concentration</b>		<b>72,9%</b>
<b>Indice de spécificité</b>		<b>0,5</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

Évolution du taux de marge des industries de la chimie, du caoutchouc et du plastique en Guadeloupe



Source : Insee, SIE 2001-2006

#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **La Seigneurie Caraïbes :**  
10 à 49 salariés
- **Société Gaz Industriels Guadeloupe :**  
10 à 49 salariés
- **Jarry Plastique Diffusion :**  
10 à 49 salariés

Ce secteur est particulièrement exposé aux contraintes environnementales. Il a su s'adapter aux enjeux réglementaires et sociétaux en proposant des produits certifiés ou à moindre impact environnemental (démarches ISO, management environnemental, recyclage, maîtrise des rejets...).

### REACH : une nouvelle réglementation concernant les substances chimiques

Entré en vigueur le 1er juin 2007, le règlement européen REACH a pour principal objectif d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement vis-à-vis des substances chimiques commercialisées en Europe. Il en revêt la législation sur la fabrication, l'importation et l'usage, avec un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation concernant plus de 30 000 substances.

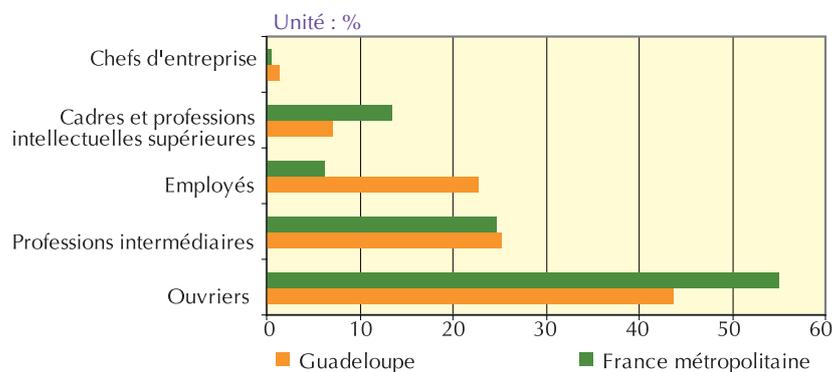
### Pour en savoir plus

<http://www.acfc.cci.fr/environnement/documents/REACHen10mn.pdf>  
<http://www.atoutreach.fr/>

La réglementation REACH qui vise particulièrement ces secteurs d'activité va à nouveau les obliger à être en démarche de veille permanente et donc d'innovation dans les procédés et les produits.

Par ailleurs elle ne concerne pas uniquement les fabricants ou importateurs, mais aussi les utilisateurs de produits chimiques qui doivent eux-mêmes s'assurer de l'impact sur leurs procédés de fabrication.

Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

Indicateurs comptables des industries de la chimie, du caoutchouc et du plastique

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	61,5	34,8	4,4%	84,9	8,6%
Chiffre d'affaires à l'export	0,0%	0,0%	-	1,3%	-
Consommations intermédiaires	25,2	12,7	4,1%	45,9	10,8%
Valeur ajoutée (VA)	22,9	16,3	1,6%	27,1	9,1%
Frais de personnel	12,2	7,3	3,2%	14	8,4%
Investissement (ou FBCF)	3,4	2,3	11,9%	4,7	7,8%

Source : Insee, SIE 2006

Secteur le plus dynamique des biens intermédiaires, il est composé de la métallurgie, des services industriels et travail des métaux (y compris mécanique générale), de la fabrication de produits métalliques (armatures, treillis, tôles, menuiseries métalliques) et de la récupération. 40% des entreprises du secteur appartiennent à la branche des services industriels et du travail des métaux.

La transformation de l'acier représente 59% du chiffre d'affaires de la métallurgie et transformation des métaux. Les importations augmentent de 3,7% par an (passant de 76,8 millions d'euros en 2001 à 92,1 millions en 2006).

Ce secteur est marqué par une bonne rentabilité. Elle est en augmentation malgré la croissance des frais de personnels, la plus forte du secteur, compte tenu du fort besoin de main d'œuvre ouvrière.

La profession a beaucoup joué sur les gains de productivité et la qualité des achats pour renforcer sa rentabilité, tandis que le taux d'investissement important permettait de développer la productivité des machines.

En revanche, cette activité est soumise aux fluctuations des cours de l'acier.

Par ailleurs, en 2008, l'octroi de mer a été remonté de 7 à 14% sur les produits de construction, tôles, bardages, permettant ainsi une meilleure compétitivité par rapport aux produits transformés importés.

### Chiffres-clés

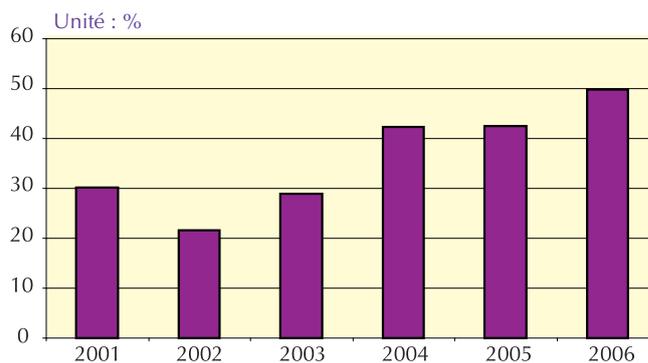
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>136</b>
dont :	
0 salarié	86
1 à 9 salariés	38
10 à 49 salariés	11
50 salariés ou plus	1
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>0,0%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>437</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>0,5%</b>
<b>Indice de concentration</b>	<b>56,5%</b>
<b>Indice de spécificité</b>	<b>0,5</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge des industries de la métallurgie et transformation des métaux en Guadeloupe



Source : Insee, SIE 2001-2006

Cette compétitivité se joue notamment sur la qualité des produits (en particulier du fait des normes parasismiques et anticycloniques : résistance à l'arrachement des soudures imposant une matière première et un procédé irréprochable), et la Réglementation thermique DOM (RT DOM) devrait permettre une valorisation des entreprises qui travaillent sur la qualité thermique de leurs produits.

Les enjeux d'autonomie énergétique et de maîtrise des déchets (huiles, boues, chutes de métaux, papiers, chiffons usagers, emballages) sont l'occasion d'innover aussi bien dans les produits ou services que dans les procédés (usinage à sec, traitement de surface sans produits volatils et chlorés...) et les organisations, dans une démarche d'éco-conception.

#### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- **BIOMETAL Guadeloupe** :  
50 salariés ou plus
- **Écologie développement environnemental Caraïbes** :  
10 à 49 salariés
- **Guadeloupe Usinage** :  
10 à 49 salariés

Dans ce secteur, la redynamisation de l'amont s'avère nécessaire (recherche - conception) pour garantir une forte valeur ajoutée en particulier dans les métiers de production de produits intermédiaires et équipements, et anticiper les besoins de compétences et de formation.

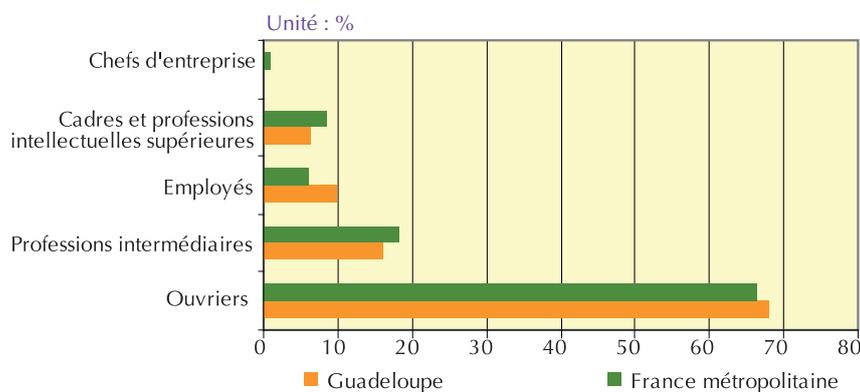
La reprise d'activité du pôle Synergîle (cf. article sur l'innovation des entreprises) depuis fin 2009 doit permettre de travailler sur cet axe majeur. Cette démarche nécessite un état des lieux préalable sur les savoir-faire locaux.

Émise au cours des États généraux de l'Outre-mer, la proposition des professionnels de l'industrie de

concevoir un habitat « créole » HQE, en partenariat avec la Martinique, relève de cette même démarche, importante pour créer de la haute valeur ajoutée tout en maîtrisant les coûts de possession (cf. chapitre Définitions) à long terme.

Cela nécessite un lien important avec les acteurs des énergies renouvelables et donc Synergîle, pour favoriser l'intégration au bâti et la construction de bâtiments à énergie positive, en complément des réflexions sur l'isolation thermique, la ventilation naturelle, la consommation et le traitement des eaux...

Les caractéristiques des salariés



Indicateurs comptables des industries de la métallurgie et transformation des métaux

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	91,2	45,2	12,2%	61	5,9%
Chiffre d'affaires à l'export	2,2%	0,0%	-	5,2%	-
Consommations intermédiaires	56,5	30	9,2%	35,6	5,6%
Valeur ajoutée (VA)	28,1	13,3	16,4%	22,3	9,2%
Frais de personnel	13,2	6,7	8,8%	12,6	8,7%
Investissement (ou FBCF)	5,5	3	10,5%	1,6	-3,6%

Source : Insee, SIE 2006

Dans ce secteur, 81% des entreprises fabriquent ou réparent du matériel électrique. Elles génèrent la quasi-totalité de la richesse du secteur (98,9 % de la valeur ajoutée). Ce secteur comprend aussi les entreprises spécialisées dans la fabrication de composants électroniques. Cette branche des biens intermédiaires est très dépendante des importations avec une part de la production locale qui ne dépasse pas 10 %. Les produits exportés sont principalement destinés au marché martiniquais (65 % de la valeur des marchandises exportées dont 81 % sont issues de la fabrication des composants électroniques). Les entreprises du secteur sont relativement rentables avec un taux de marge de 43 %, favorisé en partie par la plus forte baisse des consommations intermédiaires (-2,3 %) de cette industrie.

### Chiffres-clés

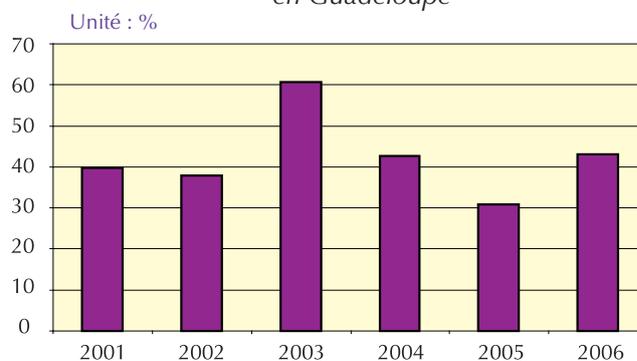
Unités : nombre et %

Au 31/12/2007

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>32</b>
dont :	19
0 salarié	9
1 à 9 salariés	4
10 à 49 salariés	0
50 salariés ou plus	
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>	<b>1,6%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	<b>104</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>	<b>4,6%</b>
<b>Indice de concentration</b>	<b>95,7%</b>
<b>Indice de spécificité</b>	<b>0,3</b>

Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

### Évolution du taux de marge de l'industrie des composants électriques et électroniques en Guadeloupe

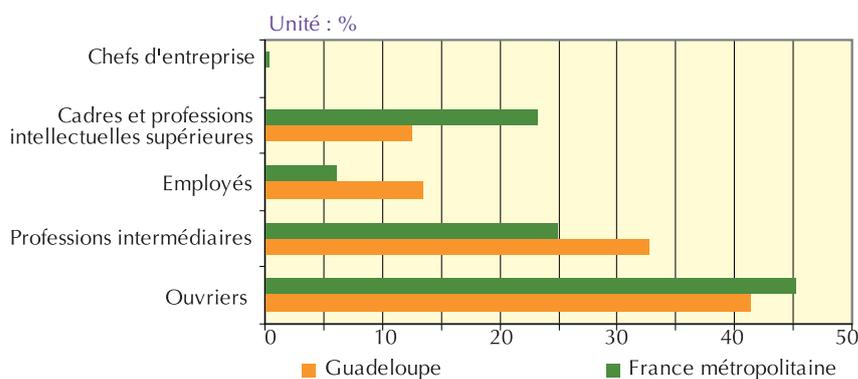


Source : Insee, SIE 2001-2006

### LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 2007

- Assistance 97 :  
10 à 49 salariés
- Diffusion de matériel et d'équipement :  
10 à 49 salariés
- Équipement Électrique Fabrication Industriel :  
10 à 49 salariés

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

### Indicateurs comptables de l'industrie des composants électriques et électroniques

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	30,7	21,9	-4,4%	2,1	0,0%
Chiffre d'affaires à l'export	0,1%	0,2%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	23	17,9	-2,3%	0,8	-7,1%
Valeur ajoutée (VA)	6	4	-10,6%	0,8	-3,2%
Frais de personnel	4,2	2,4	-8,4%	0,5	1,5%
Investissement (ou FBCF)	11,2	11,1	1,4%	0,3	18,5%

Source : Insee, SIE 2006

Secteur marginal des biens intermédiaires guadeloupéens, l'industrie textile est essentiellement composée d'entreprises de fabrication de produits textiles, avec des moyens artisanaux. Ces entreprises sont les moins rentables du secteur des biens intermédiaires malgré la hausse de 7,4 points du taux de marge sur la période 2001-2006.

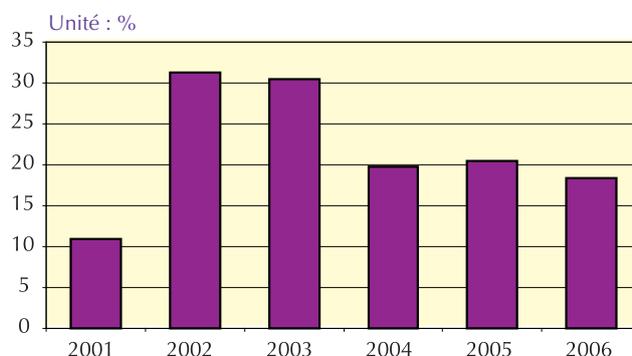
### Chiffres-clés

Unités : nombre et %

		Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>		<b>30</b>
dont :		22
	0 salarié	7
	1 à 9 salariés	0
	10 à 49 salariés	1
	50 salariés ou plus	1
<b>Évolution annuelle moyenne des établissements 2003-2007</b>		<b>-7,5%</b>
<b>Effectifs salariés</b>		<b>82</b>
<b>Évolution annuelle moyenne des effectifs 2004-2007</b>		<b>1,1%</b>
<b>Indice de concentration</b>		<b>100,0%</b>
<b>Indice de spécificité</b>		<b>0,6</b>

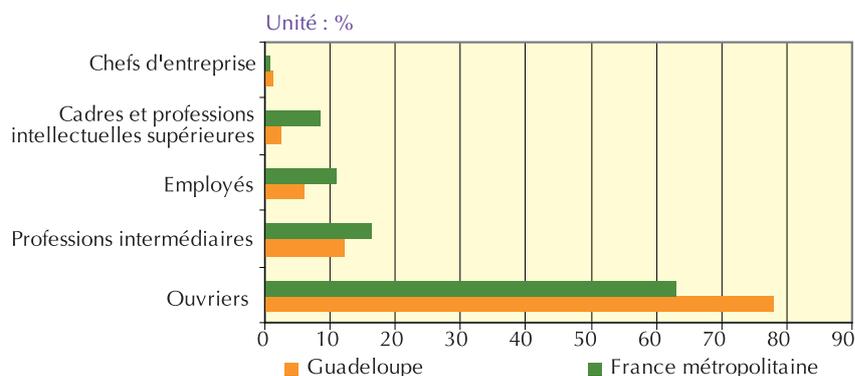
Source : Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

Évolution du taux de marge de l'industrie textile guadeloupéenne



Source : Insee, SIE 2001-2006

### Les caractéristiques des salariés



Source : Insee, DADS 2007

Indicateurs comptables de l'industrie des composants électriques et électroniques

Unités : million d'€ et %

	Guadeloupe			Martinique	
	En 2006 (millions €)	dont plus de 10 salariés	Évolution annuelle 2001-2006	En 2006 (millions €)	Évolution annuelle 2001-2006
Chiffre d'affaires	8,8	2,2	2,8%	13,4	0,5%
Chiffre d'affaires à l'export	6,0%	0,0%	-	0,0%	-
Consommations intermédiaires	3,4	1,1	-1,7%	7	-0,9%
Valeur ajoutée (VA)	2,9	1,1	3,5%	5,1	2,1%
Frais de personnel	2,2	0,9	-0,2%	3,2	0,3%
Investissement (ou FBCF)	0,3	0,2	3,4%	0,3	-15,2%

Source : Insee, SIE 2006

Les collectivités territoriales guadeloupéennes n'ont entrepris que récemment, une démarche structurée visant à développer la filière du traitement des déchets. De ce fait, cette industrie est jeune en Guadeloupe. Or elle relève d'enjeux majeurs pour le territoire, en termes de protection de l'environnement, de santé et de source potentielle de production d'énergie.

Entre 2008 et 2010, ont été adoptés plusieurs plans déterminants pour la stratégie de développement des moyens de traitement des déchets qui accusent encore un sérieux retard sur le territoire guadeloupéen :

- le Plan départemental des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA)
- le Plan régional d'élimination et de gestion des déchets dangereux (PREGEDD)
- le Plan de gestion départementale des déchets du BTP.

Selon ces dispositifs, le gisement des déchets industriels, c'est-à-dire des déchets produits par les entreprises, représenterait 50% de la production de déchets du département. En 2008, il serait compris entre 236 700 et 306 000 tonnes (un tonnage supérieur à celui des ordures ménagères), malgré la présence de nombreux matériaux recyclables (emballages papiers, cartons, bois).

Près du quart des gisements de DIB (déchets industriels banals) serait collecté avec les ordures ménagères contre moins de 5% pour l'ensemble de la France.

En 2010, la Guadeloupe ne dispose encore d'aucune usine de traitement des déchets ménagers et assimilés. La collecte sélective et le tri des déchets sont en phase de démarrage.

Pour les déchets dangereux, l'exercice de la responsabilité élargie des producteurs (REP) a impulsé des actions associant importateurs et distributeurs, pour trouver des solutions de collecte et de traitement des flux de déchets (ex: piles, batteries, huiles usagées, véhicules hors d'usage (VHU), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ...) en collaboration avec les éco-organismes.

Sita Espérance, le centre de stockage de déchets non dangereux situé sur la commune de Sainte Rose est entré en fonctionnement le 19 août 2009. C'est la première installation de stockage conforme à la réglementation et son entrée en service a permis la fermeture effective des sites non autorisés.

Le projet de plateforme multi-filières VALORGABAR (devant s'implanter sur une partie de l'ancienne décharge de la Gabarre) combinant tri, méthanisation, compostage, incinération est en cours d'instruction réglementaire.

## Les déchets en Guadeloupe en 2005

Unité : tonne

Type	Tonnage	Ventilation
Déchets ménagers	241 793	67% ordures ménagères et 33% encombrants et déchets verts
Boues et déchets verts	15 571	81% déchets verts Services techniques et 19% boues
Déchets des entreprises	315 606	86% déchets non dangereux et 14% déchets dangereux

Source : A4 environnement, ANTEA

## Une filière naissante de valorisation des déchets, amenée à se développer rapidement

En Guadeloupe, la collecte sélective et la valorisation par recyclage des déchets ne sont qu'embryonnaires. Paradoxalement, un certain nombre de filières existent au niveau local (plastique, déchets verts, ferraille...), alors que de grandes quantités de déchets recyclables finissent dans les décharges, mettant ainsi en difficulté des entreprises par faute de commandes.

En 2007, la Guadeloupe compte 84 établissements exerçant leur activité dans la collecte, la récupération ou le traitement des déchets. Près de 400 salariés travaillent dans ces structures.

En 2005, le secteur ne représentait que 241 salariés répartis dans une cinquantaine d'établissements.

# LE TRAITEMENT DES DÉCHETS, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Répartition des établissements et des effectifs par activité en Guadeloupe

Unités : nombre et %	2005				2007			
	effectifs	%	Établissements	%	effectifs	%	Établissements	%
Collecte des déchets non dangereux	161	66,8	28	53,8	244	63,0	37	44,0
Collecte et traitement des eaux usées	32	13,3	9	17,3	41	10,6	12	14,3
Récupération de déchets triés	26	10,8	12	23,1	68	17,6	31	36,9
Traitement et élimination des déchets dangereux	22	9,1	3	5,8	34	8,8	4	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>241</b>	<b>100,0</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>387</b>	<b>100,0</b>	<b>84</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Clap 2005-2007

La collecte des déchets non dangereux est le secteur le plus important des sous-secteurs relevant du traitement des déchets. Il représente 44% des établissements et 63% des effectifs. C'est aussi l'un des secteurs où la taille de l'établissement est la plus grande (près de sept salariés par établissement). Il est très concentré, 75% des effectifs de ce secteur travaillent dans trois établissements (Nicollin Antilles, Trans Ordures Ménagères Groupe Garnier et SICTOM Ordures Ménagères Agglo. Pointoise). Avec en moyenne 28 000 euros de salaire brut par salarié, il est le secteur qui rémunère le mieux ses salariés.

Ensuite, figurent la récupération de déchets (31 établissements et 68 salariés) et la collecte et traitement des eaux usées (12 établissements et 41 salariés). Seuls quatre établissements composent le secteur des traitements et l'élimination des déchets dangereux.

De nouvelles activités ont pu se développer également tant dans le conseil que dans la fabrication d'équipements (fosses septiques, réservoirs, cuves des séparateurs..).

Le développement de la filière est rendu indispensable par les enjeux environnementaux constitués par la gestion des déchets. Les volontés politiques vont dans ce sens et la finalisation du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) initié par le Conseil général de Guadeloupe en est la traduction.

Plus précisément, le montant total des investissements prévus par le plan à réaliser d'ici 2020 est estimé à près de 260 M€, afin de mieux gérer les quelques 580 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés qui seront produits sur l'archipel à cette date.

## Des moyens financiers importants mis à disposition

Dans cette optique, la poursuite du développement du secteur profitera de la mise en œuvre du Programme opérationnel 2007-2013 des Fonds européens ainsi que l'officialisation du Contrat de Projet État/Région qui devraient permettre la mise en œuvre de ces équipements. Ainsi, 103 M€ d'investissements pourront être financés sur cette période dans le domaine des déchets, dont 63 M€ apportés par l'Union européenne. L'État, le Conseil régional et le Conseil général, se sont quant à eux chacun engagés à hauteur de 8 M€ sur la même durée pour soutenir

financièrement les différents porteurs de projets. Le complément devra être apporté par les porteurs de projets eux-mêmes, notamment les communes et les entreprises privées.

Par ailleurs la Commission européenne vient d'autoriser un nouveau régime d'aide au transport de matières dangereuses en provenance de Guadeloupe. En effet, l'insuffisance de volume de déchets récupérés ne permet pas d'assurer la viabilité économique de tous les projets de traitement en local.

## Des objectifs ambitieux à l'horizon de 2020

Les actions prioritaires définies par le nouveau PDEDMA devront notamment permettre l'amélioration des performances de la Guadeloupe en matière de collecte sélective et de recyclage des déchets. L'objectif est de passer de 4-5 % de déchets valorisés aujourd'hui à plus de 80 % à l'horizon 2020 (en 2007 le taux de valorisation des matières était de 23 % pour les déchets ménagers et assimilés sur la France). Outre des bénéfices environnementaux évidents, la mise en

œuvre du plan apportera à la Guadeloupe une part de développement économique. La mise en œuvre du plan devrait générer plus de 300 emplois directs. D'autre part le recyclage de déchets comme, par exemple, les bouteilles en plastique, générera de l'ordre de 90 000 tonnes par an de matières premières dite «secondaires», qui pourront alors être exportées via les infrastructures portuaires de Guadeloupe, vers des usines qui les utiliseront dans leur procédé de fabrication.

## Un potentiel de développement et d'innovation pour l'industrie et les services

L'étude réalisée par le Ministère délégué à l'Industrie en 2004 sur les éco-entreprises et les éco-technologies a montré que sur les 113 technologies recensées, 20 sont en lien direct avec la filière des déchets :

- tri, séparation, recyclage des déchets papiers, plastiques, cartons textiles, déchets du BTP...), logiciels de gestion des déchets,
- bio déchets notamment pour l'industrie animale, génie des procédés, valorisation.

Le développement du marché de traitement et de stockage des déchets s'appuie sur la croissance économique générale, la pression sociétale et le renforcement continu de la réglementation (exemple des véhicules hors d'usage et des déchets d'équipements électriques et électroniques récemment). Il est cependant économiquement plus intéressant de réduire la production de déchets compte tenu du coût du recyclage et de la valorisation par rapport à l'élimination.

L'entrée des PME sur ce marché est difficile mais pas impossible comme le montrent de nombreuses réussites en France. Cependant :

- En Guadeloupe c'est jusqu'ici la défaillance de la logistique de collecte des déchets, et le manque d'impli-

cation dans le tri et la valorisation, tant des citoyens que des entreprises (alors que cela peut être très porteur en termes d'image et d'économie), qui fragilise la viabilité économique des projets industriels ;

- les marchés publics sont dimensionnés pour les grands groupes ;
- le recyclage est un régime de marché dont la rentabilité est étroitement liée au prix des matières premières au niveau mondial, nécessitant réactivité et capacité d'adaptation ;
- compte tenu du coût des investissements, la tendance est à l'intégration verticale de l'amont à l'aval avec une offre globale des grands comptes ou des partenariats de PME ;
- les réussites des PME nécessitent des positionnements sur des niches avec des technologies innovantes, qu'elles soient de rupture ou intégrées par rapport à l'existant.

À ce titre le projet de l'Université Antilles-Guyane de création d'une école d'ingénieurs dédiée au développement durable et au génie environnemental offre l'opportunité de développer les compétences nécessaires à des initiatives locales.

### Pour en savoir plus

Un guide des déchets a été réalisé en 2007 sous la coordination technique de la CCI, la DRIRE, l'ADEME, le Conseil Régional et l'UDE-MEDEF ([www.guidedesdechets-gpe.fr](http://www.guidedesdechets-gpe.fr)).

Sur un archipel dépourvu de gisement de ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie représente un défi permanent. En 2007, le secteur de l'énergie occupe 1 250 salariés répartis dans 135 établissements. Plus d'un établissement sur deux n'emploie aucun salarié et un sur cinq compte plus de dix salariés. Près de la moitié des salariés sont employés ou ouvriers. En 2006, l'énergie génère 6,6 millions d'euros de valeur ajoutée dont 94 % proviennent des entreprises de plus de dix salariés. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 54 millions d'euros et le montant des investissements à 3,8 millions d'euros.

La loi Grenelle 1 du 3 août 2009 fixe pour la Guadeloupe des objectifs ambitieux en termes de politique énergétique, à savoir l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. Une étape intermédiaire prévoit pour 2020, un objectif de 50 % au minimum d'énergies renouvelables dans la consommation finale. Une politique ambitieuse au regard de la situation actuelle.

Vis à vis de l'énergie, la Guadeloupe se trouve dans une situation de dépendance importante. En 2006, son taux de dépendance énergétique<sup>1</sup> est supérieur à 90 % contre 54,4 % en métropole<sup>2</sup>. Cette situation tient au fait que 90,3 % de l'énergie primaire<sup>3</sup> consommée est d'origine fossile.

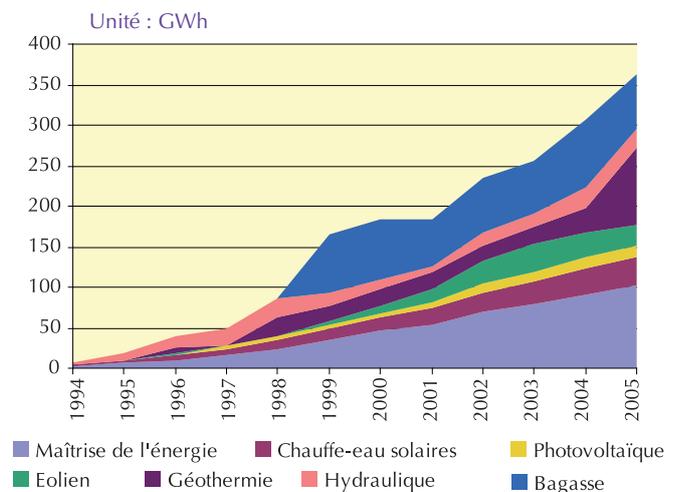
Celle-ci est composée à 71,8 % de produits pétroliers et à 18,5% de charbon importés principalement d'Europe alors que la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire est d'environ 10 %.

Les secteurs de l'habitat, du transport et des entreprises consomment, chacun, près d'un tiers de l'énergie primaire.

Dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, des efforts ont été entrepris entre 1994 et 2005 dans le cadre du plan régional de maîtrise de l'énergie (PRME). Ils ont permis de réaliser une économie d'énergie fossile de près de 366 GWh, soit une économie de 292 tonnes de CO<sub>2</sub>.

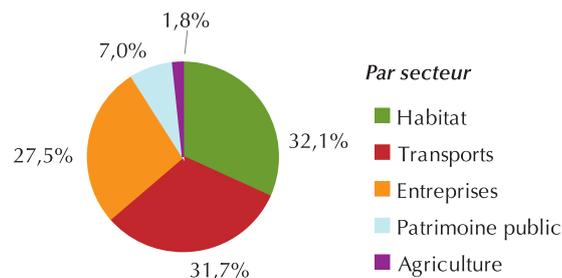
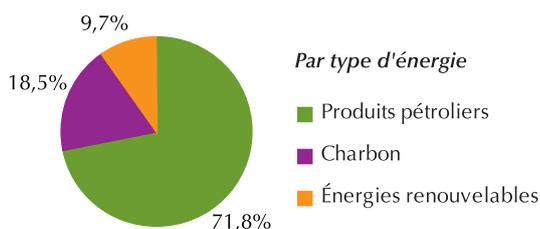
## Maîtrise de l'énergie en Guadeloupe

Production mesurée et évitée par an



## Consommation d'énergie primaire en Guadeloupe en 2006

Unité : %



Source : Prerure (Données 2006)

## Les hydrocarbures

Les besoins en hydrocarbures sont assurés essentiellement par l'importation de produits raffinés en Martinique par la Société anonyme de raffinerie des Antilles (SARA) qui se trouve ainsi dans une situation quasi-monopolistique pour l'approvisionnement de l'archipel.

Un dépôt de carburant est exploité en Guadeloupe employant actuellement une quarantaine de personnes dont 19 salariés de la SARA.

Entre 2002 et 2007, la consommation totale en hydrocarbures a baissé en moyenne de 0,7 % par an. Les évolutions sont néanmoins contrastées selon l'usage et

1) Le taux de dépendance énergétique est le rapport entre les importations nettes d'énergie primaire et la consommation brute d'énergie primaire évaluée en tonnes équivalent pétrole (tep) (source : EUROSTAT)

2) Source : données 2006 PRERURE

3) L'énergie primaire est l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés

la nature des produits pétroliers. Alors que la consommation du gazole et du fioul est restée relativement stable sur la période 2002-2007, celle du gazole pour le transport routier progresse de 4,9 % par an, marquant ainsi la poursuite de la tendance à la diésélisation du parc automobile en Guadeloupe.

La baisse de la consommation de kérosène dans le transport aérien (7,4% par an) est la conséquence du renouvellement progressif de la flotte d'avions qui permet de disposer d'engins plus performants et moins gourmands en carburant.

## Guadeloupe : consommation d'hydrocarbures en provenance de la SARA

Unités : tonne et %

	2002	2007	2008	Variation 2007/2002 (en %)	Var annuelle moyenne 2007/2002 (en %)
<b>Total hydrocarbures liquides</b>	<b>543 588</b>	<b>526 296</b>	<b>469 705</b>	<b>-3,2</b>	<b>-0,6</b>
Butane	14 631	13 454	13 477	-8	-1,7
<b>Total général</b>	<b>558 219</b>	<b>539 750</b>	<b>483 182</b>	<b>-3,3</b>	<b>-0,7</b>

Source : Sara

## L'énergie électrique

Depuis le milieu des années 80, la consommation d'énergie électrique ne cesse de croître. Durant la période 2000-2008, elle a progressé de 35,6 %, soit un rythme annuel moyen de 3,9 %. Toutefois, l'année 2008 constitue un coup d'arrêt à la progression continue de la consommation : la baisse de 0,5% est imputable aux variations climatiques ainsi qu'au ralentissement de l'activité économique.

Cette hausse quasi-continue s'explique par la croissance démographique, le phénomène de décohérence, le développement économique et la progression du taux d'équipement des ménages. Pour faire face à la demande, EDF a dû augmenter de 50 % ses capacités de production entre 1985 et 2006.

Entre 2000 et 2008, la production brute d'électricité a ainsi augmenté de 32,9 % soit une croissance de 3,6 % par an.

EDF emploie près de 700 salariés et fournit 58 % de l'énergie en Guadeloupe : elle demeure le principal opérateur devant la Compagnie Thermique du Moule (25 %) et la centrale export diesel de Jarry (7 %).

Deux grands projets sont actés pour le court terme :

- nouvelle centrale de Jarry : 200 MW (en remplacement de la centrale actuelle de 160 MW);
  - nouvelle centrale Caraïbes Energies (Le Moule) : 34 MW.
- Les nouveaux équipements d'EDF à Jarry pourront à terme fonctionner au gaz naturel, ce qui permettrait d'intégrer cette énergie soit par méthaniers, soit par gazoduc si le projet entre Trinidad et les îles du Nord actuellement à l'étude (porté par MG Énergy) est mené à son terme.

En 2008 on comptait une trentaine de producteurs électriques répartis dans ces différents types d'énergies :

- Centrales thermiques (EDF, CTM, SCITE Péristyle, Caraïbes Energie);
- géothermie (Géothermie Bouillante);
- Éolien (SCEC, Aérowatt, SIFF, Française des Alizés, Energy Portlands);
- Photovoltaïque (Tenesol Caraïbes, Apex BP Solar Caraïbes, Solar Electric, JSA technology, Énergy Caraïbes, Quantum Caraïbes, Energipole Quantum, Optimum Energie, Helliade Bellevue, Fian Solar, Akuo Énergy, Solar Associates, Helios Energie Guadeloupe);
- Hydraulique (FHA, EDF EN).

## Production d'énergie électrique en Guadeloupe, par type d'énergie

	Puissance installée (MW)	Production nette d'électricité (GWh)		Part de la production totale d'électricité (en %)	
	2007	2000	2008	2000	2008
Photovoltaïque*	4,4	0	3	0,0	0,2
Hydraulique	8,7	10,1	21	0,8	1,3
Éolien	25	8,7	48,7	0,7	3,0
Géothermique	15	21,4	89,3	1,8	5,5
Bagasse CTM	59,5	75,5	58,2	6,2	3,6
Charbon CTM		339,8	343,5	27,9	21,3
Fossile EDF	293	764,2	1 049,20	62,7	65,1
<b>Total</b>	<b>405,6</b>	<b>1 219,60</b>	<b>1 612,80</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* raccordé en réseau

Source : Ademe, EDF

## L'enjeu des énergies renouvelables

La part des énergies renouvelables (EnR) a globalement augmenté au cours des dix dernières années. Elle est passée de 4,1 % en 1998 à 13,6 % en 2008.

La région Guadeloupe a élaboré le «Plan énergétique régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie» (PRERURE). Il vise une indépendance énergétique à l'horizon 2020 proche des 50 % grâce à ces énergies renouvelables.

Cet objectif volontariste suppose un développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'énergie. Si on projette la tendance actuelle, les énergies renouvelables assureraient 21 % de la production totale d'électricité à l'horizon 2020.

Les collectivités soutiennent, avec une forte implication de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et EDF Services Archipel Guadeloupe, la mise en place et le développement d'unités de production à base d'énergies renouvelables.

### Énergies renouvelables « garanties »

**En géothermie :** En 2008, les sites de Bouillante 1 et 2 d'une puissance installée respective de 4,5 MW et 10,5 MW ont produit plus de 5 % de l'électricité du département. Cependant des problèmes techniques limitent actuellement le niveau de la production. La création d'une nouvelle centrale au nord de Bouillante (dite unité de Bouillante 3) permettant de produire de 20 à 40 MW est en projet. La mise en service de Bouillante 3 est envisagée au mieux en 2015. A l'horizon 2020, la production pourrait s'établir à 352,5 Wh grâce au projet de raccordement avec le système électrique de la Dominique qui permettrait d'importer environ 20 MW (projet en phase d'étude, encore très incertain). Les coûts d'exploration (forages) et l'absence de stratégie claire sur la géothermie freinent le développement de cette filière qui génère localement environ une dizaine d'emplois directs (chez CFG Services exploitant du site de la société Géothermie Bouillante), avec un potentiel d'une cinquantaine d'emplois directs. Un centre d'excellence antillais en géothermie est engagé en partenariat avec l'UAG.

**En hydroélectricité :** La contribution estimée à moins de 2 % de la production totale. Le taux de CO<sub>2</sub> émis par kWh est le plus faible avec en moyenne 4g/kWh. L'installation éventuelle de nouveaux ouvrages permettrait la production de 33 MW dont 15 MW correspondraient aux projets de centrales hydroélectriques étudiés par les producteurs. L'activité génère peu d'emplois.

**En biomasse :** L'usine de CTM (charbon-bagasse) qui emploie 40 personnes représente 59 MW mais le site n'est alimenté en bagasse que pendant la campagne sucrière (4 à 5 mois). La distillerie de Bologne dispose d'une unité de biomasse/biogaz. Dans le cadre du projet Valorgabarre, l'incinérateur serait associé à une usine de méthanisation et une unité de tri, avec un objectif de production de 10 MW pour 90 emplois. Enfin le projet d'usine bagasse-charbon de Marie-Galante produirait 15 MW pour une vingtaine d'emplois.

Deux projets sont en phase de recherche labellisés par le pôle de compétitivité (Synergile adossé à Capénergies), l'un de pile à combustible à base d'éthanol de canne à sucre (Franco Cell : 30 MW), l'autre de création d'une filière de production d'électricité à partir de la canne à sucre (Cann'Elec - 10 MW). Ces projets représenteraient des vitrines technologiques en vue d'exporter ce savoir-faire dans les autres îles de la Caraïbe.

### Énergies renouvelables « aléatoires »

Pour pouvoir se développer fortement, l'énergie de base, garantie, doit préalablement se développer. En effet, la réglementation permet la déconnexion dès que les installations d'énergie à caractère aléatoire atteignent 30 % de la puissance active totale transitant sur le réseau (maîtrise des risques de black-out). Cela représente fin 2009, 30 MW disponibles pour l'énergie aléatoire, alors que la liste d'attente pour le seul photovoltaïque représente plus de cinq fois ce potentiel. Un fort développement des EnR aléatoires passe donc par le développement préalable des EnR stables à puissance garantie (biomasse, géothermie, hydraulique, énergie marine).

**En éolien :** Avec 13 sites, il contribue à hauteur de 3 % de l'électricité produite en 2008. D'ici 2020, l'accroissement potentiel de la puissance du parc éolien est estimé à 7 - 8 MW par an, notamment dans le Nord Grande-Terre, grâce à l'augmentation de la puissance unitaire des éoliennes anticycloniques et à l'amélioration de la qualité du courant injecté sur le réseau.

Cependant hormis le problème des 30 % mentionné ci-dessus, les nouveaux projets d'éoliennes sur la Grande-Terre sont actuellement bloqués du fait du périmètre de servitude du radar de Météo France du Moule (problème de brouillage par effet doppler).

**En solaire photovoltaïque :** 5 MW sont assurés par 400 installations en raccordé réseau, 3 MW par 4 000 installations en sites isolés, et 2,6 MW en fermes solaires au sol. La contribution des installations raccordées au

réseau ne représente que 0,2 % de la production totale d'électricité en 2008.

Mais le contexte tarifaire de rachat sur vingt ans complété par des aides publiques notamment fiscales a entraîné une inflation de projets depuis 2008. La majorité d'entre eux sont en file d'attente, créant un risque pour la viabilité des projets. Il faut noter que les centrales photovoltaïques sont peu génératrices d'emplois, mis à part à l'installation, et ont un coût de production au MWh trois fois supérieur au diesel et plus de quatre fois supérieur à l'éolien.

Depuis 2008, on constate une augmentation importante d'entreprises productrices d'électricité au regard du code NAF : cela ne correspond pas à une activité industrielle mais à des entreprises montées pour gérer l'électricité produite par les installations photovoltaïques. Par ailleurs, de nombreuses SNC ont été créées uniquement comme support fiscal, avec une distinction entre propriétaires et exploitants.

Au niveau de la Recherche et développement, les projets doivent se focaliser sur deux enjeux majeurs pour les EnR aléatoires : le développement de moyens de prévisions des productions, et les technologies de stockage.

Face à ces problématiques, la région Guadeloupe a engagé une concertation avec les acteurs publics et privés afin de définir un schéma de développement du photovoltaïque et de l'éolien pour la Guadeloupe,

de manière à clarifier le cadrage de développement des projets (spatialisation et puissance des projets notamment).

À ce jour, en novembre 2010, aucun projet portant sur l'énergie marine n'a encore été déposé.

Dans le cadre de ses activités d'informations thématiques, Synergile a présenté en février 2010 les résultats d'une étude sur les opportunités d'affaires dans les Caraïbes pour les énergies renouvelables. Celle-ci a montré tout l'intérêt de valoriser les compétences techniques et en ingénierie (solaire PV, éolien, solaire thermique, audits énergétiques) dont dispose la Guadeloupe sur les territoires voisins, notamment sur la Barbade et Sainte Lucie.

Sur le plan réglementaire, il faut noter deux nouveautés importantes :

- La loi N°2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outremer, (LODEOM), donne désormais la compétence « Réglementation thermique dans le bâtiment, économies d'énergie » à la Région Guadeloupe (utilisation article 73 de la Constitution). Cette innovation unique en France permettra d'adapter plus facilement les normes à la réalité de la Guadeloupe dans un souci d'exemplarité ;
- Une réglementation spécifique à l'outre-mer, en matière de thermique, acoustique et aération, la RTAA-DOM, est parue le 17 avril 2009 : pour le thermique elle impose notamment l'installation de chauffe-eaux solaires à hauteur de 50 % au moins des besoins.

## Les 5 établissements ayant plus de 50 salariés en 2007

- EDF SCES Archipel Guadeloupe à Pointe-à-Pitre
- EDF SCES Guadeloupe Production à Baie-Mahault
- Générale des Eaux de Guadeloupe à Baie-Mahault
- Service des Eaux de la Communauté des communes du Sud Basse-Terre à Basse-Terre
- Générale des Eaux de Guadeloupe aux Abymes

### Le secteur de l'énergie en Guadeloupe Chiffres-clés

Unités : nombre et %

	Au 31/12/2007
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>135</b>
<i>dont 0 salarié</i>	74
<i>dont 1 à 9 salariés</i>	33
<i>dont 10 à 49 salariés</i>	23
<i>dont 50 salariés ou plus</i>	5
<b>Évolution annuelle du nombre d'établissements 2003-2007</b>	<b>2,1%</b>
<b>Effectif salarié</b>	<b>1251</b>
<b>Évolution annuelle du nombre d'établissements 2004-2007</b>	<b>3,1%</b>

Source: Insee, Clap 2003-2007, DADS 2004-2007

## Un passage obligé pour le positionnement de la Guadeloupe en Caraïbe

Fin 2009, l'État et la Région ont adopté le document définissant la Stratégie régionale de l'innovation (SRI). Réalisée à partir des documents stratégiques existants (SRDE – Programmes Opérationnels) et après un travail de diagnostic portant sur le système d'innovation (composantes globales – acteurs publics et privés), la SRI propose un plan de 18 actions réparties selon quatre axes stratégiques.

Si l'innovation doit être soutenue sous toutes ses formes (technologique ou non technologique - rupture ou amélioration continue – produit, procédé, organisation, marketing), le diagnostic a mis en évidence un potentiel de compétences de recherche publique sous-exploité par les entreprises. Le partenariat entre ces deux secteurs est un des objectifs prioritaires de la stratégie.

### SRI de Guadeloupe : 4 axes, 18 actions

Axes	Actions
Consolider, développer et partager une vision et une culture communes de l'innovation	1.1 Mettre en place un réseau d'appui à l'innovation 1.2 Développer des actions de communication illustrant la valeur ajoutée des coopérations interentreprises, et entreprises-recherche-formation 1.3 Amplifier et développer les formations à la gestion de projets innovants et à l'esprit d'entreprise 1.4 Faciliter l'accès à l'information stratégique pour les acteurs économiques
Détecter, susciter et accompagner les projets innovants des entreprises de l'idée à la commercialisation	2.1 Organiser et professionnaliser le secteur privé du conseil 2.2 Favoriser les partenariats, fédérations ou regroupements d'entreprises 2.3 mettre en place un ou plusieurs plateaux techniques 2.4 Optimiser le dispositif de financement des projets individuels d'innovation dans les entreprises 2.5 Mettre en place un dispositif d'appui à la création d'entreprises innovantes : pépinière et/ou incubateur 2.6 Faciliter l'accès des entreprises à des jeunes diplômés du supérieur 2.7 Définir les conditions de mise en place d'un dispositif "chéquier conseil innovation"
Mieux orienter le dispositif de recherche et d'enseignement supérieur vers l'innovation	3.1 Mutualiser la valorisation entre l'Université et les organismes de recherche 3.2 Intégrer le réflexe "valorisation" parmi les jeunes chercheurs guadeloupéens 3.3 Soutenir les projets collaboratifs de R&D associant laboratoires et entreprises
Ouvrir à l'international le système régional d'innovation et renforcer l'attractivité de la Guadeloupe	4.1 Mettre en place et développer un dispositif d'appui au montage de projets de R&D dans le cadre des programmes européens 4.2 Systématiser les collaborations entreprises-recherche-formation dans les actions à l'international 4.3 Accroître l'attractivité scientifique et académique de la Guadeloupe 4.4 inciter les entreprises innovantes à aller à l'international

Source : Stratégie Régionale de l'innovation de Guadeloupe

### Un potentiel de recherche publique important

La Guadeloupe abrite le plus important dispositif de recherche public de l'Outre-mer français regroupant sur son territoire une université et différents organismes de recherche nationaux.

En 2006, en Guadeloupe, la population totale employée dans le secteur de la recherche et développement (R&D) était de 830 personnes dont 500 chercheurs

et enseignants chercheurs selon la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT). Toutefois, elle se caractérise par une université relativement jeune, comparativement à certains organismes de recherche tels que l'INRA (Institut national de recherche en agronomie). Ces deux établissements sont interrégionaux, implantés en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

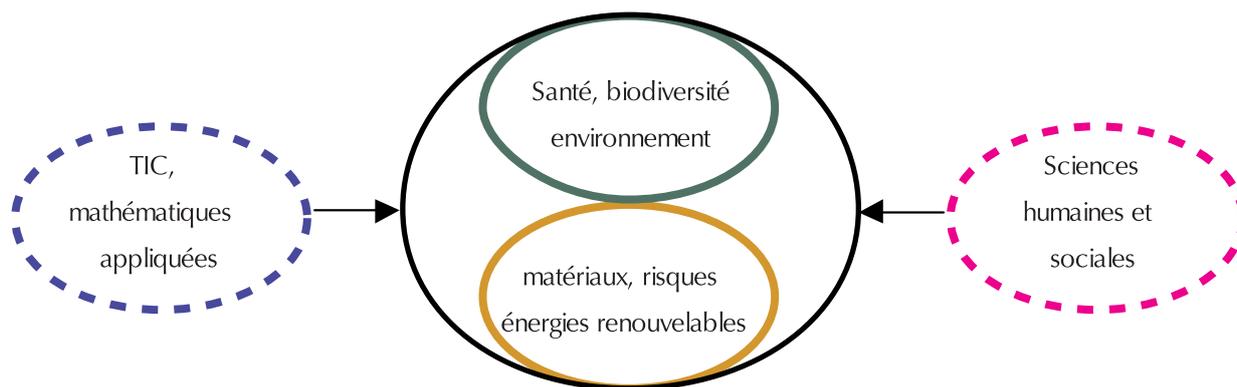
## Établissements guadeloupéens de recherche en 2009

Établissements publics de recherche ou assimilés	EPST • INRA • Observatoire Volcanologique de la Soufrière (qui dépend d'un EPST (IPGP - CNRS/INSU)) EPIC : • BRGM • CIRAD EPA : • Météo France
Établissements d'enseignement supérieur	Université des Antilles Guyane • UFR établies en Guadeloupe • IUT • IUFM
Fondation	Institut Pasteur
Recherche hospitalière	CHRU
UMR et regroupements	UMR (UAG -INRA -CIRAD) « Qualitrop » UMR 763 Inserm - UAG -Paris 7
Autres entités	Centre Caribéen de la Drépanocytose Guy Mérault Centre Technique de la Canne à sucre – CTCS Institut Régional de Pêche Marine

Source : Stratégie Régionale de l'innovation de Guadeloupe

Afin de favoriser le rapprochement entre structures et pour une meilleure lisibilité du paysage de la recherche, ce dernier a été réorganisé autour de deux grands pôles thématiques et deux pôles transversaux. Cette nouvelle structuration vise à décloisonner les différents laboratoires et à favoriser la transversalité des

approches. Elle répond également aux nombreuses problématiques auxquelles est confrontée la Guadeloupe, le lien étroit entre alimentation, santé et pratiques culturelles, la maîtrise de la consommation d'énergie et les modes de construction conjugués aux risques naturels.



### Le pôle « sectoriel » biodiversité, environnement et santé

Il regroupe les activités de recherche sur la biodiversité tropicale, faune et flore insulaire terrestre et marine ainsi que tous les aspects « santé » liés au milieu tropical et à la détérioration de l'environnement.

Il est constitué de laboratoires très expérimentés (INRA, CIRAD, etc.) alliant la recherche agronomique aux aspects culturels et l'implication de l'INSERM et du CHU, de l'Université des Antilles-Guyane (UAG) et de l'Institut Pasteur.

## Le pôle sectoriel « Énergies, Matériaux, Risques »

Ce pôle réunit les aspects physiques et chimiques des matériaux, les aspects environnementaux et risques. On y trouve principalement les laboratoires de l'UAG aux côtés des autres grands organismes de recherche.

## Les pôles transversaux

Les pôles « TIC, Mathématiques appliquées » et « Sciences humaines et sociales » regroupent des laboratoires de l'UAG.

Le volet sciences humaines et sociales est très éclaté. Le volet TIC, mathématiques appliquées, regroupe des infrastructures qui pourraient être exploitées pour des prestations externes.

## Des relations recherche / entreprises insuffisantes

Les entreprises connaissent mal le monde de la recherche et les relations contractuelles en R&D sont très faibles au regard du potentiel évoqué ci-dessus. Ce constat se conjugue avec la quasi-absence de structures d'interface recherche-entreprises : pas de structure de transfert de technologie (type CRITT, centre technique), pas de technopole, pas d'incubateur, une cellule de relation recherche-entreprises au sein de l'UAG récente et de petite taille.

Une structure comme le Centre technique de la canne et du sucre (CTCS) qui réalise des analyses physico-chimiques, vise avant tout à améliorer la qualité sur les différentes variétés de canne. Il s'agit donc bien de favoriser l'innovation dans certaines structures, pas nécessairement technologique mais sur les produits ou procédés.

Depuis 2007, la Guadeloupe dispose d'une structure associant entreprises, centres de recherche et organismes de formation au sein de l'association **SYNERGÏLE**.

## Les attentes d'innovation de la part des entreprises encore mal exprimées

Début 2009, une enquête a été réalisée auprès de 70 entreprises (majoritairement des secteurs de l'industrie) lors de la phase de diagnostic de la SRI. Elle a permis de mettre en évidence un certain nombre de points :

- attitude positive des entreprises vis-à-vis de l'innovation et impact commercial positif des projets innovants réalisés ;
- utilisation quotidienne des outils informatiques et appétence pour les outils nouveaux,
- grande vitalité entrepreneuriale,
- besoin exprimé sur l'accompagnement méthodologique et technique,
- exemples de partenariats recherche – entreprises à valoriser et capitaliser.

Cette structure, adossée au pôle de compétitivité Capénergies (PACA), est organisée autour de deux grandes thématiques :

- les énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biomasse, hydraulique, ...),
- les matériaux et revêtements.

Ces deux thèmes sont développés dans le contexte d'un milieu insulaire tropical soumis à des risques (sismiques, cycloniques).

SynergÏle a pour objectif de combler en partie les lacunes relatives à l'absence de synergie et de mutualisation des moyens et des connaissances entre le monde de la recherche et de la formation et les entreprises.

L'association compte une cinquantaine d'adhérents principalement positionnés sur les activités énergie et BTP. Fin 2008, le pôle a remis ses premières labellisations à trois projets du domaine des énergies renouvelables. Depuis, sept nouveaux projets ont été labellisés.

## Une déclinaison sur quatre axes :

1. Développement et valorisation des ressources locales : sources énergétiques, gisements, matériaux, fibres végétales,...
2. Adaptation des technologies : développement et valorisation d'expertises intégrant les contraintes des milieux insulaires tropicaux.
3. Intégration des savoir-faire dans le domaine énergétique et des constructions (maîtrise de la demande énergétique, modélisation énergétique, éco-constructions, durabilité...)
4. Formation, systèmes de transfert de technologies, diffusion : délivrer des connaissances afin d'encourager les comportements citoyens et responsables. Formation à de nouveaux savoir-faire et sensibilisation à la prévention des risques.

Mais a contrario, certaines difficultés émergent :

- faiblesse de l'innovation technologique,
- manque de visibilité sur les innovations organisationnelles ou marketing,
- insuffisance des ressources humaines qualifiées (techniciens ou supérieurs),
- faible capacité financière face aux coûts de l'innovation, et méconnaissance des dispositifs d'aides,
- réseau des acteurs de l'innovation insuffisant et méconnu (peu de conseils spécialisés).

La SRI a vocation à remédier à ces difficultés et impulser une dynamique de projets au sein des entreprises régionales.

Après être passées d'une approche curative à une démarche préventive, les entreprises se sont engagées dans une nouvelle approche de l'environnement au début du XXI<sup>e</sup> siècle, correspondant à une exigence sociétale et politique de plus en plus affirmée. Elles doivent dorénavant penser leur développement et leur compétitivité en

intégrant une exigence environnementale et sociale dans une perspective de long terme. Préoccupations écologique, économique et sociale, il s'agit bien des trois piliers du développement durable, un concept qui n'est pas simplement un effet de mode mais une nouvelle manière de penser le développement.

### Pour un développement industriel respectueux de l'environnement

Du Traité de Lisbonne au Grenelle de l'Environnement, la dimension environnementale est partie intégrante de la politique de développement économique : l'évolution de la réglementation en matière d'environnement et de la sécurité n'est pas uniquement un moyen de préserver la santé humaine et la biodiversité, mais aussi un atout pour le développement de nouvelles activités à valeur ajoutée et de nouvelles compétences.

Les entreprises industrielles sont particulièrement concernées par ces objectifs, dans la mesure où certains processus de production émettent des gaz à ef-

fet de serre et des polluants, consomment beaucoup d'énergie ou génèrent des déchets, banals ou dangereux.

Leurs efforts de lutte contre ces impacts ne servent pas uniquement un objectif sociétal mais doivent leur permettre de gagner en compétitivité grâce aux démarches d'amélioration continue, d'innovation, de maîtrise des coûts engendrés par ces impacts. Cette différenciation leur permettra de rester compétitives, notamment en développant de nouveaux produits ou services plus « verts » en phase avec les nouvelles attentes des clients et consommateurs.

### Une prise en compte de l'environnement encore insuffisante

En 2006 l'ADEME, la DRIRE et la Région Guadeloupe ont réalisé une enquête sur la prise en compte de l'environnement auprès de plus de 300 entreprises guadeloupéennes.

20 % de ces entreprises ont entrepris une démarche environnementale. Parmi elles :

- l'environnement est indispensable dans la stratégie de l'entreprise ;
- 32% que la démarche a permis une baisse notable de la pollution émise ;
- leurs actions prioritaires ont porté sur la gestion des déchets (70%) et de l'eau (47%) ;

- le respect de la réglementation (86%) et la dynamique interne (51%) sont les deux principaux moteurs de mise en œuvre de la démarche ;

- les difficultés financières (25%) et le manque de temps (17%) sont les principaux freins à cette mise en œuvre.

Aujourd'hui malgré les différentes actions individuelles ou collectives engagées par les pouvoirs publics avec l'aide des chambres consulaires ou syndicats professionnels (sensibilisation, formation, pré-diagnostics, diagnostics, études de faisabilité, accompagnement à la mise en œuvre), le nombre d'entreprises industrielles s'engageant dans des démarches de management environnemental reste faible.

### Favoriser la diffusion des bonnes pratiques

Il est difficile pour une entreprise d'identifier individuellement les projets et solutions permettant d'engager des démarches environnementales vertueuses. Il est donc impor-

tant de bénéficier de l'expérience des premières entreprises locales mais aussi de l'extérieur du territoire afin d'identifier les bonnes pratiques et les résultats envisageables.

De nombreuses actions peuvent être menées et certaines d'entre elles collectivement :

- Réduction des impacts environnementaux à la source : **l'éco-conception** est une approche systémique qui permet de concevoir et réaliser des produits satisfaisant les besoins de la clientèle en réduisant les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie, en conservant sa qualité d'usage : technologies propres, recyclage, maîtrise des consommations... Cette démarche permet aux entreprises d'améliorer leur image de marque, la qualité de leurs produits, réduire leurs coûts et anticiper les attentes des clients, en développant créativité et innovation. Nécessitant une vision à moyen et long terme et une veille environnementale, pour réussir une telle démarche, un accompagnement est recommandé.
- Définition d'une politique environnementale et des objectifs d'amélioration des performances : **le système de management environnemental (ou SME)** inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les

pratiques, les procédures, les procédés et les ressources. Il exige une triple approche réglementaire, organisationnelle et technique.

Elle permet d'aboutir à la certification du système, la norme ISO 14001 étant la plus connue.

La dernière action collective menée par l'AMPI, la DRIRE et l'ADEME a permis de réaliser 32 pré diagnostics, mais une seule entreprise, Caraïbes Industrie, s'est engagée dans la mise en place d'un SME.

- **Maîtrise de la consommation d'énergie** : gérer l'énergie sur un site consiste à suivre la performance énergétique dans le temps au moyen d'indicateurs. Sur la base des historiques, des profils de consommation peuvent être déclinés afin de quantifier les améliorations énergétiques. L'optimisation des consommations d'énergie contribue, par ailleurs, bien souvent à une meilleure gestion des équipements et donc à une qualité accrue de production.

Ces priorités feront l'objet d'actions d'accompagnement par les pouvoirs publics au cours de l'année 2010.

*En 2007, 106 établissements guadeloupéens, principalement industriels (les autres étant surtout des établissements de santé ou des sites de stockage), sont classés pour la protection de l'environnement et soumis à autorisation préfectorale. Quatre d'entre eux relèvent de la directive Seveso.*

## Un développement très rapide

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, communément appelées TIC, connaissent un développement rapide auprès des particuliers et des entreprises : équipement en ordinateurs et connexion à l'internet, téléphonie mobile, informatisation de la gestion des entreprises, automatisation des processus de production. Plusieurs dispositifs ont permis un essor considérable de la filière sur l'archipel de la Guadeloupe : le raccordement en 1995 de la Guadeloupe à la métropole via un câble sous-marin en fibre optique (le câble ECFS : Eastern Caribbean Fiber System) puis en 2006 depuis Porto Rico (Global Caribbean Network), les liaisons satellitaires, le développement par France Télécom d'un réseau de fibres optiques qui couvre toutes les îles.

L'utilisation croissante des TIC constitue une opportunité pour leurs « producteurs » : fabricants de matériel électronique, télécommunications et services informatiques. L'OCDE offre une définition de référence : les TIC regroupent les secteurs d'activité économique qui concourent à la visualisation, au traitement, au stockage et à la transmission de l'information par des moyens électroniques. En 2007, en Guadeloupe, le secteur des TIC regroupe 750 établissements et emploie près de 1 800 salariés. La filière TIC tient une place moins importante dans l'économie guadeloupéenne qu'en France métropolitaine. Elle représente 1,6 % des emplois salariés en Guadeloupe (contre 3 % en France métropolitaine). Mais elle se développe. En 2006, l'ensemble du secteur TIC génère 136 millions d'euros de valeur ajoutée, soit deux fois plus qu'en 2001.

Les TIC en Guadeloupe en 2007

Unités : nombre et millions d'€

	Nombre d'établissements	en %	Salariés	en %	Rémunérations brutes
Activités de fabrication	100	13,8	197	9,4	4,7
<b>Activités de services liés aux TIC</b>	627	86,2	1903	90,6	60
- dont services informatiques	429	59,0	525	25,0	13,5
- dont télécommunication (hors transmissions audiovisuelles)	104	14,3	1 319	62,8	45,1
- dont autres services	94	12,9	59	2,8	1,4
<b>TOTAL TIC</b>	<b>727</b>	<b>100,0</b>	<b>2 100</b>	<b>100,0</b>	<b>64,7</b>

Source : Insee, CLAP 2007, DADS 2007

## Les télécoms, plus gros employeur

Les télécommunications (hors transmissions audiovisuelles) représentent 59 % du secteur TIC. Elles emploient 1 300 salariés (chiffres 2007), répartis dans une centaine d'établissements. L'entreprise France Telecom, en regroupe à elle seule près de 580 dans la télécommunication filaire qu'elle partage avec World satellite Guadeloupe (50 salariés), Améris (Orange Caraïbe), télécommunications sans fil emploie 250 personnes. Médiaserv, autre opérateur télécom de téléphonie et d'internet emploie 70 personnes. Avec moins de 50 salariés, figurent entre autres, Outremer télécom et Digicel.

La catégorie « Autres services » est composée à 92% d'établissements sans salarié. Principalement tourné vers la production de films, films publicitaires et programmes pour la télévision, ce secteur compte seulement deux établissements de plus de dix salariés : TELE CARAIBES INTERNATIONAL GUADELOUPE et CANAL10 emploient respectivement 25 et 12 salariés dans la production de films et de programmes pour la télévision.

Les activités de services informatiques sont surtout orientées vers le traitement de données, le conseil en informatique, les activités de centres d'appels, la programmation informatique et la réparation d'ordinateurs et équipements périphériques. Ils constituent le premier secteur en termes de nombre d'établissements et le deuxième en termes d'emplois et de création de richesse. Il est composé de quelques établissements de 10 salariés ou plus et d'une nébuleuse de petits établissements (huit établissements sur dix n'ont pas de salarié). Le centre d'appel EURO CRM CARAIBES est la plus grosse structure, elle emploie 80 salariés. Viennent ensuite une dizaine d'établissements de 10 à 30 salariés dont C2I GUADELOUPE et TRAITEMENT INFORMATIQUE SUR SITES (traitement de donnée), PHONES PERFORMANCES (centre d'appel), MANAGEMENT MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION (Programmation informatique), SODINFO INFORMATIQUE (Gestion d'installations informatiques).

Les activités de fabrication relèvent essentiellement de la construction de réseaux électriques et de télécommunica-

# LE SECTEUR DES TIC, UN DÉVELOPPEMENT À CONFORTER

tions, de la fabrication d'équipements de communication (assemblage), de la récupération d'ordinateurs (après un sinistre), de l'installation d'ordinateurs personnels (configuration) et de logiciels. Elles représentent 11 % des effectifs, 14% des établissements et 12 % de la richesse créée dans le secteur des TIC.

Entre 2001 et 2006, la croissance du secteur TIC a été soutenue : le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée ont progressé respectivement de 16 % et de 13 % par an. Si les

télécommunications affichent la plus forte augmentation de la richesse créée (+17 %), les activités de fabrication suivent avec +10 % devant les services informatiques (+9 %). Les télécommunications dominent le secteur des TIC, elles produisent 60 % de la richesse totale. En revanche, les activités tertiaires sont en perte de vitesse. Avec une baisse moyenne de 10 % par an, leur contribution à la richesse totale est passée de 7 % en 2001 à moins de 3 % en 2006.

## Indicateurs comptables des TIC en 2006

Unités : nombre et millions d'€

	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Investissements
Activités de fabrication	75 544	17 048	5 953	964
<b>Activités de services liés aux TIC</b>	<b>269 370</b>	<b>120 459</b>	<b>70 366</b>	<b>44 183</b>
- dont services informatiques	82 942	34 871	5 468	1 492
- dont télécommunication (hors transmissions audiovisuelles)	177 151	82 204	65 912	42 458
- dont autres services	9 277	3 384	-1 014	233
<b>TOTAL TIC</b>	<b>344 914</b>	<b>137 507</b>	<b>76 319</b>	<b>45 147</b>
évolution annuelle moyenne 2006/2001	15,7%	12,6%	11,7%	29,3%

Source : Insee, CLAP 2007, DADS 2007

Les cadres sont plus nombreux dans les télécommunications (un salarié sur quatre). Parmi eux, 40 % sont des femmes. Dans les services informatiques, les postes d'encadrement sont moins nombreux (un salarié

sur six). Dans ce secteur, les femmes sont majoritaires (54%) avec le plus souvent un statut d'employé : 80% des employés de ce secteur sont des femmes.

## Répartition des salariés guadeloupéens par domaine et catégorie socioprofessionnelle en 2007

Unité : %

	cadres	professions intermédiaires	employés	ouvriers	Total
Activités de fabrication	8	27	9	56	100
<i>dont femmes</i>	14	19	91	3	16
Services informatiques	16	37	43	4	100
<i>dont femmes</i>	31	33	81	60	54
télécommunication	25	35	38	2	100
<i>dont femmes</i>	40	33	56	17	43
Autres services liés au TIC	34	43	13	10	100
<i>dont femmes</i>	61	20	64	50	43
TOTAL TIC	21	35	36	8	100
<i>dont femmes</i>	38	32	64	14	43

Source : Insee, DADS 2007

## Une dynamique de croissance qui ne doit pas cacher des faiblesses

L'évolution économique montre le dynamisme des entreprises guadeloupéennes dans les TIC, qui par ailleurs réussissent à trouver pour la plupart des compétences adaptées. Elles font notamment revenir des Guadeloupéens de métropole en complément de personnels formés localement.

En revanche, les services informatiques locaux sont encore mal identifiés par les clients, avec une faible

reconnaissance des compétences locales, confortée par une absence de structuration du secteur.

La demande des entreprises locales est faible, assez basique, et les grands travaux, y compris des collectivités locales, sont souvent réalisés par des entreprises métropolitaines.

Ces services issus majoritairement de très petites entreprises sont encore dépendants de la France métropolitaine pour l'accès aux compétences, tandis qu'ils connaissent mal le marché local et encore moins les perspectives du marché caribéen.

Enfin, peu d'investissements sont réalisés dans l'innovation technologique et peu de relations existent avec la recherche publique et l'enseignement supérieur. Les projets trop ponctuels rendent difficiles l'amortissement sur plusieurs projets.

## Un environnement favorable en consolidation

La formation dans le domaine des TIC constitue un atout non négligeable de la Guadeloupe. Des filières permettent de préparer un BTS d'information et de gestion, un BTS d'informatique industrielle, un BTS intégrant la maîtrise d'internet. Dans ce domaine, l'Université des Antilles Guyane prépare à trois licences : deux en Mathématiques et Informatique et une en Systèmes informatiques et logiciels ; au-delà, elle prépare à un Master en informatique. La formation d'ingénieurs privée Sup Info, en partenariat avec la CCI, facilite la mobilité des étudiants dans le cadre d'un réseau international. Cependant, l'enseignement supérieur n'entretient pas assez de relations avec le milieu professionnel pour savoir bien s'adapter aux besoins, les anticiper et se faire connaître.

Le DOCUP 2000-2006 a permis le financement de nombreux projets structurants ayant permis la diffusion de l'usage du haut débit et la baisse des coûts, via l'ADSL ou d'autres modes de diffusion.

En particulier une délégation de service public a permis la réalisation du câble « Guadeloupe numérique » (depuis Porto Rico) concédé à GCN pour un coût de 21,9 M€ financé à 77% par des aides publiques, entraînant la baisse des coûts (même s'ils restent élevés), un accroissement de capacité et des offres nouvelles (TV IP, VOD, triple play, 3G+).

Côté téléphonie mobile, la couverture du territoire (nombre d'habitants couverts) est supérieure à 90% pour la téléphonie de seconde génération (40% pour la 3e qui n'a démarré qu'en 2008), et le taux de pénétration (nombre d'abonnés) de ce vecteur est supérieur à celui de la métropole (102 % contre 87 %).

Le Programme Opérationnel 2007 – 2013 doit permettre un accroissement de la couverture d'accès haut débit avec une enveloppe de 45,6 M€ dont 29 M€ de FEDER dédiée aux TIC :

- réseau de collecte haut débit pour diminuer les coûts de dégroupage;
- réseau d'accès haut débit dans les actuelles zones blanches avec un objectif de couvrir 100% de la population en haut débit et 10% des zones industrielles en très haut débit (actuellement marginal et limité à Jarry) d'ici la fin du PO en 2013.

À ce titre le plan France Numérique 2012 impose la mise en œuvre d'un schéma directeur d'aménagement numérique nécessitant une concertation préalable entre partenaires publics et acteurs privés.

Ces investissements contribueront par ailleurs à lutter contre un autre handicap local important, le coût du haut débit (bien plus important qu'en métropole compte tenu de la faiblesse du débit) malgré les fortes baisses constatées depuis 2006, alors que la qualité de service est jugée insuffisante par les usagers et en particulier les entreprises, malgré la concurrence de Médiaserv et Outremer Télécom face à France Télécom.

En complément de la modernisation des infrastructures, la Région en partenariat avec l'État travaille actuellement sur la mise en œuvre d'un plan d'actions orienté sur les entreprises productrices et utilisatrices de services, avec notamment trois grands objectifs :

- structurer et développer le tissu d'entreprises du secteur des TIC (y compris audio-visuel), en s'appuyant notamment sur l'association Open IT Guadeloupe qui regroupe des chefs d'entreprises de la filière TIC;
- dynamiser l'innovation au sein du secteur;
- valoriser et enrichir l'offre de formation et l'emploi.

Le développement de cette filière TIC doit permettre par ailleurs de développer la compétitivité des entreprises, notamment industrielles, mais aussi des autres secteurs (tourisme, environnement, formation, santé, culture...)

- au niveau des systèmes d'information (logiciels de gestion intégrée, outils décisionnels, veille économique);
  - au niveau de la structure de l'entreprise et des ressources humaines (cartographies des procédures, qualité, paie, RH);
  - au niveau commercial (e-marketing, e-commerce, gestion de la relation clients);
  - au niveau partenariat (outils collaboratifs, réseaux sociaux);
- selon une démarche de projet avec une stratégie TIC et non simplement l'implantation de logiciels.

En 2007, en Guadeloupe, les services aux entreprises (hors administration d'entreprises) comprennent trois grandes catégories : le conseil et l'assistance à la production (51 % des établissements, 23 % des salariés), les services opérationnels (44 % des établissements, 52 % des salariés) et les postes et télécommunications (4 % des établissements, 21 % des salariés). Ils occupent une place importante dans l'économie de la Guadeloupe.

En 2007, avec 14 440 salariés répartis dans 5 810 établissements, les activités des services aux en-

treprises emploient 14 % de l'emploi salarié total. Entre 2004 et 2007, l'emploi dans les services aux entreprises a augmenté de 11,6 % par an. La montée en puissance des services aux entreprises traduit la poursuite de la tertiarisation de l'économie guadeloupéenne.

En 2006, les services aux entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 1 490 millions d'euros, et dégagent 614 millions d'euros de valeur ajoutée (représentant 44 % de la valeur ajoutée marchande guadeloupéenne).

### Services aux entreprises

*Établissements et emplois salariés en Guadeloupe*

Unités : nombre et %

		Effectifs salariés 2007	Évolution annuelle 2004-2007	Établissements 2007	Évolution annuelle 2003-2007
<b>Postes et télécommunication</b>	<b>Postes et télécommunication</b>	3 072	32,9	261	6,2
<b>Télécommunication</b>	<i>dont Télécommunications</i>	1 395	8,0	122	10,2
<b>Conseils et assistance</b>	<b>Activités informatiques</b>	487	2,7	481	6,3
	<b>Services professionnels</b>	1 710	10,2	1 371	4,8
	<b>Publicité et études de marché</b>	341	-0,9	350	-1,4
	<b>Architecture, ingénierie, contrôle</b>	749	5,8	738	2,5
<b>Services opérationnels</b>	<b>Location sans opérateur</b>	609	4,5	908	-18,0
	<b>Sélection et fourniture de personnel</b>	2 943	7,3	49	14,0
	<b>Services divers aux entreprises</b>	3 624	10,2	1 560	-0,1
	<b>Assainissement, voirie, gestion déchets</b>	377	15,0	65	-0,8
<b>Recherche et développement</b>	<b>Recherche et développement</b>	524	1,0	31	-7,9
<b>Total</b>	<b>Total (hors administration entreprise.)</b>	<b>14 436</b>	<b>11,6</b>	<b>5 814</b>	<b>-2,7</b>

Source : Insee, Clap 2007, DADS 2007

Le secteur « services opérationnels » regroupe la location sans opérateur (ex : un véhicule sans chauffeur), l'intérim, les services divers aux entreprises, l'assainissement, la voirie, la gestion des déchets.

Si le nombre d'établissements dans les services opérationnels s'est réduit de 8 % par an entre 2003 et 2007, le dynamisme du secteur est réel. Il s'est traduit par une progression des effectifs salariés de 8,8 % par an entre 2004 et 2007 contribuant à l'augmentation de la taille moyenne des établissements (trois salariés par établissement).

En 2006, le chiffre d'affaires du secteur avoisine 800 millions d'euros et la valeur ajoutée, 300 millions d'euros. La sécurité, le nettoyage et les services divers aux entreprises (3 600 salariés, +10,2 % par an entre 2004 et 2007) s'imposent comme le plus gros employeur des services aux entreprises. Le secteur est aussi le plus gros contributeur au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée (50 %). Viennent ensuite l'intérim (2 950 salariés, +7,3 % par an), la location sans opérateur (610

salariés, +4,5 % par an) et l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets (380 salariés, +15 % par an).

Le secteur « conseil et assistance » rassemble les activités informatiques, les services professionnels (activités juridiques et comptables, conseils pour les affaires et la gestion), la publicité et études de marché, l'architecture, l'ingénierie et le contrôle. Entre 2004 et 2007, les établissements et les effectifs salariés ont crû respectivement de 3,6 % et 6,7 % par an. Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée du secteur ont fortement progressé entre 2001 et 2006, respectivement +8,7 % et +6 % par an.

En 2006, ce secteur réalise 600 millions de chiffre d'affaires et 300 millions d'euros de valeur ajoutée. Plus gros employeur, les services professionnels (1 700 salariés) ont connu la plus forte progression du nombre de salariés (+10,2 % par an).

Parmi les plus fortes évolutions, on peut citer les établissements Inventoring Système et Assistance service investigation dans le conseil pour les affaires et la ges-

## Des partenaires pour l'industrie

tion (respectivement 23 et 20 salariés en 2007 contre 5 et 8 salariés en 2004) ainsi que l'établissement So-dinfo dans les activités comptables (30 salariés en 2007 contre 14 en 2004). Vient ensuite l'architecture, l'ingénierie et le contrôle (749 salariés, +5,8 % par an). Les services de recherche et développement sont sous-représentés par rapport au niveau national (ce qui s'explique par l'absence de grands donneurs d'ordres notamment). En effet les chiffres mentionnés ici intègrent

les effectifs des établissements publics ou organismes sous tutelle de l'État tels que l'INRA, le CIRAD, l'institut Pasteur ou encore le CTCS.

Le conseil informatique aux entreprises (hors création de sites web) est lui aussi peu représenté. En revanche, la croissance des services dédiés à l'environnement (tant logistiques que conseil) constitue un phénomène récent.

### 77% des établissements des services aux entreprises n'ont pas de salarié

Les établissements sans salarié représentent 77 % de l'ensemble des services aux entreprises, avec un maximum de 80 % dans les services opérationnels. À l'opposé, les 270 établissements comptant plus de dix salariés représentent 5 % des établissements (contre 6 % dans l'industrie) et rassemblent 65 % de l'ensemble

des salariés des services aux entreprises soit autant que dans l'industrie.

Les femmes représentent 42 % des salariés des services aux entreprises. À l'exception des activités informatiques, architecturales et de l'ingénierie, elles sont majoritaires dans les activités de conseil et d'assistance (60 %).

### Une meilleure progression de la richesse que dans l'industrie

Évolution annuelle des indicateurs comptables des services aux entreprises en Guadeloupe entre 2001 et 2006

Unité : %

	Services aux entreprises	Industrie
Chiffres d'affaires	8,6	2,1
Consommations intermédiaires	8,6	2,0
Valeur Ajoutée (VA)	5,2	1,1
Frais de personnel	9,0	2,8
Investissement (FBCF)	8,7	-0,7
Productivité par salarié (en milliers d'euros)	3,9	2,3

Source : Insee, SIE 2001-2006

### La sous-traitance et l'externalisation, facteurs de baisse de l'effectif industriel

Malgré un développement enregistré ces dernières années, la sous-traitance et l'externalisation des services sont encore peu pratiquées en Guadeloupe.

En France métropolitaine, le phénomène est un facteur important de baisse des effectifs dans l'industrie constatée au cours de la dernière décennie.

En Guadeloupe, cette moindre externalisation s'explique notamment par le manque de structuration et de visibilité des services : problème de qualité, délais, confidentialité, dépendance. Autant de freins évoqués par les entreprises, alors que cette démarche permet d'accéder à une main d'œuvre de qualité et spécialisée à moindre frais sur le long terme, avec plus de flexibilité et en se concentrant sur son cœur de métier.

Dans la région, ce sont surtout les fonctions liées aux ressources humaines ou à la comptabilité, ou encore la sécurité et le nettoyage, qui sont externalisées.

Même lorsqu'elles doivent faire face à un surcroît de leurs commandes, les entreprises font peu appel à l'intérim, beaucoup moins qu'en France métropolitaine. Le secteur du BTP est le plus gros client, avec le commerce et le transport. L'industrie emploie moins de 15 % des équivalents temps plein (ETP) d'intérim de Guadeloupe (925 en 2008, soit 137 ETP).

Le développement de l'externalisation est possible, notamment dans des domaines comme la maintenance informatique, le marketing, la maintenance mécanique et électronique.

Enfin les activités de conseil et d'assistance sont indispensables pour développer l'innovation au sein des petites entreprises. Les organisations professionnelles peuvent jouer un rôle important en la matière.

Dans le cadre de la Stratégie régionale de l'innovation, une piste de travail pourrait être la création de plate-forme de services et d'en assurer un contenu diversifié et une visibilité pour les entreprises.

En 2007, avec environ 8 500 salariés, l'industrie figure en troisième position des plus gros sec-

teurs employeurs de l'économie guadeloupéenne derrière les services et le commerce.

### Le temps partiel pas très utilisé

L'utilisation du temps partiel n'est pas une pratique courante dans l'industrie. En effet, 14 % des salariés sont déclarés à temps partiel dans l'industrie contre 22 % dans les services et 17 % dans le commerce. Seule la construction affiche une proportion de temps partiel plus faible, 12,5 %. Mais la présence de temps partiel varie selon la saisonnalité de l'activité. Ainsi, dans les IAA, activité la plus saisonnière de l'industrie,

un salarié sur quatre est à temps partiel contre 11 % environ pour les autres secteurs.

L'énergie est le secteur qui a le moins recours au temps partiel : 4 % des salariés. Quel que soit le secteur d'activité, le temps partiel est plus fréquent parmi les employés et c'est dans les IAA qu'il atteint son maximum avec près d'un salarié sur trois.

### Moins de chefs d'entreprise et d'ouvriers

En Guadeloupe, l'emploi dans l'industrie a progressé de 3,5 % entre 1999 et 2006. Cependant, les ouvriers (-9,6 %), les artisans et chefs d'entreprises (-6,6 %) en-

registrent une baisse de leurs effectifs. Ils représentent chacun 17 % et 42 % des emplois en 2006, soit respectivement 2 et 6 points de moins qu'en 1999.

### Industrie guadeloupéenne : artisans, chefs d'entreprise et ouvriers en recul

*Évolution des emplois par catégorie socioprofessionnelle*

Unité : nombre et %

	2 006	Évolution 2006/1999
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 463	-6,6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	559	72,0
Professions Intermédiaires	1 587	23,0
Employés	1 287	19,2
Ouvriers	3 534	-9,6
<b>Total</b>	<b>8 456</b>	<b>3,5</b>

Source : Insee, RP2006

Avec des salariés âgés en moyenne de 40,2 ans, le secteur de l'industrie est aussi âgé que les autres secteurs de l'économie (42 ans pour les services et 39,6 ans pour le commerce). Néanmoins, des signes de vieillissement sont perceptibles dans ce secteur. Ainsi, en 2008, l'enquête emploi de

l'INSEE montre que l'industrie est le secteur, après les transports, qui présente le plus faible taux de renouvellement de ses effectifs, moins de 13 % des salariés ont une ancienneté inférieure à un an tandis que 44 % ont une ancienneté supérieure à dix ans.

### Les seniors plus nombreux que les jeunes

Dans l'industrie, la part des seniors (plus de 50 ans) progresse. Elle représente près de 20 % des salariés en 2006, soit 4 points de plus qu'en 1999. Ils sont devenus plus nombreux que les jeunes de moins de 30 ans (16 %).

Parmi les salariés, les cadres sont les plus âgés (41,3 ans) mais leur moyenne d'âge n'a pas pro-

gressé sur la période 1999-2006. Ensuite figurent les professions libérales (39,9 ans), les employés (38,6 ans) et les ouvriers (38,8 ans).

Dans les biens d'équipement, près d'un salarié sur trois exerçant une profession libérale est un senior. Cette situation touche un cadre sur quatre dans les IAA.

# L'INDUSTRIE GUADELOUPÉENNE

## 450 entreprises à reprendre dans les dix ans

### Les artisans sont les plus âgés

Plus âgés que leurs salariés, les chefs d'entreprise de plus de dix salariés (115 personnes) ont en moyenne 42,3 ans. Cependant, depuis 1999, la profession rajeunit, la moyenne d'âge a baissé de 0,8 années. En revanche, pour les 1 200 artisans exerçant une activité

dans l'industrie et dont 400 emploient au moins un salarié, le vieillissement est plus marqué. Entre 1999 et 2006, leur moyenne d'âge est passée de 41,8 à 45,5 années. Ils sont devenus la catégorie la plus âgée des activités relevant de l'industrie.

### 450 entreprises à transmettre dans les dix ans

Les chefs d'entreprises travaillent souvent au-delà de l'âge légal de départ à la retraite. Ils sont une centaine à avoir atteint ou dépasser 60 ans. Ils se répartissent pour 11% d'entre eux dans les biens de consommation, 10 % dans les IAA et 7 % dans les biens d'équipement. C'est autant d'entreprises pour lesquelles se posera le problème de leur transmission dans les années à venir.

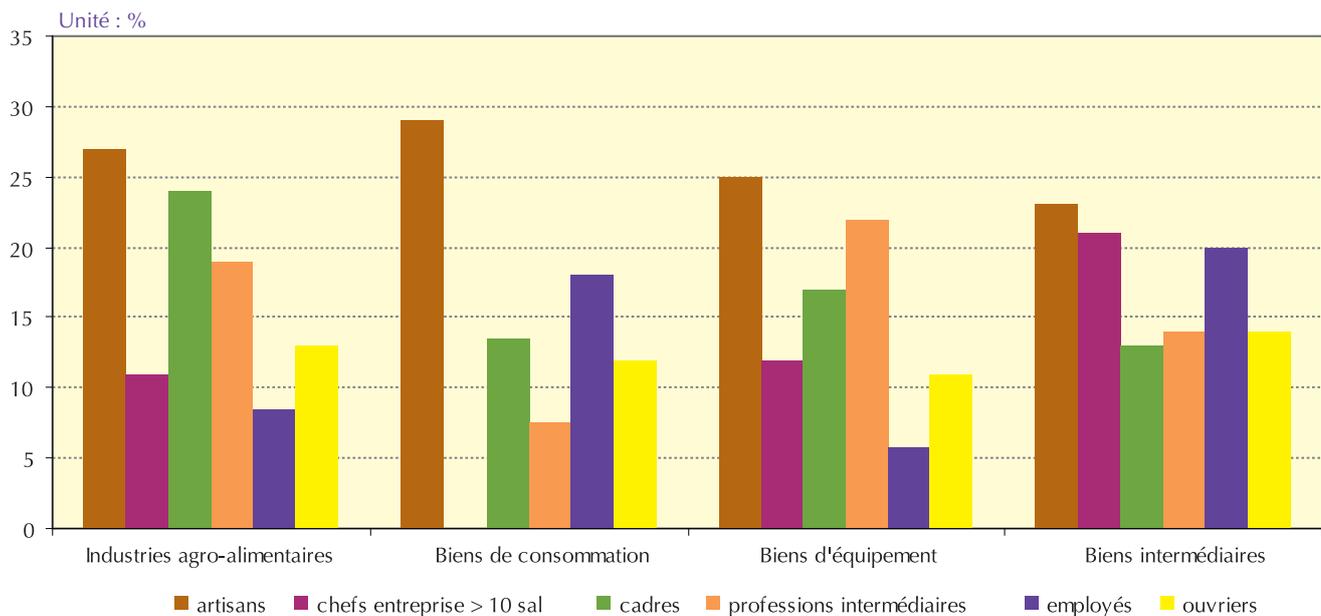
À moyen terme, le problème se posera de manière plus aiguë pour la génération des chefs d'entreprises qui sont actuellement âgés de 50 à 59 ans. Ils

sont trois fois plus nombreux que les 60 ans et plus, soit 350 personnes. Ils représentent en moyenne un chef d'entreprise sur quatre. Dans dix ans cette population viendra grossir la tranche des 60 ans et plus, dont la part aura plus que doublé.

La formation des seniors, et donc du maintien dans l'emploi, est un enjeu important qu'il convient de soutenir. Mais plus qu'une gestion de la situation des seniors, c'est une gestion des âges en général qui pourrait assurer l'équilibre sur le long terme tant en termes de compétence que d'effectif.

### Les artisans plus âgés

Répartition des actifs guadeloupéens occupés âgés de 50 à 59 ans selon la catégorie socioprofessionnelle et l'activité en 2006



Note de lecture : dans les industries agro-alimentaires, 27 % des artisans sont âgés de 50 à 59 ans.

Source : Insee, RP2006

## Méthode

Le champ d'étude retenu porte sur les établissements guadeloupéens (hors Iles-du-Nord) dont l'activité principale est classée parmi les activités économiques relevant de l'industrie dans le répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE). L'établissement est dès lors classé comme industriel quels que soient sa taille et son chiffre d'affaires.

L'organisation de l'étude se fait autour des secteurs de l'industrie définis dans la nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36) et en 114 postes (NES114).

Les données comptables proviennent du Système intermédiaire d'entreprises (SIE). Il est construit par l'Insee à partir de comptes d'entreprises. Parmi ces indicateurs, les investissements ne prennent pas en compte les investissements défiscalisés.

Parmi les activités TIC définies par l'OCDE, deux champs ont été retenus dans le cadre de cette étude. Le premier, dit strict, contient des activités de fabrication industrielle telles que la fabrication d'ordinateurs, et des services informatiques, comme la réalisation de logiciels. Le second champ ajoute au précédent la production d'enregistrements visuels regroupés dans « Autres services ». L'intérêt de ce deuxième champ est de prendre en compte les interactions entre les produits et les services liés à l'économie de l'information. Il transcrit également le fait que, dans le domaine des TIC, le matériel n'est parfois qu'un support instrumental permettant de vendre un service.

## Principales sources statistiques

### Système Intermédiaire d'Entreprises (SIE)

Il est constitué à partir des données fiscales (BIC, BNC) et des enquêtes annuelles d'entreprises. Le SIE couvre les entreprises non financières et les entreprises individuelles dont le siège social est en Guadeloupe. Le SIE assure la continuité temporelle : il a servi exclusivement à expliquer les évolutions des indicateurs et ratios comptables de 2001 à 2006.

### Système Informatisé du Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)

Ce système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE) dont la gestion a été confiée à l'Insee, enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

### Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS)

La déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la Sécurité sociale (Décret du 24 mars 1972) et des articles 87.240 et 241 de la loi 51-711 du 7 juin 1951 du code Général des Impôts.

Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

Le champ de l'exploitation des DADS par l'Insee couvre actuellement l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extra-territoriales.

### Connaissance Locale de l'Appareil productif (CLAP)

C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene)

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des Déclarations annuelles de données sociales (DADS);
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Union pour le Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF) ;
- et des fichiers de paye de la fonction publique d'état.

**Capacité d'autofinancement :** la capacité d'autofinancement représente les ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice. L'entreprise peut choisir soit de les distribuer, soit de les réserver au financement de ses investissements.

**Centre de décision :** tête de groupe si l'établissement appartient à un groupe ou siège social de l'entreprise dans les autres cas. Le centre de groupe représente le sommet de la pyramide légale du groupe ou de l'entreprise.

**Chiffre d'affaires :** le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

**Consommations intermédiaires :** Valeur des biens et des services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. On distingue ici :

1) les achats de matières premières et autres,

2) les autres achats et charges externes comprennent les achats de matériel et travaux, achats non stockés de matières et fournitures, d'études et de prestations de services, redevances de crédit-bail et locations, frais de recherche, de sous-traitance, de publicité, de postes et télécommunication, de recrutement de personnel et paiement des intérimaires.

**Contrôle (le) :** le contrôle mesure l'influence en termes d'emplois (externes au territoire) des centres de décision du territoire étudié.

**Dépendance (la) :** la dépendance mesure pour un territoire l'importance des emplois qui sont contrôlés par des centres de décision situés hors du territoire. On calcule donc un taux de dépendance (compris entre 0% et 100%) comme suit :

**Taux de dépendance** = (effectifs dépendants du territoire / Ensemble des effectifs du territoire)\*100

**Entreprise :** unité économique juridiquement autonome organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. Une entreprise peut être composée d'un ou plusieurs établissements.

**Établissement :** unité de production géographiquement localisée en individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

**Excédent brut d'exploitation :** l'excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur les produits, et augmentée des subventions sur les produits. Ce solde sert à couvrir les frais d'usure du capital productif, les frais financiers (nets) et une partie des investissements.

**Frais de personnel (ou rémunération des salariés) :** ensemble des rémunérations en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

**Groupe :** ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision.

**Indice de concentration :** l'indice de concentration représente le poids des dix plus grands établissements dans l'emploi salarié total pour un secteur ou un territoire donné.

**Indice de spécificité :** l'indice de spécificité sectorielle permet de comparer le poids du secteur d'activité (exprimé en % salarié) pour un territoire donné relativement au poids de ce même secteur pour une zone de référence (ici, la France Métropolitaine).

Si on note, respectivement,  $p$  et  $P$  les poids du secteur concerné dans la zone d'étude et dans la zone de référence, il s'agit donc du rapport  $p/P$ . Ainsi, un rapport supérieur à l'unité indique une surreprésentation du secteur dans la zone d'étude.

**Innovation** (définition du Ministère de l'Économie, des finances et de l'emploi) : ensemble des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui aboutissent à des produits, procédés ou services technologiquement nouveaux ou améliorés.

**Investissement (ou formation brut de capital fixe, FBCF)** : somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production : bâtiments, terrain, ouvrages existants, matériels ou outillages, matériels de transports, construction de génie civil.

*Petites et moyennes entreprises (PME) (définition de la Communauté Européenne)*

Catégorie	Effectifs	Chiffre d'affaires	OU total du bilan
Moyenne entreprise	< 250	≤ 50 millions d'euros	≤ 43 millions d'euros
Petite entreprise	< 50	≤ 10 millions d'euros	≤ 10 millions d'euros
Micro-entreprise	< 10	≤ 2 millions d'euros	≤ 2 millions d'euros

Source : Communauté Européenne

**Productivité du travail** : valeur ajoutée / effectif salarié.

**Produit intérieur brut (PIB)** : il mesure l'ensemble des richesses créées dans la région. Cet agrégat représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations.

**Recherche et développement** (définition du Ministère de l'Économie, des finances et de l'Emploi) : ensemble des travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances pour de nouvelles applications.

**Taux de contrôle** : rapport entre les emplois salariés hors de la zone (en pratique limités à la France) contrôlés par des centres de décision internes à la zone et le total des emplois salariés contrôlés par les centres internes.

**Taux de création d'entreprise** : rapport entre les créations de l'année donnée et le stock d'établissement au 1er janvier de l'année.

**Taux de dépendance** : (effectifs dépendants du territoire / Ensemble des effectifs du territoire)\*100.

**Taux de valeur ajoutée** : valeur ajoutée / chiffres d'affaires.

**Taux de marge d'exploitation** : excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée. Il mesure la rentabilité d'un secteur en précisant la part de la richesse qui sert à rémunérer les associés et actionnaires et à renouveler le capital investi.

**Taux d'investissement** : investissements / valeur ajoutée.

**Valeur ajoutée** : solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

## Nomenclature industrielle

Secteur	NES 36	NES 114	NAF 2003
<b>Industrie agro-alimentaire</b>			
Industrie des viandes		B01	
Industrie laitière		B02	
Industrie des boissons et alcools		B03	
Travail du grain		B04	
Boulangerie - pâtisserie			158A à 158F
Industries aliments divers			152Z, 153A, 153C, 153E, 153F, 154A, 154C, 154E, 158B, 158F, 158K, 158M, 158P, 158R, 158T, 158V
Industrie sucrière			158H
<b>Industrie des biens de consommation</b>			
Habillement, cuir	C1		
Edition, imprimerie, reproduction	C2		
Industrie de la parfumerie et de l'entretien		C32	
Industrie des équipements du foyer	C4		
<b>Industrie des biens d'équipement</b>			
Construction navale et aéronautique	E1		
Industrie des équipements mécaniques	E2		
Industrie des équipements électriques et électroniques	E3		
<b>Industrie des biens intermédiaires</b>			
Les matériaux de construction	F1		
Industrie textile	F2		
Industrie du bois et du papier	F3		
Chimie, caoutchouc, plastiques	F4		
Métallurgie et transformation des métaux	F5		
Industrie des composants électriques et électroniques	F6		

Source : Insee

## Nomenclature des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Libellé	APET
<b>Activités de fabrication</b>	
Fabrication de composants électroniques	2611Z
Fabrication de cartes électroniques assemblées	2612Z
Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	2620Z
Fabrication d'équipements de communication	2630Z
Construction de réseaux électriques et de télécommunications	4222Z
Autres activités informatiques	6209Z
<b>Autres services</b>	
Production de films et de programmes pour la télévision	5911A
Production de films institutionnels et publicitaires	5911B
Production de films pour le cinéma	5911C
Post -production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5912Z
<b>Télécommunication</b>	
Télécommunications filaires	6110Z
Télécommunications sans fil	6120Z
Télécommunications par satellite	6130Z
Autres activités de télécommunication	6190Z
<b>Services informatiques</b>	
Edition de logiciels système et de réseau	5829A
Edition de logiciels outils de développement et de langages	5829B
Edition de logiciels applicatifs	5829C
Programmation informatique	6201Z
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	6202A
Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	6202B
Gestion d'installations informatiques	6203Z
Traitement de données, hébergement et activités connexes	6311Z
Portails - Internet	6312Z
Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique	7733Z
Activités de centres d'appels	8220Z
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	9511Z

Source : Insee

## Nomenclature des services aux entreprises

Intitulé	NES 36	NES 114
<b>Postes et télécommunications</b>		
Activités de poste et de courrier		N11
Télécommunications		N12
<b>Conseils et assistance</b>		
Activités informatiques		N21
Services professionnels		N22
Publicité et études de marché		N24
Architecture, ingénierie, contrôle		N25
<b>Services opérationnels</b>		
Location sans opérateur		N31
Sélection et fourniture de personnel		N32
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises		N33
Assainissement, voirie et gestion des déchets		N34
<b>Recherche et développement</b>	N4	

Source : Insee

**Directeur de la publication :**  
**Georges-Marie GRENIER**

**Rédaction en chef :**  
**Élisabeth LAURET**

**Assistante de rédaction :**  
**Annick COUILLAUD**

**Groupe de projet :**

**Ali BENCHADDACHE, Mélanie CHRISTANVAL  
Gaelle PHILIBERT, Pierre VALADOU (INSEE)  
Ludovic de GAILLANDE (DRIRE)**

*Le groupe de projet remercie les membres du comité de relecture, les représentants de la Région Guadeloupe, de la CCI de Pointe-à-Pitre, de la Préfecture, de Guadeloupe Expansion et plus particulièrement les membres du comité directeur de l'Association des moyennes et petites industries (AMPI) de Guadeloupe qui ont apporté leur éclairage sur leurs secteurs d'activité respectifs.*

**Maquette : Insee**

**Impression : IDC**

**Crédit photos : Annick COUILLAUD**



Dépôt légal : novembre 2010

ISBN : 978-2-11063147-3  
Sage : IND10180  
Prix : 8 euros